


VE RI
TAS
HARVARD COLLEGE
LIBRARY
ITALIAN HISTORY
OF THE
RISORGIMENTO PERIOD
THE COLLECTION OF
H. NELSON GAY
A.M. 1896
BOUGHT FROM THE BEQUEST OF
ARCHIBALD·CARY·COOLIDGE
A.B. 1887
MDCCCCXXXI

Pio VII

HISTOIRE

DU PONTIFICAT

DE PIE VII.

— Lille, imp. de L. Lefort, 1846. —



Celui qui ne fait aucun cas de sa propre vie, attache encore moins de prix aux choses de ce monde.

HISTOIRE

DU PONTIFICAT

DE PIE VII,

Extraite en grande partie

de l'ouvrage de M. Artaud et des Mémoires du cardinal Pacca.

deuxième édition.



LILLE.

L. LEFORT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE ESQUERMOISE, 55.

1846.

PROPRIÉTÉ DE



HISTOIRE

DE PIE VII.

CHAPITRE PREMIER.

PIE VI venait de mourir à Valence en Dauphiné, à l'âge de quatre-vingt et un ans, après un pontificat laborieux, traversé par des persécutions de toute espèce. Le règne de ce vénérable pontife avait surpassé en durée celui de tous ses prédécesseurs depuis saint Pierre, et au moment où l'Église perdait son chef, toute l'Europe était ébranlée ; l'épée française dominait en Italie ; et Rome, veuve de son souverain, gémissait asservie sous

la funeste influence des idées irréligieuses et démocratiques.

Cependant le général Bonaparte ayant été porter sa fortune en Égypte, les armes françaises éprouvèrent quelques échecs en Italie. Il semblait que la Providence eût ainsi enlevé le vainqueur d'Arcole jusqu'aux rives du Nil, et permis une trève aux succès du conquérant, pour que, dans ces jours désastreux, le trône pontifical ne restât pas longtemps vide, et que ce nouveau malheur ne fût pas ajouté à tous ceux qui affligeaient l'Eglise.

Après bien des démarches, des contrariétés et des obstacles de toute nature, un conclave s'ouvrit à Venise le 1er décembre 1799. Trente-cinq cardinaux s'y trouvèrent réunis, et après cent quatre jours de conclave, le cardinal Chiaramonti fut proclamé pape à l'unanimité, moins une voix. Il prit aussitôt le nom de Pie VII, par respect pour la mémoire de son prédécesseur.

Barnabé-Louis Chiaramonti était né à Césène, dans la légation de Forli, le 14 août 1742, du comte Scipion Chiaramonti

et de la comtesse Ghini. Dès ses jeunes années, il se sentit porté à la vocation religieuse et aux austérités du cloître. Il fit ses premières études à Parme, et dès l'âge de seize ans il prit l'habit de Saint-Benoît.

En 1775, à l'avènement de Pie VI, dom Chiaramonti, qui lui était attaché par les liens du sang, se trouvait à Rome et y remplissait les fonctions de professeur de théologie. Il avait eu, vers cette époque, à essuyer quelques contradictions, qui firent ressortir aux yeux du pape la franchise, la naïveté, la douceur et la conduite pleine d'aménité du pieux et savant religieux.

Il fut bientôt après nommé évêque de Tivoli, puis d'Imola, et élevé à la dignité de cardinal, le 14 février 1785. Ce choix fut regardé par tout le monde comme une récompense due à un prélat sans ambition et environné de l'estime universelle.

Le cardinal Chiaramonti partit pour sa nouvelle résidence, et pendant les dix années de son pontificat, il se concilia l'estime universelle par sa sagesse, sa charité, son humilité et le courage avec lequel

il sut défendre les prérogatives de son église. Il ne fut donc pas étonnant que tous les suffrages finirent par se réunir sur lui.

Dès le 15 mai 1800, le nouveau pape adressa une encyclique aux cardinaux et à tous les évêques de la chrétienté; on y remarquait ce passage :

« Nous éprouvons une profonde tristesse et une vive douleur en considérant ceux de nos enfants qui habitent la France; nous sacrifierions notre vie pour eux, si notre mort pouvait opérer leur salut. Une circonstance diminue et adoucit l'amertume de notre deuil. C'est la force et la constance qu'ont montrées plusieurs d'entre vous, et qui ont été imitées par tant de personnes de tout âge, de tout sexe et de tout rang; leur courage à ne pas se souiller du serment illicite et coupable, pour continuer d'obéir aux décrets et aux sentences du saint-siége apostolique, restera éternellement gravé dans notre mémoire, autant que la cruauté renouvelée des temps anciens, avec laquelle on a poursuivi ces chrétiens fidèles. »

Si Pie VII était déjà comme dans une sorte de prison, on voit qu'il n'y oubliait pas ses devoirs. On parlait de retenir le pape à Venise, même de l'engager à fixer son séjour à Vienne; mais, après deux mois de retard, l'Autriche ne put et ne voulut pas s'opposer au départ du pontife. L'armée de Bonaparte, devenu premier consul, était descendue en Italie par tous les chemins qu'on suppose avoir été connus d'Annibal, et le général français, de sa personne, était entré à Milan le 2 juin. Le pape s'embarqua le 6 juin sur une frégate autrichienne, qui se trouva ensuite, on ne sait comment, mal pourvue de provisions de bouche. Le manque absolu d'eau força Pie VII à débarquer à Pesaro, d'où il s'achemina vers Rome.

Le 21 juin il entra dans Ancône au bruit d'une salve d'artillerie. Les vaisseaux russes, qui stationnaient dans le port, ordonnèrent le *salut impérial*, parce que Paul I.er avait expressément recommandé qu'on rendît au pape les honneurs dus à sa personne impériale.

Six cents Anconitains, qui se relayaient tour à tour, dételèrent les chevaux de la

voiture, et y ayant attaché des cordes garnies de rubans de diverses couleurs, la traînèrent jusqu'au palais du cardinal Ranuzzi, qui attendait impatiemment son souverain.

Le jour suivant, le pape célébra la messe à l'autel de la Madone de saint Cyriaque, devant l'image de la Vierge, et il partit pour Lorette, puis s'avança vers Rome.

Cette ville n'était plus occupée par les troupes françaises; celles-ci, réduites à un petit nombre de soldats, avaient rendu, depuis environ huit mois, le château Saint-Ange et la ville. Pie VII y fut reçu le 3 juillet, avec des transports faciles à prévoir : il trouva sur la place *du Peuple* un magnifique arc de triomphe sous lequel il passa avant d'entrer dans la rue *del Corso*.

Cependant, le retour des Français dans l'Italie n'avait pas tardé à changer la face des affaires. Le 14 juin, la victoire de Marengo l'avait rendue presque tout entière aux armes de Bonaparte ou à son influence, et cinq jours après la bataille, le 19 juin, Bonaparte avait dit au cardinal Martiniana, évêque de Verceil, que son

intention était de bien vivre avec le pape, et même de traiter avec lui pour le rétablissement de la religion en France. Cette déclaration de Bonaparte avait été si spontanée, si claire, si précise, au milieu des immenses détails de son administration militaire, que le même jour, le cardinal Martiniana écrivit au premier consul qu'il acceptait la commission qu'on lui donnait, de témoigner de si bonnes dispositions pour les affaires du saint-siége.

Le 26 juin, le cardinal Martiniana fit connaître au pape cette détermination. Le 10 juillet, le pape lui répondit directement pour lui annoncer qu'il ne pouvait pas recevoir de nouvelle plus agréable que celle qui était contenue dans sa lettre du 26 juin, relativement aux bonnes dispositions du premier consul, et il termina ainsi la lettre.

« Vous pouvez dire au premier consul, que nous nous prêterons volontiers à une négociation dont le but est si respectable, si convenable à notre ministère apostolique, si conforme aux vues de notre cœur.

» Donné à Rome le 10 juillet de l'an 1800, de notre pontificat le premier.

» PIUS PP. VII. »

Monsignor Spina, archevêque de Corinthe, le même qui avait accompagné Pie VI prisonnier en France, et qui lui avait fermé les yeux à Valence, fut accrédité à Paris. Un bref du 13 septembre annonça à tous les évêques français les espérances du pape : on proposa un concordat, et, au mois de mars 1801, le premier consul envoya à Rome, comme ministre plénipotentiaire, mais sans lettres de créance, M. Cacault, homme sage, conciliant et modéré.

Lorsqu'il avait pris congé du premier consul, M. Cacault lui avait demandé comment il fallait traiter le pape. « Traitez-le, répondit le guerrier, comme s'il avait deux cent mille hommes. » On verra le parti que M. Cacault sut tirer de ce mot simple, brusque et éminemment caractéristique, dans un soldat qui évaluait toutes les influences en monnaie militaire : ainsi, à ses yeux, le pape avait à peu près la puissance qu'on donnait alors à la Prusse. Le

premier consul ajouta : « Vous savez qu'au mois d'octobre 1796 je vous écrivais combien j'ambitionnais plus d'être le sauveur du saint-siége, que son destructeur, et que nous avions tous deux à cet égard, vous et moi, des principes conformes. »





CHAPITRE II.

Ce fut dans ces dispositions que Bonaparte fit témoigner le désir de faire un concordat avec le saint Père ; mais comme il était déjà accoutumé à commander en maître, il voulut que le concordat fût signé en trois jours. La sagesse et la prudence du ministre français à Rome tempérèrent ce que la volonté du premier consul avait de trop exigeant, et le cardinal Consalvi, premier ministre de Pie VII, et digne de toute sa confiance, partit aussitôt pour Paris, avec la mission de travailler à cet acte solennel qui devait rétablir en France le culte catholique.

Le 15 Juillet 1801, après douze années d'affreuses tourmentes et de deuil pour la religion, le concordat fut signé par le cardinal Consalvi, Mgr. Spina, archevêque

de Corinthe, le Père Caselli d'une part; et, de l'autre, Joseph Bonaparte, Cretet, conseiller d'état, et Bernier, curé de Saint-Laud d'Angers.

Voici quelques-uns des principaux articles de cette célèbre convention :

« Le gouvernement de la république reconnaît que la religion catholique, apostolique romaine, est la religion de la grande majorité des citoyens français.

» Sa Sainteté reconnaît également que cette même religion a retiré et attend encore en ce moment le plus grand bien et le plus grand éclat de l'établissement du culte catholique en France, et de la profession particulière qu'en font les consuls de la république.

» En conséquence, d'après cette reconnaissance mutuelle, tant pour le bien de la religion que pour le maintien de la tranquillité intérieure, ils sont convenus de ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

» La religion catholique, apostolique romaine, sera librement exercée en France.

Son culte sera public, en se conformant aux règlements de police que le gouvernement jugera nécessaires pour la tranquillité publique.

ARTICLE 2.

» Il sera fait par le saint-siége, de concert avec le gouvernement, une nouvelle circonscription des diocèses français.

ARTICLE 3.

» Sa Sainteté déclarera aux titulaires des évêchés français, qu'elle attend d'eux avec une ferme confiance, pour le bien de la paix et de l'unité, toute espèce de sacrifices, même la résignation de leurs siéges.

» D'après cette exhortation, s'ils se refusaient à ce sacrifice, commandé par le bien de l'Eglise (refus néanmoins auquel Sa Sainteté ne s'attend pas), il sera pourvu, par de nouveaux titulaires, au gouvernement des évêchés de la circonscription nouvelle, de la manière suivante ;

ARTICLE 4.

» Le premier consul de la république nommera, dans les trois mois qui suivront la publication de la bulle de Sa Sainteté, aux archevêchés et évêchés de la circonscription nouvelle. Sa Sainteté confèrera l'institution canonique, suivant les formes établies par rapport à la France, avant le changement du gouvernement. »

ARTICLE 5.

» Les nominations aux évêchés qui vaqueront dans la suite, seront également faites par le premier consul, et l'institution canonique sera donnée par le saint-siége, en conformité de l'article précédent. . . . .
. . . .

ARTICLE 10.

» Les évêques nommeront aux cures. Leur choix ne pourra tomber que sur des personnes agréées par le gouvernement.

ARTICLE 11.

Les évêques pourront avoir un chapitre dans leur cathédrale, et un séminaire pour leur diocèse, sans que le gouvernement s'oblige à les doter.

ARTICLE 12.

» Toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales et autres non aliénées, nécesaires au culte, seront mises à la disposition des évêques.

ARTICLE 13.

» Sa Sainteté, pour le bien de la paix, et l'heureux rétablissement de la religion catholique, déclare que ni elle ni ses successeurs ne troubleront en aucune manière les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés, et qu'en conséquence la propriété de ces mêmes biens, les droits et revenus y attachés, demeureront incommutables entre leurs mains, ou celles de leurs ayant-cause

ARTICLE 14.

» Le gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés, dont les diocèses et les cures seront compris dans la circonscription nouvelle.

ARTICLE 15.

» Le gouvernement prendra également des mesures pour que les catholiques français puissent, s'ils le veulent, faire, en faveur des églises, des fondations.

ARTICLE 16.

» Sa Sainteté reconnaît, dans le premier consul de la république française, les mêmes droits et prérogatives dont jouissait près d'elle l'ancien gouvernement.

ARTICLE 17.

» Il est convenu entre les parties contractantes que, dans le cas où quelqu'un des successeurs du premier consul actuel ne serait pas catholique, les droits et pré-

rogatives mentionnés dans l'article ci-dessus, et la nomination aux évêchés, seront réglés, par rapport à lui, par une nouvelle convention..»

Ce dernier article était l'objet de grandes préoccupations de la part du saint Père; il y tenait beaucoup, et c'était une des recommandations sur lesquelles il avait le plus insisté.

Cependant, la signature du concordat excitait à Rome quelque mécontentement. On accusait le pape de faire de trop larges concessions, et le pieux pontife s'effrayait des reproches que la satyre et la rumeur publique lui adressaient.

Un jour, le secrétaire de l'ambassade française (M. Artaud) lui parlait du bonheur que les catholiques de France allaient éprouver, et de la reconnaissance que la conduite du gouvernement romain exciterait à Paris.

Pie VII, contre son ordinaire, paraissait froid, silencieux et gardait la contenance d'un homme tourmenté d'inquiétude.

M. Artaud lui demanda si sa santé était altérée : « Nous sommes assez bien, répondit-il, mais nous avons des inquiétudes

fâcheuses. A Paris est-on franc ? Persiste-t-on, après avoir signé, dans le désir de rester en paix avec nous ? » Alors il chercha sur sa table, parmi un grand nombre de papiers, une feuille imprimée. Il la lut tout bas, puis il la présenta au secrétaire, et lui dit : « Voilà une proclamation faite en Egypte, où, en s'adressant aux Turcs, il y a deux ans, on assure qu'on a déja chassé de Rome le vicaire de Jésus-Christ sur la terre. C'est s'accuser injustement et gratuitement; cela n'est pas exact. Ce n'est pas par l'ordre du général que Pie VI a été enlevé; on n'a pas été si cruel. Vous pensez bien, monsieur, que nos amis nous font connaître ces sortes de pièces pour nous éclairer et nous aider à nous mieux conduire. »

Cette pièce était un faux *Moniteur*, imprimé sur un papier commun, que des malveillants avaient fait fabriquer, et qui était censé renfermer des actes relatifs à l'expédition de Bonaparte en Egypte.

« Je suis intimement persuadé, répondit M. Artaud, que le premier consul veut, de bonne foi, le rétablissement de la reli-

gion, et Votre Sainteté peut-elle avoir un autre désir.

» — Eh bien, reprit le pape, le passé n'est plus à nous. Gardons chacun nos fautes, si nous en avons commis, et réparons-les par une bonne foi inaltérable?

Cependant, les choses se terminaient à Paris. Le jour fixé pour l'audience du cardinal Consalvi, il se rend aux Tuileries, portant à la main la copie du traité. Son Eminence, revêtue de sa pourpre, s'avançait avec dignité, tenant les yeux fixés modestement sur le premier consul. Tout-à-coup, la physionomie du premier consul, de grave et d'austère qu'elle était d'abord, se déride et s'affecte d'une convulsion de rire que remarque le cardinal.

« Qu'est-ce, monsieur, dit-il à la personne qui était le plus près de lui, dois-je avancer?

» — Allez, allez, répondit cette personne, ce n'est pas pour vous....

» — Ah, puisque ce n'est pas pour moi, répondit le cardinal, je continue.... »

Il avança seul: la physionomie du premier consul reprit sa solennité imposante; ses yeux brillèrent ensuite de cette grâce

qu'il savait donner quelquefois à ses regards, et il reçut des mains du cardinal cet immortel traité. Le cardinal Consalvi revint à Rome pour soumettre le concordat à la ratification du saint Père ; elle y fut apposée le 15 août de la même année ; celle de Paris fut signée le 8 septembre.





CHAPITRE III.

Plusieurs évêques français, auxquels le saint Père adressa un bref pour demander leur démission, s'empressèrent d'adhérer à ses désirs.

Leur doyen d'âge, l'évêque de Marseille, vieillard de quatre-vingt-douze ans, écrivit à Mgr. Spina, le 21 septembre 1801.

« Je reçois avec respect et soumission filiale le bref que vous m'adressez de la part de notre saint Père le pape; plein de vénération et d'obéissance pour ses décrets, et voulant toujours lui être uni de cœur et d'esprit, je n'hésite pas à remettre entre les mains de Sa Sainteté ma démission de l'évêché de Marseille. Il suffit qu'elle l'estime nécessaire à la conservation de la religion en France, pour que je m'y résigne. »

« Par attachement pour la religion, »

écrivait le même jour l'évêque de Senlis, ci-devant premier aumônier de Louis XVI, « pour conserver l'unité catholique, pour procurer l'avantage et le bien des fidèles, et seconder les paternelles invitations de Sa Sainteté, j'abandonne volontairement et de plein gré le siége épiscopal de Senlis, et j'en fais la libre démission entre les mains de Sa Sainteté. »

L'évêque de Saint-Claude l'avait précédé. Il écrivait, dès le 16 du même mois : « Je respecte trop les ordres de Sa Sainteté pour ne m'y pas conformer. Aucun sacrifice ne me coûtera lorsqu'il s'agira du rétablissement de la religion et de la gloire de son divin Auteur. »

« Evêque pour le bien des peuples, dit l'évêque de Saint-Papoul, je cesserai de l'être pour que rien ne s'oppose à leur union future, trop heureux de pouvoir, à ce prix, contribuer à la tranquillité de l'Eglise et à la prospérité des Français. »

« Je me regarde comme heureux, écrivit dans le même esprit l'évêque d'Alais, de pouvoir concourir par ma démission, autant qu'il est en moi, aux vues de sagesse, de paix et de conciliation que Sa Sainteté

s'est proposées. Je prie Dieu de bénir ses pieuses intentions, et de lui épargner les contradictions qui pourraient affliger son cœur paternel. »

Les démissions de plusieurs autres évêques respiraient les mêmes sentiments de paix, de déférence et de soumission.

D'un autre côté, plusieurs autres évêques qui étaient encore en exil, soit en Angleterre, soit en Allemagne, furent frappés d'un coup aussi inattendu ; ils éprouvèrent un vif effroi d'une mesure aussi extraordinaire, et adressèrent des réclamations au saint Père.

« .... Nous ne voulons pas parler ainsi, pour faire entendre qu'il nous est pénible et désagréable de faire un pas en arrière à travers ces temps de douleurs et de deuil ; au contraire, dans notre faiblesse, nous éprouverions une consolation pour chacun de nous, et un bonheur ineffable pour tous, en nous voyant déchargés d'un si grand fardeau, si toutefois il était permis de penser à quelque *consolation* et à quelque *bonheur*, après que nos esprits ont été brisés sous le poids de tant de maux. . . . .

» Cependant, remplis de confiance dans

l'affection véritablement paternelle de Votre Sainteté à notre égard, nous espérons qu'elle ne déterminera rien de plus sur cette affaire, jusqu'à ce qu'elle ait pesé avec toute l'équité et toute la prudence dont elle est capable, les motifs que des fils allégueront devant un père si pieux. »

Cette lettre fut signée par quatorze évêques français, réfugiés en Angleterre, et ils demandaient qu'avant tout, le pape convoquât une assemblée de tous les évêques de l'église gallicane. Cette demande affligea beaucoup le saint Père, qui dit au cardinal Consalvi : « Nous entrons dans une mer d'afflictions. » Le cardinal lui répondit : « Je m'attendais à cette lettre, mais je ne croyais pas qu'elle dût arriver si tôt. Tout ici demande les plus graves méditations. Nous avons des intentions justes et religieuses; Dieu ne permettra pas que nous nous égarions. Cette assemblée de tous les évêques est-elle possible ? Un décret bannit ceux qui nous écrivent, et les tient éloignés de la France, où commande avec tant de force une autre autorité que celle qu'ils honorent. Oui, des prélats vertueux gémissent dans l'exil, mais la France renferme tant

de catholiques qui n'ont pas de pasteurs! »
Il n'en put pas dire davantage au saint Père qui le regardait avec une profonde émotion.

Cette affaire fut lente; les démarches pour obtenir les démissions furent faites, du côté du saint Père, avec une sage et charitable réserve, parce qu'il n'ignorait pas jusqu'à quel point de tels sacrifices étaient amers pour des pasteurs, dont il comprenait très-bien la résistance.

Le nombre des opposants se réduisit enfin d'une manière sensible; mais quelques-uns persistèrent dans leurs premiers sentiments, et s'exposèrent ainsi à perdre le mérite de tant de sacrifices qu'ils avaient faits pour la foi.

Ce fut vers cette époque que le corps du vénérable pontife, Pie VI, mort à Valence, fut transporté à Rome, sur l'autorisation qu'en avait donnée Bonaparte.

Le pape Pie VI, peu de temps avant de rendre le dernier soupir, avait confirmé un vœu déposé dans son testament, où il demandait que ses dépouilles, si Dieu le permettait, fussent transportées sous le tombeau des saints apôtres Pierre et Paul,

devant lesquels il avait tant de fois prié pendant sa vie. Ce désir était connu du pape régnant. Ce pontife, tant pour remplir la pieuse volonté du défunt, que pour satisfaire les vœux de son cœur, et l'empressement des Romains qui demandaient à posséder les restes du pontife persécuté, crut devoir ordonner auprès du premier consul, des instances qui obtinrent un heureux succès. Il fut donc annoncé qu'on transporterait de Valence sur le Rhône, à Saint-Pierre du vatican, les restes du pape mort en France. Monsignor Spina, qui avait eu la charge honorable de retirer et d'accompagner le corps, recevait dans tous les lieux où il passait, du clergé et du peuple, un accueil qui témoignait leurs regrets et leur piété.

Le 15 février, jour anniversaire de l'exaltation de Pie VI, créé pape vingt-sept ans auparavant, le convoi arriva au bourg de *la Storta*.

Au moment où les portes de Rome s'ouvrirent pour l'entrée du lit funèbre, qui rappelait de si tristes souvenirs, on vit un spectacle qui remplit le cœur du plus profond attendrissement. Le cercueil était pré-

cédé de deux cents personnes, qui, marchant serrées sur peu de rangs, portaient, chacune, une torche allumée; deux cents autres personnes avec le même nombre de torches, suivaient le lit funèbre.

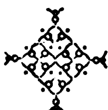
Lorsque le convoi passa devant les bastions du château. Saint-Ange, les batteries firent des salves redoublées qui ne cessèrent qu'à l'instant où le corps entra dans l'église de Saint-Pierre, et tous les temples de la ville sonnèrent plus rapidement les glas.

La réception devait être faite par le cardinal d'York, archiprêtre de l'église *tumulante*, c'est-à-dire de l'église où l'on garderait le corps, et qui, en cette qualité, avait pu seule envoyer *sa croix* à la procession, mais le pape accompagné du sacré collége voulut être présent, et ce fut lui qui fit les premières cérémonies religieuses prescrites par le rite sacré, et qui les termina par l'absoute solennelle.

La garde noble et la garde suisse restèrent auprès du corps qui avait été déposé au milieu de la grande nef. L'église Saint-Pierre était remplie de peuple qui voulait avancer et voir le catafalque. Il fallut ouvrir les rangs, et tous ceux qui étaient pré-

sents, au nombre de plus de trente mille, passèrent devant le corps, et se retirèrent par les nefs latérales.

Le lendemain, on célébra un service solennel où fut déployé tout ce que Rome a de majesté et de magnificence; et l'ambassade française était elle-même présente dans la tribune diplomatique, comme pour expier publiquement les torts de son gouvernement envers le Père commun des fidèles.





CHAPITRE IV.

Le concordat de 1801 venait d'être publié à Paris, le jour de Pâques, 18 avril 1802; mais cette publication avait été précédée de choix fâcheux pour quelques siéges épiscopaux, et suivie de la promulgation d'articles organiques, qui en dénaturaient l'esprit, et qui n'avaient point été concertés avec le cardinal Caprara, alors légat du saint-siége.

Dans le même moment, les cours d'Autriche, d'Espagne et de Naples ne mettaient pas, dans leurs relations avec le saint-siége, cette confiance filiale qu'il avait droit d'attendre d'elles. C'étaient des susceptibilités difficiles à ménager, des exigences qui accroissaient les embarras, un esprit de méfiance qui ne tenait pas compte des difficultés du moment, et qui

abreuvaient le cœur du pieux pontife d'amertumes et de chagrins.

Mais suspendons un instant le récit des graves évènements qui vont se développer, pour rapporter deux faits d'une moindre importance, mais qui ne sont point sans intérêt, et qui nous donneront une idée de la bonté du saint Père, et de la physionomie de Rome à cette époque. Nous laisserons parler le secrétaire de l'ambassade française, M. Artaud, à qui nous devons ces détails.

« Le premier consul, dans un de ses moments de bienveillance pour Rome, voulut envoyer en présent, au saint Père, deux bricks de guerre destinés à protéger son commerce. Ces deux bricks appelés exprès, l'un le *Saint-Pierre*, l'autre le *Saint-Paul*, furent amenés à Civita-Vecchia par le commandant Dornaldegny. La remise des bâtiments, munis de leurs agrès et complètement armés, fut faite dans ce port avec toutes les formalités convenables.

» Le pape envoya chercher les officiers dans des voitures, et les fit traiter à Rome avec des égards pleins de bienveillance.

Naturellement les Français formant l'état-major des équipages de marine et d'un autre bâtiment qui avait accompagné les bricks, demandèrent avant de partir à être présentés au saint Père. J'écrivis à monsignor Odescalchi, premier gentilhomme de la chambre, pour le prier de soumettre cette demande à Sa Sainteté. Il me répondit que le lendemain Sa Sainteté recevrait avec beaucoup de plaisir tous les officiers que je lui présenterais au nom de M. Cacault (le ministre français), qu'il savait être malade et retenu au lit. J'avertis les officiers; nous nous rendons à Monte-Cavallo : c'était une armée tout entière. Les employés chargés de diverses fonctions à bord s'étaient réunis aux officiers.

» Arrivé dans la pièce qui précède le cabinet du pape, je ne rencontre pas monsignor Odescalchi, mais un de ses subalternes qui le remplaçait. A la vue de ce cortége, il s'étonne, il s'embarrasse, il me comble de politesses, de félicitations; comme Romain, il me remercie aussi du don des bricks, il manifeste une joie extrême, il dit que le pape va être

charmé. Je fais déposer les épées de ceux que je dois présenter, en n'exceptant que M. Dornaldegny. L'introducteur reprend un peu ses sens; il dit à nos Français comment il faut entrer, comment il faut sortir, et les endoctrine dans cet autre genre de manœuvre. J'entends, dit un jeune aspirant provençal, c'est comme à la guerre, toujours en avant et sans jamais tourner le dos, même en se retirant.

» Lorsque tout est disposé, l'introducteur, encore un peu hors de lui, oublie une formalité importante, il ne va pas prévenir Sa Sainteté. Il ouvre la porte du cabinet du pape, se met à genoux, et me nomme seul. Le pape était assis sur une estrade devant une table où il écrivait.

» Je m'approche le premier, précédant M. Dornaldegny, et je m'aperçois à l'instant que Sa Sainteté éprouve un saisissement, et que nous n'étions pas attendus. Tous les officiers entraient à la suite, et cette vue de tant d'hommes en uniformes étrangers qui encombraient la chambre, augmentait la surprise du bon vieillard. Il me dit tout bas : *Qu'est-ce, mon cher?* Je balbutiai le nom de monsignor Odes-

calchi, qui m'avait écrit que Sa Sainteté recevrait l'état-major du Saint-Pierre et du Saint-Paul. *Mais, tant de monde!* répliqua tout bas le saint Père.

» Il était bien naturel que ce modeste religieux, accoutumé à une vie si tranquille, à des habitudes si calmes, à des visites annoncées d'avance, éprouvât quelque trouble au premier moment d'une telle invasion.

» Je ne m'éloignais pas d'un tabouret que je connaissais très-bien, et sur lequel il daignait me faire asseoir, quand j'obtenais de lui les audiences ordinaires, et je croyais qu'il allait nous recevoir assis, mais il se leva et s'apprêta à descendre de l'estrade. Je voulus lui offrir le bras pour l'aider; il me fit signe avec un sourire angélique de passer à sa droite, il appuya sa main sur mon épaule, et m'imprimant le mouvement avec une douce pression, il s'avança en s'appuyant toujours sur moi, au milieu de nos officiers.

» Là, il prononça quelques paroles pour me remercier, ensuite il salua le commandant: je ressentis à un certain tremblement de la main du pontife, l'émotion

qu'il éprouvait encore. Le commandant lui adressa un compliment respectueux. Peu à peu le tremblement cessa, mais le pape ne retirait pas sa main. Il dit à plusieurs reprises : *Belle, belle jeunesse!* puis se reprenant il ajouta : Mais ils auront du plaisir à recevoir *des couronnes* (des chapelets) pour les porter à leurs mères et à leurs sœurs.

» Alors, sans retirer sa main, il me conduisit à la porte de sa chambre, où il entra seul. Après quelques minutes il en sortit, portant dans ses deux mains un papier rempli de chapelets qu'il distribua aux Français, à mesure qu'ils se présentèrent. Il remarqua le chirurgien et le commissaire de la comptabilité, parce qu'ils avaient des broderies différentes. Il parla ensuite à voix plus haute. Il loua le courage des Français dans tant de batailles; puis, avec une présence d'esprit toute tendre, il vanta les voyages scientifiques des marins qui conduisent et protègent les missionnaires dans les Indes; ensuite, m'ayant fait rapprocher, il me dit à moitié voix : Nous ferons écrire en faveur de ce brave commandant pour qu'il ait de l'a-

vancement ; nous vous apprendrons aussi une chose qui nous est agréable ; le comte de Souza veut recevoir dans un banquet tous ces messieurs : nous en remercierons beaucoup cet ambassadeur.

» L'état-major se retira comme l'avait prescrit l'introducteur. Sa Sainteté s'avança jusque près de la porte, me dit qu'elle désirait que les matelots des bricks vinssent voir les fêtes de Noël ; ensuite elle nous fit avec les deux mains le salut le plus obligeant. J'ai rapporté cette scène pour prouver la profonde sensibilité du pape, sa disposition à s'émouvoir, à s'affecter ; la simplicité candide avec laquelle il laissait faire, auprès de lui-même, *le service d'honneur*. Nous étions arrivés là comme à la porte de la cellule du bénédictin. Et qu'il y a de grâce, de charme et de mansuétude dans ces deux mots : *Mais tant de monde*. Le pape n'adressa aucun reproche à monsignor Odescalchi qui s'était trompé d'heure, et qui, s'il eût été présent, aurait empêché cette confusion, parce qu'il serait entré seul d'abord pour prévenir le saint Père, qui alors nous aurait reçus assis, et aurait eu devant lui,

sur sa table, les chapelets destinés aux officiers....

» Le pape n'oubliait pas qu'il avait invité les matelots français à venir voir les cérémonies. Ils accoururent de Civita-Vecchia, toujours bien traités et choyés au nom du saint Père. Un homme attaché au service du pape, et vêtu de sa robe violette, fut chargé exprès de les conduire dans l'église, à côté du maître-autel.

» La place qu'on leur destinait était si honorable, qu'on ne pouvait pas les introduire avant le commencement des *fonctions*, puisqu'ils devaient être rangés devant les bancs où sont assis les généraux d'ordre et les protonotaires apostoliques, à quatre pas en arrière du banc des cardinaux diacres, mais sur la même ligne. Lorsque le célébrant parut à l'autel, en face du grand trône du pape, élevé le long des marches de porphyre qui conduisent à la chaire de Saint-Pierre, les matelots arrivèrent précédés de leur guide et marchant un à un sous la direction de leurs maîtres et de leurs contre-maîtres. Du haut de notre tribune, nous voyions leur contenance à la fois militaire et respectueuse.

» Parmi tous ces Provençaux et ces Bretons, il n'y en avait pas un seul qui eût pu préparer son esprit à se voir ainsi amené en face d'une assistance aussi solennelle, et des plus admirables magnificences du culte catholique; je puis assurer en même temps qu'il n'y eut pas un seul de ces hommes qui ne sentît et ne montrât qu'il comprenait la dignité de sa situation. Le comte de Cassini, chargé d'affaires de Russie, avait demandé la même faveur pour des matelots de la flotte impériale. Cette demande contraria le cardinal Consalvi, mais il l'accorda.

» Ceux-ci, par des raisons que je ne connais pas, ne furent amenés que plus tard, et comme on ne put et qu'on ne voulut pas les mettre en arrière, ce qui aurait causé peut-être des inconvénients, on les rangea devant les matelots français. Il ne tarda pas, il est vrai, à se manifester, entre les marins des deux nations, une sorte de fusion fondée sur une estime réciproque; quelques Français s'avancèrent bien pour n'être pas au second rang, et quelques Russes passèrent en saluant derrière des Français; mais tout le front

ne se composait à peu près que de Russes, dont l'immobilité était remarquable, et paraissait devoir durer jusqu'à la fin de la messe.

» Le moment de *l'Elévation* approchait; M. de Cassini, Piémontais et catholique, n'avait pas prévu que ses Moscovites continueraient de rester immobiles. Les Français, gênés devant des hommes de haute stature et debout, ne faisaient aucun mouvement. Le pape voyait très-distinctement la fausse position de ses hôtes, et l'approche d'un grand scandale, si tout ce premier rang, appartenant à un culte non réuni, restait ainsi debout presque sur la même ligne que le sacré collége, déjà agenouillé devant ses bancs. Le prélat, maître des cérémonies, regardait cette scène d'un air stupéfait. Le cardinal Consalvi, avant de s'agenouiller, l'appelle et ne lui dit que ces mots : *Faisons avancer les Français.*

» L'intendant des cérémonies marcha gravement, les bras croisés, vers le maître qui commandait le détachement français, et lui dit : Ordonnez à vos hommes de vous suivre un à un; vous, vous me suivrez pas à pas, puis vous ferez comme

moi. Chaque Français avertit du coude et de l'œil le voisin qui doit marcher après lui.

» Lorsque le *ceremoniere* juge que la petite conjuration télégraphique est connue du dernier matelot, il touche légèrement de la main le commandant, et marche le long de la colonne russe, que notre détachement couvre peu à peu tout entière. Arrivé immédiatement sur la ligne des bancs des cardinaux diacres, monsignor *ceremoniere* s'arrête, se tourne vers l'autel, et tombe à genoux. La ligne française, après avoir fait front, s'agenouille comme un seul homme. Alors les Russes, emportés électriquement par ce mouvement, s'inclinèrent, et la cérémonie s'acheva avec toutes les convenances que pouvaient désirer des catholiques. On savait que le pape avait invité les matelots français; nous n'avions pas laissé ignorer l'aimable à-propos de sa réflexion sur les marins et les missionnaires, et toute la ville applaudit au sang-froid du cardinal, et à son urbanité envers les *invités* de son souverain.»





CHAPITRE V.

Il est dans la destinée d'un pontife romain de ne pouvoir que rarement goûter un véritable repos, surtout après les troubles qui ont pu désoler la chrétienté. Elle était livrée à de graves perturbations depuis plus de vingt ans ; car il faut remonter aux temps où Joseph II commença les réformes, pour apprécier les premiers troubles qui s'élevèrent, à cette époque, dans les états catholiques de l'Europe.

Bonaparte paraissait souvent disposé d'une manière favorable envers le saint-siége ; mais il y avait en lui deux hommes : le génie supérieur destiné par la Providence à relever les autels en France, et le despote ambitieux, qui voulait que tout pliât sur la terre au caprice de sa volonté.

Il était entouré, dans ses conseils,

d'hommes aux principes révolutionnaires et ennemis de la foi catholique; et, sans se laisser absolument dominer par leur haine et leur étroit philosophisme, il subissait néanmoins leur influence, et se laissait entraîner, surtout dans ses moments de dépit et d'humeur, à des actes éminemment répréhensibles et aux plus funestes conséquences.

Le ministre Français Cacault, qui avait toute la confiance et toute l'estime du saint Père, fut à cette époque (le 8 avril 1803) remplacé par le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, et oncle du premier consul. Le célèbre littérateur, M. de Châteaubriand, fut désigné comme secrétaire d'ambassade.

Le 27 mai, Bonaparte écrivit au saint Père directement à ce sujet.

« Très-saint Père,

» Je me suis déterminé à rappeler auprès de moi le citoyen Cacault, qui vient de résider auprès de Votre Sainteté, en qualité de ministre plénipotentiaire de la république française. Le motif qui m'a

guidé n'a sa source dans aucun sujet de mécontentement. Sa conduite pendant toute la durée de ses fonctions a mérité au contraire mon entière approbation. Mais le désir de le remplacer auprès de Votre Sainteté par un personnage revêtu d'un caractère éminent, et de donner à Votre Sainteté une preuve plus manifeste de mon attachement et de mon respect filial, est la seule raison qui a dû me déterminer à ordonner son rappel. Je lui *enjoins* en conséquence de prendre congé de Votre Sainteté, et mon intention est qu'en remplissant cette dernière fonction de son ministère, il renouvelle à Votre Sainteté les assurances de mon attachement et de mon respect filial, ainsi que les vœux que je ne cesserai de faire pour la conservation de Votre Sainteté et la prospérité de son pontificat.

» Donné à Saint-Cloud, le 7 prairial an XI de la république française (27 mai 1803).

» BONAPARTE. »

Les commencements de la nouvelle am-

bassade ne furent pas heureux, et les relations se mirent tout d'abord sur un ton de raideur et d'âpreté qui devait porter de tristes fruits. Le cardinal Fesch ne tarda pas à se brouiller avec M. de Châteaubriand, et se montra plutôt l'oncle du guerrier despote, que prince de l'Église. Au surplus, si la vérité fait une loi de parler avec sévérité des premiers pas du cardinal dans la carrière diplomatique, elle oblige aussi à déclarer qu'il se conduisit plus tard, et dans des circonstances plus difficiles, avec sagesse, fermeté et dévouement à l'orthodoxie.

M. de Châteaubriand ne resta pas longtemps secrétaire de l'ambassade. Le meurtre du duc d'Enghien fut pour lui le motif d'une courageuse démission.

Le 18 mai 1804, le sénat français déclara Bonaparte empereur. Huit jours auparavant, il avait fait écrire au cardinal Caprara pour inviter Sa Sainteté à venir le sacrer et le couronner.

Le pontife, à cette nouvelle, tomba dans un grand abattement, et il se résolut à demander conseil aux cardinaux. Vingt des plus influents furent consultés, quinze furent d'avis d'adhérer à la demande, en

variant toutefois sur le mode et sur les conditions à exiger ; ces principales conditions furent énoncées en ces termes :

« Le désir de Sa Sainteté de connaître particulièrement Sa Majesté Impériale, et de lui être agréable, le bien spirituel de l'Eglise de France, l'espérance qui est si persuasive et si éloquente, la conviction que Sa Majesté ne voudrait pas permettre que le retour du saint Père mît le comble à ses afflictions, l'avaient décidée à répondre affirmativement à son légat.

» Les seules difficultés qu'elle se soit faites elle-même, et que quinze cardinaux lui ont répétées, doivent la décider à faire présenter à Sa Majesté l'empereur des Français, avec un vœu affirmatif, des *conditions*, comme mesure essentielle et indispensable, qu'elle exige pour obvier à la critique, pour donner des raisons puissantes au sacré collége, et plausibles aux différentes cours d'Europe, quoiqu'elle ait des motifs fondés de croire qu'on lui en gardera un *ressentiment éternel.*

» 1° Pour justifier son départ de Rome et la stagnation, pendant plusieurs mois, des affaires entamées avec les différentes

cours, Sa Majesté Impériale, en invitant Sa Sainteté, par lettres, à se rendre à Paris, lui exprimera, qu'indépendamment du désir d'être couronnée et sacrée par le saint Père, et des empêchements qui s'opposent au voyage de l'empereur en Italie, les affaires multipliées concernant la religion, et sur lesquelles Sa Sainteté lui a fait des représentations, lui fournissent une occasion également désirable pour la prier de lui faire l'honneur de se rendre en France, où elle-même pourrait traiter les affaires sur les lieux, et parvenir à une *définition* utile à sa tranquillité et au bien de la religion. La lettre sera conçue en des termes très-engageants et très-honorables pour Sa Sainteté : afin de donner une plus grande importance à cette invitation, il faudrait l'envoyer par une députation de deux évêques.

» 2° Sa Majesté Impériale voudra bien *assurer* à Sa Sainteté qu'elle lui donnera la satisfaction de l'écouter favorablement, lorsqu'elle lui prouvera invinciblement qu'il y a *quelques articles* des lois organiques qui outrepassent les libertés de l'église gallicane, et les prétentions de l'ancien

gouvernement. Il faudrait aussi faire rentrer dans l'ordre les évêques rebelles à l'autorité du saint-siége, ou, par quelque moyen que ce soit, les évincer de leur siége. Finalement, on ferait mettre à exécution le concordat projeté avec la république italienne, en abrogeant les lois organiques de la consulte de Milan, et en révoquant les arrêtés de Moreau-Saint-Méry, qui a réhabilité des lois condamnées par Clément XIII...

» 3° Quant au mode de sa réception en France, le pape se remet entièrement à la religion et à la grandeur d'âme de Sa Majesté Impériale; mais il serait déshonorant pour le saint Père, si l'on prétendait changer les cérémonies du sacre; il doit à sa dignité l'entière *observance* du pontifical (le baisement des pieds, etc).

» 4° Sa Sainteté recevra tous les évêques, de quelque bord que ce soit, avec le même empressement et les mêmes démonstrations d'attachement paternel, à l'exception de ceux qui se sont élevés contre son allocution ou contre l'attestation de l'évêque d'Orléans, ou contre le décret d'institution canonique qui leur a été donné par le car-

dinal Caprara, et enfin de ceux qui ont manifesté, depuis la susdite institution, des sentiments peu respectueux pour les décisions du saint-siége *sur les affaires ecclésiastiques de France.*

» Le saint Père proteste qu'il ne permettrait pas qu'on lui présentât Mme de Talleyrand, pour ne pas paraître autoriser son mariage qu'il ne reconnaîtra jamais.

» 5° Sa Sainteté se conformera au désir de Sa Majesté Impériale, pour l'époque du départ de Rome et de l'arrivée en France, pourvu que cela soit différé à la *rinfrescata*, c'est-à-dire au commencement de l'automne, non-seulement à cause des chaleurs que le saint Père ne pourrait pas supporter, se proposant de voyager pendant le jour, et à petites journées, afin de s'accommoder à la piété des fidèles, et aussi pour mettre en ordre les affaires déjà entamées de la religion et de ses états, qui exigent indispensablement trois mois de préparatifs. »

Dans une longue réponse du ministère des affaires étrangères de France, tous les arguments opposés par le saint-siége sont rapportés et combattus avec douceur. L'ob-

jet de ce voyage est si évidemment favorable à la religion, si utile pour le saint-siége et si avantageux, sous tous les rapports, à l'Eglise, à la France et à l'Europe, qu'il ne paraissait devoir rencontrer d'obstacles que dans la santé et les forces physiques de Sa Sainteté; puis on y lit les phrases suivantes :

« Sa Majesté voit avec peine qu'on paraisse insinuer qu'elle n'a point encore fait ce qu'elle pouvait faire, pour que le souverain pontife répondît à son invitation ; elle offre avec satisfaction au saint-siége et à l'Europe entière ses titres sacrés à la reconnaissance de l'Eglise :

» Les temples rouverts, les autels relevés, le culte rétabli, le ministère organisé, les chapitres dotés, les séminaires fondés ; vingt millions sacrifiés pour le paiement des desservants ; la possession des états du saint-siége *assurée* ; Rome *évacuée* par les Napolitains ; Bénévent et Ponte-Corvo restitués ; Pesaro, le fort Saint-Léo, le duché d'Urbin rendus à Sa Sainteté ; le concordat italique conclu et *sanctionné* [1] ; les négocia-

[1] Il ne l'avait point été par le pape.

tions pour le concordat germanique fortement appuyées ; les missions étrangères rétablies; les catholiques d'Orient arrachés à la persécution et protégés efficacement auprès du Divan : tels sont les bienfaits de l'empereur envers l'Eglise romaine. Quel monarque pourrait en offrir d'aussi grands et d'aussi nombreux dans le court espace de deux à trois ans ?....

» Le voyage de Sa Sainteté en France ne peut inspirer aux cours étrangères aucune espèce de soupçon. La France n'a pas balancé à reconnaître Sa Sainteté, quoique son élection eût été faite dans les états d'un souverain étranger, et au milieu des ennemis qu'elle avait alors à combattre : comment ces mêmes puissances, aujourd'hui amies ou alliées de la France, verraient-elles de mauvais œil que le Père commun des fidèles honorât de sa présence ce vaste et glorieux empire rendu à la religion? Le cabinet de Versailles, quelque peu satisfait qu'il dût être de la conduite de Joseph II, ne reprocha jamais à Pie VI son voyage à Vienne. Quel ombrage pourrait donc exciter celui de Pie VII à Paris, quand la France ne compte pour

ennemie qu'une puissance séparée du saint-siége?

» ..... Sa Sainteté n'a rien à redouter des anciens partis qui ont si longtemps divisé la France. A peine aura-t-elle fait quelques pas sur le sol français, qu'elle apercevra que ces partis *n'existent plus.* Tous les cœurs unis voleront au-devant d'elle; et les hommes qui rendirent les hommages les plus éclatants aux restes de Pie VI, *mort dans la captivité*, vénéreront avec transport son digne successeur, jouissant au milieu d'eux des heureux fruits qu'ont produits sa sagesse et sa modération. Les ordres les plus précis seront donnés, pour que la réception de Sa Sainteté en France soit digne et de la grandeur du souverain qui l'invite et de la dignité sublime du chef de l'Eglise. Tout sera ménagé avec autant de soin que de délicatesse pour que Sa Sainteté trouve à chaque instant ce qui pourra lui être nécessaire, utile et agréable. Ses jours ne courront aucune espèce de danger. Ils sont trop chers à Sa Majesté et à la France pour qu'elles ne veillent pas à la conservation de ces jours si précieux.

» Sa Sainteté recevra une lettre d'invitation telle qu'elle le désire, ou par les mains de M. le cardinal Fesch, ou par celles de deux évêques députés. »

Le 3 août 1804, Bonaparte, devenu l'empereur Napoléon, écrivit à Pie VII la lettre suivante :

Très-saint Père,

« La lettre de Votre Sainteté nous a très-vivement affecté, parce que nous partageons toujours ses peines. Nous nous sommes fait rendre compte du décret du vice-président de la république italienne, relatif au concordat de cette république, dont Votre Sainteté n'est pas satisfaite. Le vice-président n'a eu en vue qu'un seul objet, qui a été d'en imposer à ceux qui prétendaient que le concordat était contraire aux intérêts, et portait atteinte aux droits de la république. Nous avons ordonné que le vice-président nous présentât, dans le plus court délai, le plan d'exécution du concordat. Notre intention est de soumettre tout ce qu'il nous proposera à l'examen le plus scrupuleux, et d'empêcher qu'il

ne soit porté aucune atteinte à ce qui a été convenu entre nous. Nous espérons que, dans cette circonstance, comme dans celles qui l'ont précédée, Votre Sainteté restera convaincue de notre attachement aux principes de la religion et à sa personne.

Sur ce, nous prions Dieu qu'il vous conserve, très-saint Père, longues années au régime et gouvernement de notre mère sainte Eglise.

» Votre dévot fils,

» L'empereur des Français,

» NAPOLÉON. »

Cette lettre fut bientôt suivie de celle qu'on va lire.

TRÈS-SAINT PÈRE,

» L'heureux effet qu'éprouvent la morale et le caractère de mon peuple, par le rétablissement de la religion chrétienne, me porte à prier Votre Sainteté de me donner une nouvelle preuve de l'intérêt qu'elle prend à ma destinée, et à celle de

cette grande nation, dans une des circonstances les plus importantes qu'offrent les annales du monde. Je la prie de venir donner, au plus éminent degré, le caractère de la religion à la cérémonie du sacre et du couronnement du premier empereur des Français. Cette cérémonie acquerra un nouveau lustre, lorsqu'elle sera faite par Votre Sainteté elle-même. Elle attirera sur nous et nos peuples la bénédiction de Dieu, dont les décrets règlent à sa volonté le sort des empires et des familles.

» Votre Sainteté connaît les sentiments affectueux que je lui porte depuis longtemps, et par là elle doit juger du plaisir que m'offrira cette circonstance de lui en donner de nouvelles preuves.

» Sur ce, nous prions Dieu qu'il vous conserve, très-saint Père, longues années au régime et gouvernement de notre mère sainte Eglise.

» Votre dévot fils,

NAPOLÉON. »

Écrit à Cologne, le 15 septembre 1804.

De son côté le cardinal Fesch redoubla d'activité. Il rappelait que « Ce voyage

n'aura pas seulement pour objet le couronnement de Sa Majesté; les grands intérêts de la religion en formeront la partie principale; ils seront agités dans les conseils mutuels de Sa Majesté et du souverain pontife. Les résultats de leurs délibérations ne pourront qu'être infiniment utiles aux progrès de la religion, et au bien de l'état. »

Après cette assurance, le pape déclara qu'il comptait sur la parole engagée, et qu'il se décidait à donner la sienne, mais après avoir encore consulté les cardinaux. Une grande majorité de leurs éminences approuva le voyage, et l'on commença les préparatifs. Sa Sainteté répondit à l'empereur que, remplie de confiance dans les promesses reçues et renouvelées, elle allait partir, malgré ses infirmités et la rigueur de la saison.





CHAPITRE VI.

Le 1er novembre, le pape expédia les décisions qui donnaient au cardinal Consalvi les facultés pour gouverner politiquement toutes les affaires de Rome. Le 2 novembre, le saint Père se rendit, vers sept heures et demie du matin, à l'église de Saint-Pierre, y entendit la messe, et fit une longue prière. A neuf heures il se mit en marche par le chemin de la porte Angélique. Le peuple bordait les avenues, pendant à peu près l'espace d'une lieue, et lui prodiguait les témoignages du respect le plus touchant.. Il était accompagné de six cardinaux, de plusieurs prélats et d'une suite de quinze à vingt personnes.

A Florence, la pieuse reine d'Etrurie lui fit le plus respectueux accueil. Elle avait fait préparer des logements somptueux, et

elle fut la première à demander la bénédiction du saint Père.

Là, il s'agita une question importante. On proposa au pape de ne pas passer outre, et de différer son départ d'un jour, pour qu'on eût le temps d'établir des cordons qui couperaient les communications entre la Toscane et Bologne, à cause d'une maladie épidémique qui s'était manifestée à Livourne. Mais Pie VII ne voulut pas suivre ce conseil d'un agent anglais, et le trouva indigne du caractère d'un pontife, puisqu'il avait promis de se rendre en France le plus promptement possible.

Arrivé à Turin, le 13 novembre, le saint Père écrivit à l'empereur :

« Très-cher fils en Jésus-Christ, nous avons reçu par les mains du cardinal Cambacérès à Turin, où nous sommes arrivé hier soir à minuit, la lettre de Votre Majesté du 1er novembre. Les obligeantes expressions de Votre Majesté, et l'attention qu'elle a eue d'envoyer trois personnages distingués pour nous féliciter sur notre voyage, nous font affronter avec plus d'empressement et de joie les fatigues de la route. Nous ne doutons pas que ces preuves décidées

de notre attachement ne soient agréables à Votre Majesté, et profitables à la religion; base constitutive de la stabilité des trônes et de la félicité des nations. Fidèle à notre parole, nous hâtons le plus que nous pouvons notre voyage, pour satisfaire votre désir; mais la fatigue et la longue et pénible marche d'hier, l'état affreux des chemins, le manque de chevaux, tel qu'une partie de notre cortége n'est pas arrivée, nous contraignent à nous reposer un jour à Turin, de concert avec les cardinaux Fesch et Cambacérès, qui en ont reconnu comme nous la nécessité *indéclinable*. Nous nous sentons stimulé dans ce voyage par le vif désir de connaître personnellement Votre Majesté, et de procurer à la religion et à l'Église des avantages qui forment, dans l'histoire des temps, une époque glorieuse pour Votre Majesté et pour nous. C'est dans ces sentiments que nous accordons à Votre Majesté, avec la plus grande effusion de notre cœur, la paternelle bénédiction apostolique.

» Donné à Turin, le 13 novembre de l'an 1804, de notre pontificat le cinquième.

» PIUS PP. VII. »

Le 20 novembre, l'empereur répondit :

« Très-saint Père, j'ai appris avec une vive joie, par la lettre de Votre Sainteté, datée de Turin, qu'elle était en bonne santé. Il me tarde d'apprendre de quelle manière elle a supporté le passage des montagnes. Je me flatte que dans cette semaine j'aurai le bonheur de la voir et de lui exprimer les sentiments que j'ai pour elle. Me rendant à mon palais de Fontainebleau, qui est sur la route, je me trouverai, par cette circonstance, en jouir plus tôt.

» Sur ce, je prie Dieu qu'il vous conserve, très-saint Père, longues années au régime et gouvernement de notre mère sainte Église.

Votre dévot fils,

L'empereur des Français,

» NAPOLÉON. »

A Saint-Cloud, 20 novembre 1804.

Le 25 novembre, le saint Père arriva à Fontainebleau à midi et demi ; il était très-

fatigué. Un jour on lui faisait faire dix-neuf lieues, un autre jour quatre lieues. Il y avait un nouveau pont à Nemours, on désirait que le pape y passât le premier, mais on l'y fit arriver à minuit.

L'empereur Napoléon, qui était sorti à cheval *pour chasser*, ayant été averti de l'approche du pape, alla au-devant de Sa Sainteté, et la rencontra à la Croix de Saint-Hérem. Six voitures de Sa Majesté s'aprochèrent alors; l'empereur monta le premier en voiture (ce qu'on appelle, et ce qui est en effet la politesse italienne), pour s'asseoir à gauche et placer Sa Sainteté à sa droite, ils entrèrent au château au milieu d'une haie de troupes, et au bruit de salves d'artillerie. Par une singulière combinaison c'était les mamelouks qui précédaient immédiatement le cortége.

Son Eminence le cardinal Caprara et les grands offiiciers de la maison reçurent le pape et l'empereur au bas du perron. La joie rayonnait sur le front de Napoléon, et la figure calme du pape exprimait une satisfaction mêlée de quelque embarras. Ils allèrent ensemble, par l'escalier doré, jusqu'à la pièce qui devait séparer leur appar-

tement. Là, Sa Sainteté ayant quitté l'empereur, fut accompagnée par le grand-chambellan, le grand-maréchal du palais, et le grand-maître des cérémonies, dans l'appartement préparé pour elle.

Après s'être reposée quelques instants, Sa Sainteté alla faire visite à l'empereur; elle fut conduite dans son cabinet par les grands officiers, et reconduite par l'empereur jusqu'à la salle où ceux-ci se tiennent ordinairement. Le pape vit ensuite l'impératrice, et il dit en rentrant qu'il avait été très-satisfait de son accueil, et des sentiments qu'elle avait témoignés. Le pape étant ensuite revenu dans son appartement, il y reçut les ministres et les grands officiers. Le ministre Fouché ayant demandé à Sa Sainteté comment elle avait trouvé la France, le pape répondit : « Béni soit le ciel! nous l'avons traversée au milieu d'un peuple à genoux. Que nous étions loin de la croire en cet état! »

A quatre heures, le pape fut prévenu que l'empereur allait lui rendre visite. En effet, il se rendit dans le cabinet de Sa Sainteté. Les choses se passèrent de la même manière que pour la visite du pape à l'empereur. A

chacune de ces visites le pape et l'empereur restèrent seuls ensemble pendant plus d'une demi-heure.

Deux jours après, le Saint Père reçut les députations des principaux corps de l'état. On entendit avec un certain étonnement les orateurs énoncer des vérités qu'on n'avait guère jusque-là proclamées officiellement.

Ainsi, M. François de Neufchâteau disait au nom du sénat :

« Très-saint Père, le sacre des princes chrétiens a commencé, dans notre Europe, par les monarques de la France, à l'imitation de l'usage suivi jadis chez les Hébreux. Dans l'ancienne loi, cette cérémonie fut d'institution divine ; sous la nouvelle loi, elle n'est pas précisément une obligation des princes, mais les Français y ont toujours attaché beaucoup d'importance, ils ont toujours aimé que leurs simples actes civils fussent sanctifiés par la religion, pour ajouter encore au frein public des lois, le frein secret des consciences. A plus forte raison devaient-ils désirer que leurs grands contrats politiques fussent revêtus avec pompe de cette ga-

rantie qui grave dans le ciel ce qui est écrit sur la terre. Dans cette époque remarquable, où Votre Sainteté a bien voulu venir sacrer elle-même le chef de la nouvelle dynastie, cette démarche leur rendra plus vénérable encore la Majesté Impériale, comme elle leur rendra plus chère l'autorité religieuse du souverain Pontife. La France méritait sans doute cette faveur particulière ; son église est la fille aînée de l'Eglise romaine. »

Quand M. de Fontanes s'avança pour parler au nom du corps législatif, dont il était le président, le saint Père, qui avait été averti de la juste réputation de l'orateur, lui adressa lui-même quelques compliments avant de l'entendre ; puis il le considéra de ce regard placide et céleste, qui peignait toute son âme.

M. de Fontanes baissa un moment les yeux, et commença ainsi :

« Très-saint Père, quand le vainqueur de Marengo conçut au milieu du champ de bataille le dessein de rétablir l'*unité religieuse*, et de rendre aux Français leur culte antique, il préserva d'une ruine entière les principes de la civilisation : cette

grande pensée survenue dans un jour de victoire, enfanta le concordat; et le corps législatif, dont j'ai l'honneur d'être l'organe auprès de Votre Sainteté, convertit le concordat en loi nationale.

» Jour mémorable, également cher à la sagesse de l'homme d'état, et à la foi du chrétien! C'est alors que la France, abjurant de trop grandes erreurs, donna les plus utiles leçons au genre humain. Elle sembla reconnaître devant lui que toutes les pensées irréligieuses sont des pensées impolitiques, et que tout attentat contre le christianisme est un attentat contre la société. Le retour de l'ancien culte prépara bientôt celui d'un gouvernement plus naturel aux grands états, et plus conforme aux habitudes de la France. Tout le système social, ébranlé par les opinions inconstantes de l'homme, s'appuya de nouveau sur une doctrine immuable comme Dieu même. C'est la religion qui policait autrefois les contrées sauvages; mais il était plus difficile aujourd'hui de réparer leurs ruines, que de fonder leur berceau. Nous devons ce bienfait à un double prodige. La France a vu naître

un de ces hommes extraordinaires qui sont envoyés de loin en loin au secours des empires prêts à tomber, tandis que Rome a vu briller sur le trône de Saint-Pierre les vertus apostoliques du premier âge. Leur douce autorité se fait sentir à tous les cœurs. Des hommages universels doivent suivre un pontife aussi sage que pieux, qui sait à la fois tout ce qu'il faut laisser au cours des affaires humaines, et tout ce qu'exigent les intérêts de la religion. Cette religion auguste vient consacrer avec lui les nouvelles destinées de l'empire français, et prend le même appareil qu'au siècle des Clovis et des Pepin.

» Tout a changé autour d'elle; seule, elle n'a pas changé. »

Quelques mots simples et plus significatifs, partis du cœur de celui qui devait composer de beaux vers sur la captivité de Pie VII, furent ajoutés; mais on empêcha de les publier. La réponse du pape ne porta que sur ces derniers mots, qui l'avaient attendri, et l'on vit qu'il bénissait M. de Fontanes avec un mouvement de sensibilité plus recueilli.

Les évêques constitutionnels cherchaient

cependant quelques moyens d'approcher du premier consul, et ils voulaient à tout prix se trouver présents au sacre, sans avoir souscrit aux conditions que le pape avait stipulées à leur égard.

Le soir même du 30 novembre, l'empereur remit directement au saint Père, après lui en avoir fait rapidement la lecture, une déclaration de M. Lecoz. A peine seul, le pape lut attentivement la déclaration, et le lendemain matin, il jugea à propos d'écrire à Napoléon la lettre suivante.

« Hier soir, aussitôt que nous fûmes en liberté, nous prîmes en considération la déclaration de l'évêque Lecoz, que Votre Majesté, dans sa bonté, daigna nous apporter elle-même. En la parcourant, nous remarquâmes une chose qui nous avait échappé, dans *la rapide lecture que nous en fit Votre Majesté*. Le susdit évêque, aux mots conservés dans la formule minutée par M. le cardinal Fesch et M. Portalis : » *Et soumission à ses jugements sur les affaires ecclésiastiques de France*, » a substitué ceux-ci : « *Sur les affaires canoniques de France*. » Nous connaissons suffisamment la malice de ce changement, et nous

ne pouvons l'admettre. Nous nous sommes cru obligé d'en prévenir sur-le-champ Votre Majesté, puisque nous sommes pressé, et qu'on n'a encore rien obtenu d'un petit nombre de réfractaires obstinés. Nous connaissons assez la piété et la haute sagesse de Votre Majesté, pour être assuré qu'elle daignera prendre les mesures nécessaires afin que nous ne nous trouvions pas compromis, et que rien ne puisse *troubler* ou *souiller* l'auguste et sainte fonction de demain matin. Nous prions le Seigneur de combler de toutes sortes de biens Votre Majesté Impériale, à qui nous accordons, de cœur, la bénédiction apostolique.

» De notre demeure, 1er décembre de l'an 1804, de notre pontificat le cinquième.

» PIUS PP. VII. »

La victoire de Pie VII sur Napoléon fut rapide et complète; mais l'homme habitué à voir tout plier sous sa loi éprouva une vive impatience, parce qu'il se vit forcé d'abandonner les constitutionnels, et il se sentit vaincu. Il arrêta qu'après le sacre il se couronnerait lui-même.

Le 2 décembre, à neuf heures, Sa Sainteté partit du palais des Tuileries pour se rendre à la métropole, et elle descendit de voiture au vestibule du grand escalier construit pour la conduire dans les salles de l'archevêché.

Le saint Père ensuite fit son entrée dans l'église ; il était revêtu d'une chape, la tiare sur la tête, et placée au milieu de deux cardinaux diacres assistants, le cardinal Braschi, neveu de Pie VI, et le cardinal de Bayane, Français, qui soutenaient de chaque côté les bords de sa chape.

A dix heures, Napoléon et Joséphine partirent des Tuileries ; bientôt la cérémonie commença. Quand le pape demanda à Napoléon s'il promettait de maintenir la paix dans l'Eglise de Dieu, *Profiteris-ne*, *etc.*, Napoléon répondit d'une voix assurée: *Profiteor*.

Au moment de la cérémonie du sacre, Napoléon et Joséphine se mirent à genoux au pied de l'autel sur des carreaux. Le sacre fini, le pape récita l'oraison dans laquelle il est demandé que l'empereur soit le protecteur des veuves et des orphelins, et qu'il détruise *l'infidélité* qui se ca-

che et celle qui se montre en haine du nom chrétien.

Après l'oraison où il est dit : « Le sceptre de votre empire est un sceptre de droiture et d'équité, » Napoléon monta à l'autel, prit la couronne et la plaça sur sa tête. Il prit ensuite celle de l'impératrice, revint auprès d'elle et la couronna. L'impératrice reçut à genoux la couronne.

M. de Pradt, qui remplit les fonctions de maître des cérémonies du clergé, et qui ne quitta point Napoléon d'un seul pas, dit que, soit fatigue, soit mauvaise disposition de sa santé, dans tout le cours de la cérémonie, il ne fit que *bailler*. Les Italiens ne remarquèrent que plusieurs signes d'impatience ; les cardinaux en savaient la raison. Mais les évènements vont nous instruire mieux que des observations dans lesquelles on a pu se tromper. Le *Moniteur* du 3 décembre s'exprime ainsi :

» Nous ne pouvons donner aujourd'hui à nos lecteurs, sur l'auguste cérémonie du sacre et du couronnement, les détails qu'ils attendent, et que *nous nous proposons de leur offrir*. La grandeur de ces

solennités ne laisse pas à l'esprit la liberté nécessaire pour peindre en si peu de moments un si magnifique spectacle.

En définitive, il n'y eut dans aucun *Moniteur* aucune description du sacre et du couronnement.

Cependant on n'avait pas encore à Rome de nouvelles du pape en date de Fontainebleau, et l'on faisait même courir une foule de bruits sinistres, lorsqu'un soir le cardinal Consalvi nous annonça qu'un ballon d'une très-grande hauteur, ayant une forme bizarre, et recouvert dans toute sa longueur d'un fil de soie, venait de s'abattre dans le lac de Bracciano.

M. le duc de Mondragone envoyait le rapport suivant daté du 18 décembre :

« Le 17 décembre, vers la vingt-quatrième heure (cinq heures du soir), on vit paraître dans les airs un globe d'une grandeur démesurée. Il tomba sur le lac Bracciano, où il ressemblait à une maison flottante. Le globe était de taffetas gommé et environné d'un filet. La galerie qui était en fil de fer s'était un peu brisée. Il

paraissait avoir été illuminé, et il y avait encore des lampions[1].

Ainsi c'était par ce ballon, parti de Paris le 25 frimaire (16 décembre), vers sept heures du soir, qu'on apprenait à Rome des nouvelles de l'arrivée du pape à Paris. Il paraît que le dimanche soir, 16 décembre, le ballon avait été lancé au moment d'une pluie violente, et d'un ouragan d'hiver qui l'avait précipitamment emporté dans la direction du Dauphiné : des lettres d'Embrun ont constaté depuis, que ce ballon a été vu stationnaire à dix heures du matin, le lundi 17 décembre, et que tout-à-coup un vent impétueux l'avait entraîné vers les côtes de la Méditerranée. Le ballon avait été jeté, le même jour, 17,

[1] On a trouvé attaché au globe l'avis suivant écrit en français : « Le ballon porteur de cette lettre a été lancé à Paris, le 25 frimaire au soir, par M. Garnerin, aéronaute privilégié de Sa majesté l'empereur de Russie, et ordinaire du gouvernement français, à l'occasion de la fête donnée par la ville de Paris à Sa Majesté l'empereur Napoléon. Les personnes qui trouveront ce ballon, sont priées d'en avoir soin, et d'informer M. Garnerin du lieu où il descendra.

Il se transportera où le ballon sera tombé, s'il est nécessaire. »

sur le littoral de la campagne de Rome, puis ballotté au-dessus du lac de Bracciano ; alors une pluie fine et un brouillard, assez commun sur les lacs d'Italie, l'avaient peu à peu amolli, forcé de descendre, et enfin abaissé jusqu'aux eaux du lac.

Ce qui est à remarquer, c'est que beaucoup de personnes ne voulurent rien croire de cet évènement, ni à Paris, ni à Rome. Dans cette dernière ville surtout, une foule de personnes s'amusèrent à publier que l'arrivée de ce ballon était une fable.

Mais il n'en était pas ainsi, et il demeura constant qu'un ballon, lancé à Paris le dimanche 16 décembre, à sept heures du soir, avait pu parcourir trois cents lieues et parvenir près de Rome le lundi suivant, en vingt-deux heures : il faut ajouter que la circonstance des ouragans successifs a pu seule déterminer une telle vitesse dans la marche de cet aérostat.

Napoléon fut frappé de ce fait extraordinaire, et il le rappela lui-même dans une lettre qu'il écrivit plus tard au pape.

Cependant Rome, livrée à mille bruits sinistres, et encore excitée par les mécon-

tentements de la Russie, manifestait de toutes parts, devant les agents français, le désir de revoir Pie VII. « Les cérémonies sont finies, disait-on, nous avons vu arriver un témoin qui a fait partie des fêtes; il n'est plus permis d'en douter. Qu'on nous rende notre souverain! nos affaires languissent; vos discussions peuvent être bientôt terminées : on veut chez vous ou l'on ne veut pas satisfaire aux demandes du pontife. Qu'il revienne! Rome le chérit et réclame son retour. Il ne faudrait pas que la guerre surprît le pape au milieu des états étrangers. Il a voyagé dans la saison la plus rude. En posant le pied en Italie, il marchera au-devant du printemps; vous savez bien que vos ouragans cessent leurs sifflements et se taisent aux approches de cette ville, qui n'a cessé d'être la métropole de la gloire guerrière, que pour devenir la métropole de la religion qui prêche la paix au monde entier. »

Le pape, de son côté, qui avait constamment fait sa résidence aux Tuileries, dans le pavillon de Flore, continuait d'accorder des audiences aux fidèles. Aucune

personne de sa suite ne donnait occasion à des plaintes. Il recevait quelquefois l'empereur, et toujours il lui témoignait une bienveillance digne et affectueuse.





CHAPITRE VII.

Le saint Père pensait à son départ; mais avant de quitter Paris, il fit remettre à Napoléon un mémoire sur les affaires ecclésiastiques. Ce mémoire ne fut pas bien accueilli; M. Portalis, d'ailleurs plein de bonnes intentions, y répondit par des observations, qui manquaient d'exactitude, même sous le rapport des faits historiques.

Napoléon avait voulu disserter lui-même; et, muni des faux arguments qu'il avait empruntés au mémoire dont nous venons de parler, il entra en personne en conférence avec Pie VII. Il s'appuyait surtout sur l'influence qu'il prétendait avoir été exercée, par le pape Clément XI, sur Louis XIV. Le saint Père s'était entouré de tous les documents qui pouvaient éclaircir

la question, et il avait découvert toute la fausseté de l'échafaudage qu'on avait élevé à ce sujet.

L'empereur prenait goût à cette interpellation, *Votre Clément* XI ; il la répétait en gesticulant avec vivacité, mais sans colère ; il étendait horizontalement sa main, dont il touchait fréquemment la poitrine du saint Père, en disant sans cesse : « Qu'avez-vous à répondre ? quelle force n'a-t-on pas pour accabler un vieillard, un roi fatigué, ennuyé, *qui a trop fait la guerre*, dont les malheurs avaient sans doute altéré la raison ? » Il faut laisser ici Pie VII rapporter lui-même ce qu'il éprouvait. C'est ainsi qu'il racontait ce qui s'était passé : « Nous avions remarqué que l'empereur disait toujours la même chose. Il ne sortait pas de 1713, et du Père Letellier, et cependant il ne s'agissait, dans ce qu'il disait, que de 1693 et du Père Lachaise. A tous ses *Votre Clément* XI, nous avions bien envie de répondre : *Votre Louis* XIV a cependant écrit cela dans un autre temps ; mais nous ne pouvions pas le trop enivrer, Napoléon, ce que doit éviter un ministre de la religion ; ni le mortifier, ce que dé-

fend la charité. Avec la perspicacité que nous lui connaissions, si nous avions dit deux mots, il aurait saisi les dates, la vérité, *l'imbroglio* des faits, et alors il serait parti en colère. M. Portalis avait dit verbalement toutes ces raisons au cardinal Antonelli. M. Portalis était celui qui fournissait à l'empereur de telles informations. L'empereur, mieux instruit, se serait indigné, il aurait tout renversé sur son passage, mandé M. Portalis, il l'aurait maltraité; et nous, nous aimions M. Portalis, il accueillait honorablement les évêques; M. Portalis disait : *L'évêque qui vit bien dans l'unité, est pour son diocèse le chef de la parole et de la conduite;* nous faisons grand cas d'un homme qui parle ainsi des évêques, et nous nous sommes borné à dire *avec quelque fermeté* : Vous vous trompez, ce n'est pas cela; mais jamais l'empereur n'a voulu comprendre ces ménagements. » Cependant Napoléon, sans se rendre compte des motifs de la résistance du pape, fut frappé de la dignité, de la douceur de ses paroles, de cette sorte de conseil tendre qui était peint dans ses yeux, de l'obstination polie de ses ré-

ponses ; il lut, en rentrant dans son cabinet, le mémoire joint au rapport de M. Portalis, en date du 10 février, et qui devait être remis au pape ; fit à ce mémoire des corrections et ordonna une autre rédaction plus mitigée. Il ne restait plus à traiter, entre le pontife et l'empereur, que la question relative aux domaines enlevés au saint-siége ; un mémoire fut présenté à ce sujet. La réponse qui y fut faite était de nature à consoler le cœur du vénérable pontife, à cause des sentiments qu'elle exprimait, et elle était loin de faire pressentir les évènements odieux qui allaient se développer.

« L'empereur, est-il dit, dans cette réponse, a lu avec le plus vif intérêt le mémoire qui renferme diverses réclamations de Sa Sainteté sur les pertes que le saint-siége a éprouvées depuis le milieu du dernier siècle jusqu'à ce jour. Les réflexions nobles et pieuses que le saint Père exprime en cette occasion ont redoublé pour lui la vénération de l'empereur. Les sentiments de confiance et d'affection que le saint Père manifeste envers l'empereur augmenteraient, s'il était pos-

sible, son amour et sa gratitude filiale.

» L'empereur a toujours pensé qu'il était utile à la religion que le souverain Pontife de Rome fût respecté, non-seulement comme chef de l'Eglise catholique, mais encore comme souverain indépendant. Dans tous les temps, l'empereur regardera comme un devoir de garantir les états du saint Père, et de lui procurer, dans les guerres qui pourront encore à l'avenir diviser les états chrétiens, une tranquillité entière et assurée. Le siècle qui vient de finir et celui qui l'a précédé, ont été funestes à la puissance temporelle du saint-siége. La puissance spirituelle a reçu encore de plus fâcheuses atteintes. Dieu a permis qu'un grand nombre de peuples osât avec succès rompre tous les liens de l'obéissance, et parmi ceux qui n'ont pas été séparés, plusieurs ont écouté avidement les maximes qui tendaient à détruire tout sentiment de religion, et à ébranler même les principes de la morale humaine. Le désordre allait croissant, et tous les genres de mécréance étaient en honneur, lorsque Dieu, pour accomplir ses desseins, a sus-

cité l'empereur. Il a d'abord, par le crédit de son exemple, arrêté le torrent des opinions dominantes. Il a fait éclater hautement sa reconnaissance envers *Dieu, l'auteur de ses victoires*, et à peine a-t-il été investi du suprême pouvoir, qu'il a ouvert les temples, relevé les autels; par ses soins trente millions de catholiques sont revenus à l'obéissance envers le chef visible de l'Eglise de Jésus-Christ.

» L'empereur rend grâces à Dieu d'avoir été choisi pour opérer un tel bien. Mais il est loin de croire qu'il ne reste rien à faire, pour maintenir les résultats heureux de cette *restauration*. L'empire de la religion est rétabli, cependant les opinions qui, pendant le cours de deux siècles, avaient incessamment travaillé à saper ses bases, ont conservé tous leurs dangers, toute leur force. Contre les attaques d'un tel ennemi, le pouvoir et les richesses ne sont d'aucune aide. La haine et l'envie s'élevèrent contre le saint-siége, au temps où il était le plus entouré d'éclat et de puissance. La bonté, la piété, le noble désintéressement du souverain Pontife qui règne aujourd'hui, assurent plus de respect et de

soumission au saint-siége, que jamais ses prédécesseurs les plus violents et les plus puissants ne lui en ont obtenu.

» Que le saint Père, pour l'édification et le bonheur des états chrétiens, exerce avec la modération et la dignité qui sont dans son caractère, l'empire qu'il doit à ses vertus et au titre de chef suprême de l'Eglise, c'est le plus cher des vœux de l'empereur, et il secondera de tout son pouvoir l'exercice d'une aussi sainte et aussi salutaire influence. Il voudrait aussi, par une considération personnelle pour le saint Père, Pie VII, pouvoir contribuer à augmenter les avantages de son existence temporelle, et il souhaiterait que Dieu voulût bien en faire naître l'occasion; *l'empereur la saisirait avec plaisir*; mais il ne lui est pas permis de tirer cette conséquence du cours des évènements passés qui ne sont au pouvoir de personne, auxquels il n'a pas eu de part, et que Dieu a permis avant l'avènement au trône sur lequel il a élevé l'empereur. En l'investissant du suprême pouvoir, Dieu en a prescrit la mesure. L'empereur doit respecter les limites que Dieu lui-même a tracées, et il se trouve égale-

ment engagé par les lois fondamentales de l'état, et par la sainteté du serment solennel qu'il a prêté.

» La France a bien chèrement acheté la puissance dont elle jouit. Il n'est pas au pouvoir de l'empereur de rien retrancher à un empire qui est le prix de dix années de guerres sanglantes, soutenues avec un admirable courage, et des plus malheureuses agitations éprouvées avec une constance sans égale. Il lui est moins permis encore de diminuer le territoire d'un état étranger qui, en lui confiant le soin de le gouverner, lui a imposé le devoir de le protéger, et n'a pas donné le droit de diminuer le territoire qu'il possédait quand l'empereur s'est chargé de ses destinées. »

Ici, il y avait dans le projet de réponse un témoignage obligeant de tendresse pour le saint Père. L'empereur trouva que ces paroles n'exprimaient qu'une partie de ses sentiments, et qu'il fallait en dire davantage ; alors il dicta à M. de Talleyrand le paragraphe suivant, que le ministre écrivit de sa propre main sur la minute.

» Si Dieu nous accorde la durée de la vie commune des hommes, nous espérons

trouver des circonstances où il nous sera permis de consolider et d'étendre le domaine du saint Père, et déjà aujourd'hui nous pouvons et voulons prêter une main secourable, l'aider à sortir du *chaos* et des embarras où l'ont entraîné les crises de la guerre passée, et par là donner au monde une preuve de notre vénération pour le saint Père, de notre protection pour la capitale de la chrétienté, et enfin du désir constant qui nous anime, de voir *notre religion* ne le céder à aucune autre pour la pompe de ses cérémonies, l'éclat de ses temples et tout ce qui peut imposer aux nations : nous avons chargé notre oncle, le cardinal grand-aumônier, d'expliquer au saint Père nos intentions *et ce que nous voulons faire.* »

Le mémoire, après avoir reçu cette intercalation, finit ainsi :

» Toujours fidèle au plan que l'empereur s'est fait dès le principe, il mettra sa gloire et son bonheur à être un des plus fermes soutiens du saint-siége, et un des plus sincères défenseurs de la prospérité des nations chrétiennes. Il veut qu'on place au premier rang des actions qui ont jeté

de l'éclat sur sa vie, le respect qu'il a toujours montré pour l'Eglise de Rome, et le succès des efforts qu'il a faits pour lui réconcilier le cœur et la foi de la première nation de l'univers. »

Pie VII dut aussi trouver dans ce dernier paragraphe, si éloquent et si animé, au moins consenti, s'il ne fut pas dicté par Napoléon, une sorte *d'amende honorable* bien franche de cette vanterie qui avait porté le général, en Egypte, à dire qu'il avait chassé de Rome le vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

Mais il y avait toujours dans Napoléon deux hommes distincts : D'abord un esprit juste, prompt, facile, net, sachant demander un conseil sur un genre d'étude et de politique qu'il n'a pas étudié, recevant avec bonne grâce une direction salutaire, et la suivant de toute la force qui accompagne une intime conviction ; ensuite, un esprit inquiet, livré à un fol orgueil, d'une érudition mal assurée, portant envie à la mission des prêtres, et se croyant humilié de ce que l'empereur n'est pas, dans ses loisirs de batailles, le pontife de la nation, comme il a été le régulateur suprême des

opérations de l'armée. Pourquoi, selon cet autre Napoléon, les consciences ne seraient-elles pas alignées et immobiles devant un commandement qui suspendrait l'action morale de tant de milliers d'hommes, quand une voix brutale aurait crié à l'intelligence : *repos*, *fixe*, ou *silence?* Ainsi la plus nombreuse église serait constamment en paix ! Mais réjouissons-nous d'avoir surpris une intention religieuse, une impression assez profondément sentie, qui ne peut désormais être indifférente au saint Père, et qui, sans doute, fit entrer de suaves consolations dans ce cœur si bon, si résigné, qui voulait toujours aimer, qui savait *attendre*, et qui avait lu, dans l'histoire sacrée, que Dieu touche de temps en temps les caractères obstinés, avant de les ramener complètement à lui.

Les cardinaux et les prélats de la suite du pape prenaient une part sincère à la joie de Sa Sainteté : quoi qu'on en ait dit, il ne fut proféré aucune plainte des refus si clairs qu'on venait d'essuyer. Le pape continuait de visiter les églises, de bénir ceux qui s'agenouillaient devant lui et ceux qui croyaient devoir lui refuser cet hom-

mage ; il voyait à ses pieds, du même œil de bonté, M. de Lalande, qu'on n'entendait plus se glorifier du nom d'athée, et ces dames pieuses qui avaient secouru la religion et ses ministres dans les malheurs de l'Eglise. En même temps, une semaine ne succédait pas à une autre, qu'il ne sollicitât la faculté de retourner à Rome. Cette permission ne devait lui être accordée que lorsqu'il aurait encore résisté à la demande la plus amère, sans doute, qu'il pût entendre de la bouche d'un Français.

Le pape n'a jamais voulu dire quel fut le grand officier, qui un jour lui parla d'habiter Avignon, d'accepter un palais papal à l'archevêché de Paris, et de laisser établir un quartier privilégié, comme à Constantinople, où le corps diplomatique accrédité près l'autorité pontificale aurait le droit exclusif de résider. Les premiers mots insinués plutôt qu'adressés directement, puis répétés à des alentours, à des confidents, à des Français amis du saint-siége, donnèrent à supposer qu'on voulait retenir le pape en France.

Ces mots funestes n'étaient pas prononcés par Napoléon, mais il avait à Paris une telle

puissance sur la pensée et sur la parole, qu'il n'était pas possible qu'on les eût hasardés sans sa permission. Le corps diplomatique, à Rome, s'en entretenait; on les répétait avec une telle assurance, que le pape crut devoir faire une réponse devant le même grand officier : « On a répandu qu'on pourrait nous retenir en France, eh bien! qu'on nous enlève la liberté : tout est prévu. Avant de partir de Rome nous avons signé une abdication régulière, valable; si nous sommes jeté en prison, l'acte est hors de la portée du pouvoir des Français; le cardinal Pignatelli en est dépositaire à Palerme, et quand on aura signifié les projets qu'on médite, il ne vous restera plus entre les mains qu'un moine misérable, qui s'appellera Barnabé Chiaramonti. »

Le soir même, les ordres de départ furent mis sous les yeux de l'empereur, et l'on n'attendit plus que les convenances raisonnables de la saison.





CHAPITRE VIII.

Pie VII se mit enfin en route pour Rome, tandis que Napoléon se dirigeait vers Milan, pour se faire sacrer roi d'Italie. Le saint Père fut singulièrement consolé, dans son voyage, par l'accueil et les honneurs qui lui furent rendus par les autorités et par les troupes, et surtout par les preuves de dévotion données par les peuples. Il entra à Rome le 16 mai 1805.

Suivant l'ordre qu'il avait donné, sa voiture prit directement le chemin de l'église de Saint-Pierre. Là, Sa Sainteté devait rendre grâces de son heureux retour. Le cardinal d'Yorck, malgré ses quatre-vingts ans, reçut le pape à la porte de la basilique.

La bénédiction terminée, le pontife s'approcha encore une fois de l'autel pour faire

sa dernière prière avant de sortir. Il paraît que lorsqu'il fut à genoux, alors, comme une sorte d'extase s'empara de lui. L'idée de se retrouver dans le principal temple de sa capitale, cent quatre-vingt-cinq jours après un départ si douloureux, le souvenir des dangers qu'il avait courus, ou qu'il croyait avoir dû courir pendant un aussi long trajet, le préoccupaient tellement, qu'il restait comme immobile au pied de l'autel. Cette immobilité se prolongeait ; l'église, où l'on était entré vers la fin du jour, et qu'on n'avait pas pensé à éclairer pour une cérémonie de nuit, commençait à s'assombrir. Plus de trente mille personnes, indécises au milieu de ce silence et de l'approche de l'obscurité, ne concevaient pas la cause de cet évènement.

Le cardinal Consalvi se leva doucement, s'approcha du pape, lui toucha doucement le bras, et lui demanda s'il éprouvait quelque faiblesse. Le pape serra la main du cardinal, le remercia, et lui expliqua que cette prolongation de sa prière était un effet de joie et de bonheur. On ramena le pape dans sa chaise à porteurs. Il était très-fatigué, et l'on exigea de lui que le soir

même il se retirât en n'accordant aucune audience.

Ce voyage avait électrisé l'âme du saint Père. Il parlait avec feu de ce qu'il avait vu ; il montrait, avec une sorte de satisfaction, les médailles qui avaient été frappées à son occasion. Il s'interrompait à tout instant pour dire des choses nouvelles. L'établissement des sœurs de la Charité de Paris, qui sont si utiles aux malades, avait excité vivement son intérêt, et il pensait à répandre cet ordre en Italie, en Allemagne et en Irlande. Il revenait ensuite aux motifs qu'il avait eus de se féliciter de son voyage. Tout-à-coup sa physionomie devint plus sérieuse. Il se recueillit un instant, comme pour parler d'une chose grave, puis il eut l'air de repousser l'idée qui venait de se présenter ; sa figure redevint riante. « Nous voulons, dit-il, vous raconter un évènement qui vous prouvera à quel point nous avons lieu d'être content de l'excellent peuple français.

« A Châlons-sur-Saône, nous allions sortir d'une maison que nous avions habitée pendant plusieurs jours ; nous partions pour Lyon ; il nous fut impossible de traverser

la foule ; plus de deux mille femmes, enfants, vieillards, garçons, nous séparaient de la voiture, qu'on n'avait jamais pu faire avancer. Deux dragons, (le pape appelait ainsi les gendarmes à cheval, parce que les seuls corps de cavalerie, qu'il eût à son service, étaient de l'arme des dragons), deux des dragons chargés de nous escorter, nous conduisirent à pied jusqu'à notre voiture, en nous faisant marcher entre leurs chevaux bien serrés. Les dragons paraissaient se féliciter de leur manœuvre, et fiers d'avoir plus d'invention que le peuple. Arrivé à la voiture, à moitié étouffé, nous allions nous y élancer avec le plus d'adresse et de dextérité possible, car c'était une bataille où il fallait employer la malice, lorsqu'une jeune fille, qui à elle seule eut plus d'esprit que nous et les deux dragons, se glissa sous les jambes d'un des chevaux, saisit notre pied pour le baiser, et ne voulait pas le rendre, parce qu'elle avait à le passer à sa mère qui arrivait par le même chemin. Prêt à perdre l'équilibre, nous appuyâmes nos deux mains sur un des dragons, celui dont la figure n'était pas la plus sainte, en le priant de nous soutenir.

Nous lui disions : *Signor dragone*, ayez pitié de nous. Voilà que le bon soldat (fions-nous donc à la mine), au lieu de prendre part à notre peine, s'empara à son tour de nos mains pour les baiser à plusieurs reprises. Ainsi, entre la jeune fille et le soldat, nous fûmes comme suspendu pendant plus d'un demi-quart de minute, *nous redemandant*, et attendri jusqu'aux larmes. Ah ! que nous avons été content de ce bon peuple ! »

Le 26 juin, Pie VII réunit les cardinaux dans un consistoire, et leur rendit compte de son voyage en France, et des cérémonies du sacre et du couronnement ; mais le temps des consolations était passé.

Napoléon écrivit au pape, pour lui demander l'annulation du mariage de son frère Jérôme avec M.elle Paterson, protestante et fille d'un négociant des Etats-Unis.

« .... Il me paraîtrait mieux, disait Napoléon, que le mariage fût cassé à Rome, ne fût-ce que pour l'exemple des maisons souveraines qui contracteront un mariage avec une protestante.... Il est important, pour la France même, qu'il n'y ait pas aussi près de moi une fille protestante. » Malgré ces raisons et les bonnes disposi-

tions que semblait témoigner Napoléon, les formalités nécessaires pour ce mariage avaient été remplies, et le saint Père dut répondre qu'après avoir examiné avec soin les moyens de casser ce mariage, il ne lui avait pas été possible d'en trouver aucun, qui, d'après les principes de l'Église, pût l'autoriser à en déclarer la nullité.

Cette affaire s'assoupit, mais laissa dans l'esprit de Napoléon de fâcheuses impressions.

Différents règlements émanés de l'empereur, au sujet de l'organisation du clergé d'Italie, exigèrent, de la part du pape, des réclamations qui ne furent guères écoutées. La guerre embrasait de plus en plus l'Europe; Napoléon voulut marcher sur Vienne, et, sans nul avertissement, il donna l'ordre d'occuper Ancône.

A cette nouvelle, le pape écrivit aussitôt :

« IMPÉRIALE ET ROYALE MAJESTÉ,

» Nous dirons franchement à Votre Majesté, avec toute l'ingénuité de notre caractère, que l'ordre qu'elle a donné au

général Saint-Cyr d'occuper Ancône avec les troupes françaises, et de la faire approvisionner, nous a causé non moins de surprise que de douleur, tant pour la chose en elle-même, que pour la manière dont elle a été exécutée, Votre Majesté ne nous ayant en aucune façon prévenu.

» Véritablement, nous ne pouvons dissimuler que c'est avec une vive sensibilité, que nous nous voyons traité d'une manière qu'à aucun titre nous ne croyons avoir méritée.

» Notre *neutralité*, reconnue par Votre Majesté, comme par toutes les autres puissances, et pleinement respectée par elles, nous donnait un motif particulier de croire que les sentiments d'amitié qu'elle professait à notre égard nous auraient préservé de cet amer déplaisir : nous nous apercevons que nous nous sommes trompé.

» Nous le dirons franchement; dès l'époque de notre retour de Paris, nous n'avons éprouvé qu'amertumes et déplaisirs, quand au contraire la connaissance personnelle que nous avions faite avec Votre Majesté, et notre conduite invariable nous promettaient toute autre chose.

En un mot, nous ne trouvons pas dans Votre Majesté la correspondance de sentiments que nous étions en droit d'attendre.

» Nous le sentons vivement; et, à l'égard de l'invasion présente, nous disons avec sincérité que ce que nous devons à nous-même, et les obligations que nous avons contractées envers nos sujets, nous forcent de demander à Votre Majesté l'évacuation d'Ancône, au refus de laquelle nous ne verrions pas comment pourrait se concilier la continuation des rapports avec le ministre de Votre Majesté à Rome, ces rapports étant en opposition avec le traitement que nous continuerions à recevoir de Votre Majesté, dans Ancône.

» Que Votre Majesté se persuade que cette lettre est un devoir pénible pour notre cœur, mais que nous ne pouvons dissimuler la vérité, ni manquer en outre aux obligations que nous avons contractées.

» Nous voulons donc espérer qu'au milieu de toutes les amertumes qui nous accablent, Votre Majesté voudra bien nous

délivrer du poids de celles-ci, qu'il dépend de sa seule volonté de nous épargner.

» Nous finissons en lui accordant de tout notre cœur la paternelle bénédiction apostolique.

» Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, le 13 novembre de l'an 1805, de notre pontificat le sixième.

» PIUS PP. VII. »

Napoléon ne répondit à cette lettre qu'après la victoire d'Austerlitz ; il se plaint que Pie VII n'ait pas assez de confiance en lui. « Dieu, dit-il, a fait éclater, par les succès dont il a favorisé mes armes, la protection qu'il a accordée à ma cause. » Il accuse le pape d'écouter ses ennemis, de les accueillir, il rappelle le refus que le saint Père avait fait d'annuler le mariage de son frère. « Si Votre Sainteté, ajoute-t-il, veut renvoyer mon ministre, elle est libre d'accueillir de préférence et les Anglais et le calife de Constantinople. »

Le saint Père, vivement affligé de si fâcheuses dispositions, écrivit aussitôt une lettre circonstanciée où il entrait dans tous

les détails, répondait dignement à tous les reproches. On y lisait ces mots remarquables :

« Votre Majesté reconnaît de Dieu l'heureux succès de ses armes, le grand accroissement de sa gloire, qui cependant semblait ne pas pouvoir recevoir une augmentation ; elle reconnaît de Dieu la *dilatation* de son empire et de ses domaines. Un tel sentiment, qui fait la gloire la plus grande de sa gloire, nous assure que Votre Majesté reportera vers Dieu et fera servir au bien de la religion et de l'Eglise, la célébrité de son nom et le fruit de ses conquêtes.... » La lettre se terminait ainsi :

« Cette liberté de langage sera pour Votre Majesté une *arrhe* de notre confiance en vous. Si l'état de tribulation, auquel Dieu nous a réservé dans notre douloureux pontificat, devait arriver à son comble ; si nous devions nous voir ravir une chose si précieuse pour nous, l'amitié et la bienveillance de Votre Majesté, le prêtre de Jésus-Christ, qui a la vérité dans le cœur et sur les lèvres, supportera tout avec résignation et sans crainte ; de la tribulation elle-même il recevra le *reconfort* de sa

constance. Il espère que la récompense que ne lui offre pas le monde, lui est réservée plus solide, éternelle dans le ciel. »

Il paraît que les expressions courageuses du saint Père produisirent pour le moment une impression vive sur Napoléon. Mais ce premier mouvement ne tarda pas à s'effacer ; et, quinze jours après, il répondit lui-même par une lettre qui peut s'analyser en ces termes : « Je prends plus soin de la religion que vous-même ; vous la laissez en souffrance, regardez-moi faire ; je serai plus sage, plus habile, plus pieux même que vous Je ne suis pas seulement le guerrier du siècle ; si j'étais encore davantage le maître, je me déclarerais le pontife suprême, et moi je ne laisserais pas *périr des âmes*. »

Le saint Père répondit le même jour. Il accuse réception de la lettre de Napoléon, et il dit qu'il lui est impossible d'exprimer suffisamment quelle sensation a produite en lui la lecture du contenu :

« Nous devons à Dieu, à l'Eglise, à nous-même, à l'attachement paternel que nous professons pour vous, à la gloire même de Votre Majesté, qui nous est à

cœur autant qu'à elle, un *parler* libre et franc, tel qu'il convient à la candeur de notre caractère, et aux devoirs de notre ministère ici-bas.

» Nous le devons d'autant plus qu'une forte nécessité nous excite à remplir les devoirs les plus essentiels ; nous ne voyons que trop par la secousse qui nous a frappé, que les sentiments manifestés par Votre Majesté menacent la dignité du saint-siége, et les droits les plus inaltérables et les plus respectés de sa libre souveraineté.

» Nous avons eu et nous aurons toujours pour Votre Majesté impériale et royale les égards les plus étendus que peuvent suggérer l'estime, la bienveillance et l'amitié ; mais nous ne pouvons ni nous prêter à ces concessions auxquelles répugnent les obligations *indéclinables* de notre double *représentance*, ni dissimuler les vérités dont nous sommes convaincu par l'intime témoignage de notre conscience, ni céder à ce qui s'oppose à la garde de ce dépôt du patrimoine de l'Eglise romaine, qui nous a été transmis à travers une si longue série de siècles par nos prédécesseurs, et que nous avons promis en face du Tout-Puis-

sant, au pied des autels, et par les serments les plus sacrés, de transmettre intact à ceux qui nous succéderont.

Après d'admirables développements sur tous les points en litige, le saint Père termine en disant :

» Voilà les sentiments candides que la voix de notre conscience nous a dictés..... Si nous étions assez malheureux pour que le cœur de Votre Majesté ne fût pas ému par nos paroles, nous souffririons avec une résignation évangélique tous les désastres, nous nous soumettrions à toutes les douleurs, en les recevant de la main du Seigneur. Oui, la vérité triomphera toujours sur nos lèvres ; la constance à maintenir intacts les droits de notre siége règnera dans notre cœur ; nous affronterons toutes les adversités de cette vie, plutôt que de nous rendre indigne de notre ministère, et vous, vous ne vous éloignerez pas de cet esprit de sagesse et de prévoyance qui vous distingue ; il vous a fait connaître que la prospérité des gouvernements et la tranquillité des peuples sont inséparablement attachées au bien de la religion.... Vous n'oublierez pas enfin que

nous nous trouvons à Rome exposé à tant de tribulations, et qu'il y a à peine une année que nous sommes parti de Paris.

» Nous finissons en vous accordant de tout cœur la paternelle bénédiction apostolique.





CHAPITRE IX.

Napoléon, vainqueur de l'Europe, ne pouvait supporter la pensée qu'il y eût dans le monde un homme plus puissant que lui, et que la force de ses armes pût venir se briser contre un vieillard. Il avait longtemps caressé l'idée d'égaler Charlemagne; mais ses succès avaient enflé son orgueil, il voulait s'élancer au delà : « Moi, disait-il à M. de Fontanes, je ne suis pas né à temps; voyez Alexandre, il a pu se dire le fils de Jupiter, sans être contredit. Moi, je trouve dans mon siècle un prêtre plus puissant que moi, car il règne sur les esprits, et je ne règne que sur la matière. »

Les actes les plus significatifs vinrent bientôt témoigner de l'humeur et de l'hostilité du guerrier vainqueur. Le cardinal

Fesch fut remplacé par M. Alquier, ambassadeur de Naples; les principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo furent données, sans avertissement préalable : l'une à M. de Talleyrand, l'autre au général Bernadotte; la reconnaissance de Joseph Bonaparte, comme roi de Naples, fut demandée avec hauteur, et les exigences se multipliaient avec tant d'obstination, que le saint Père répondit enfin au nouvel ambassadeur : « Tous les points importants de nos états sont successivement occupés par les troupes de l'empereur, que nous ne pouvons plus faire subsister, même en mettant de nouveaux impôts. Nous vous prévenons que, si l'on veut s'emparer de Rome, nous refuserons l'entrée du château Saint-Ange. Nous ne ferons aucune résistance, mais vos soldats devront briser les portes à coups de canon. L'Europe verra comme on nous traite, et nous aurons du moins prouvé que nous avons agi conformément à notre honneur et à notre conscience. Si l'on nous ôte la vie, la tombe nous honorera, et nous serons justifié aux yeux de Dieu et dans la mémoire des hommes. »

Et dans une autre occasion : « Sa Majesté peut, quand elle le voudra, exécuter ses menaces, et nous enlever ce que nous possédons. Nous sommes résigné à tout, et prêt, si elle le veut, à nous retirer dans un couvent, ou dans les *catacombes de Rome*, à l'exemple des premiers successeurs de saint Pierre. »

Bientôt, des menaces on en vint aux effets. Napoléon ordonna d'occuper Rome, en déclarant que l'armée allait à Naples. Les troupes entrèrent le 2 février. Le commandant du *fort Saint-Ange* remit au général Miollis une protestation contre l'occupation de cette citadelle. Le 3, Sa Sainteté reçut M. Alquier et le général Miollis. Le pape leur déclara que tant que les troupes seraient à Rome, il se considérerait comme prisonnier, et qu'aucune négociation n'était plus possible. Le 8, le pape consentit à voir l'état-major : « Nous aimons toujours les Français, dit-il; quelque douloureuses que soient les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, nous sommes sensibles à la démarche que vous faites auprès de nous. Vous êtes célèbres dans toute l'Europe, par votre cou-

rage, et nous devons rendre justice aux soins que vous mettez à faire observer une discipline exacte par les soldats que vous commandez. »

Pie VII ayant cessé toutes ses promenades au dehors, le corps diplomatique chercha à lui faire adopter un autre genre de vie. Le pape répondit avec obligeance qu'il le remerciait de cet intérêt, mais qu'il ne sortirait plus du palais de Monte-Cavallo, tant qu'il y aurait une armée étrangère dans Rome.

L'ambassadeur français reçut l'ordre de se retirer, et le général Miollis demeura maître de la police du pays.

Le 21 avril, un piquet de soldats enleva militairement le gouverneur de Rome, monsignor Cavalchini. Le saint Père avait, pour le bien de la paix, changé son premier ministre. Le cardinal Consalvi avait été remplacé par le cardinal Tassoni, puis par les cardinaux Doria, Gabrielli et Pacca. Les Français trouvaient toujours des motifs pour demander le renvoi des ministres, et l'on vint notifier un ordre de départ au cardinal Pacca, sous prétexte

qu'il paraissait contraire aux enrôlements faits par les Français. Le saint Père en fut instruit, et il se rendit aussitôt dans les appartements de son ministre; il lui ordonna de ne pas obtempérer à l'ordre qu'on lui signifiait; puis, se tournant vers l'officier : « Déclarez au général qui vous envoie, dit-il avec une vivacité qui ne lui était pas ordinaire, qu'il est temps de mettre un terme aux outrages et aux insultes qu'il nous fait, quoique se disant encore catholique; que je comprends bien où tendent ces violences; qu'on veut m'enlever un à un tous mes ministres, pour empêcher l'exercice de mon devoir apostolique et des droits de ma souveraineté temporelle. » Puis il ordonna au cardinal Pacca de le suivre, pour qu'il devienne le compagnon de sa prison. « Si le général veut exécuter le projet de vous arracher de mes côtés, il devra briser violemment les portes et faire pénétrer la force jusqu'à moi. »

Alors le pape prit son ministre par la main, en disant : « Monsieur le cardinal, allons! » Et par le grand escalier, au milieu des serviteurs pontificaux qui l'applau-

dissaient, il retourna dans ses appartements.

La fin de l'année fut une longue suite de violations du droit des gens, de protestations et d'annonces de nouvelles colères.

Le 17 mai de l'année suivante (1809), Napoléon rendit, à son camp impérial de Vienne, un décret qui réunissait tous les états du pape à l'empire français. La ville de Rome était déclarée ville impériale et *libre*.

Le 10 juin, à deux heures avant midi, au bruit de l'artillerie du château Saint-Ange, le pavillon pontifical fut descendu, et l'on éleva le pavillon français. En même temps on publia à son de trompe dans tous les quartiers de la ville, le décret qui ordonnait la réunion à l'empire de ce qui restait des états romains.

Le cardinal Pacca courut sur-le-champ auprès du saint Père. En cet instant, tous deux se rencontrant dans la même pensée, se dirent à la fois l'un à l'autre ces paroles de Jésus-Christ : *Et consummatum est.* Le pape ne paraissait pas avoir perdu son courage; il chercha même à soutenir celui de son ministre. Peu après arriva monsignor

Tibère Pacca, neveu du cardinal; il apporta un exemplaire du décret impérial imprimé. Le cardinal le prit des mains de son neveu, et pria le pape de venir avec lui près de la fenêtre, parce que les rideaux, fermés hermétiquement suivant l'usage de l'Italie dans cette saison, ne permettaient pas au jour d'entrer dans l'appartement. Le pape se leva et suivit son éminence..

Le cardinal voulut lire avec calme et réflexion, puisque les opérations qu'on allait ordonner devaient dépendre de cette lecture; mais cet effort ne lui fut pas possible. Ici, nous allons citer les propres paroles du cardinal :

« La juste indignation que j'éprouvais de l'attentat sacrilége qu'on commettait alors; la présence en face de moi, à une petite distance, de mon infortuné souverain, du vicaire de Jésus-Christ, prêt à entendre de ma bouche la sentence de son détrônement; les impostures, les calomnies, qu'en parcourant de l'œil, je voyais d'avance dans le décret; les continuels coups de canon qui annonçaient l'inique usurpation avec un triomphe in-

sultant, m'émurent et m'obscurcirent tellement la vue, que je ne pus prononcer qu'à moitié, à travers les fréquentes interruptions et une respiration suffoquée, les principaux articles du décret. Puis, observant attentivement le pape, je m'aperçus, aux premières paroles, du trouble de son visage, et je vis des signes, non pas de crainte et d'abattement, mais d'une trop raisonnable indignation. Peu à peu il se remit, et il écouta la lecture avec beaucoup de tranquillité et de résignation. »

Le pape alors se rapprocha de la table, y signa sans rien dire les copies d'une protestation en langue italienne, qu'on avait aussi préparée, et qui fut affichée la nuit suivante. Le cardinal lui ayant ensuite demandé s'il fallait donner des ordres pour publier la bulle d'excommunication qui avait été préparée; le pape, un peu incertain, répondit qu'il l'avait relue exprès, et que les expressions qu'on y employait contre le gouvernement français lui paraissaient très-fortes.

Le cardinal répliqua que, devant en venir à une extrémité aussi terrible et aussi

éclatante que celle de la publication d'une bulle d'excommunication ; il était nécessaire d'y présenter un tableau épouvantable, mais non exagéré, des injures, des violences du gouvernement impérial, de manière que quiconque viendrait à la lire, pût dire que le pape avait encore trop tardé à élever la voix contre des excès aussi offensants et si multipliés.

Le saint Père reprit : « Mais vous, que feriez-vous ?

» — Moi, répondit le cardinal, après qu'un si grand acte a menacé nos ennemis, après qu'il a été espéré des populations, je le ferais ; mais la demande de Votre Sainteté me met en agitation. Elevez les yeux au ciel, très-saint Père, et puis donnez-moi vos ordres. Soyez sûr que ce qui sortira de votre bouche sera ce que veut le ciel »

Alors le saint Père éleva ses yeux au ciel, et après une courte pause, il dit : « Hé bien, donnez cours à la bulle. » Il ajouta : « Qu'ils prennent bien garde, ceux qui exécuteront vos ordres, surtout qu'ils ne soient point découverts ! Ils seraient

certainement condamnés à être fusillés, et nous en serions inconsolables.

» — Saint Père, répondit le cardinal Pacca, je donnerai des instructions pour qu'on prenne toutes les précautions possibles, et qu'on ne se hasarde pas témérairement. Cependant je ne puis garantir qu'il n'arrivera pas quelque fâcheux évènement. Dieu, s'il veut cette opération, saura bien la protéger, la favoriser. » Cette publication eut lieu peu d'heures après, d'une manière si extraordinaire, qu'elle plongea dans la stupeur le général et toute la ville de Rome.

Ainsi, dans la nuit du 10 au 11 juin, la bulle fut affichée. La police n'avait encore rien découvert, lorsque le matin du même jour, un Romain qui parcourait la ville de très-bonne heure, vit cette affiche sur les murs de l'église Saint-Marc, près du palais de Venise. Il alla l'arracher, et la porta au général Miollis qui, avant de la communiquer au président de la consulte, Salicetti, l'envoya sur-le-champ par un courrier à l'empereur Napoléon.

Le pape, après cet acte de vigueur, s'enferma avec plus de précaution que jamais

dans son palais, dont les portes étaient occupées par sa garde suisse. Dans la bulle d'excommunication, qui s'appelle la bulle *Quum memorandâ*, Napoléon n'était pas nommé directement, mais il y était compris comme un des fauteurs de toutes les spoliations qu'avait éprouvées le saint-siége. Dès ce moment, des deux côtés, on continua de s'observer avec anxiété. Dans le palais on craignait à tout instant qu'on ne vînt arrêter le pape : le général Miollis redoutait que Sa Sainteté ne sortît revêtue de ses habits pontificaux, pour tenter une révolution en sa faveur. La nuit du 5 au 6 juillet 1809, des mécontents romains furent réunis; on prépara un assaut pour s'emparer du palais habité par le pape. Le principal guide qu'on enrôla, fut un nommé Francesco Bossola, ancien portefaix du palais, et qui en avait été chassé pour vol.

Miollis avait fait appeler le général Radet le 4 juillet, et lui avait donné l'ordre d'éloigner de Rome le saint Père. Radet chercha, mais en vain, des raisons pour décliner ce rôle odieux, et il se décida à exécuter le mandat qu'on lui donnerait par écrit.

Nous allons entendre le récit du cardinal Pacca, témoin occulaire.

« Il nous sembla le soir du 5 juillet, au Quirinal, que différents piquets de cavalerie avaient occupé les rues qui, des diverses parties de Rome, conduisent à cette résidence. Des troupes furent encore placées sur les ponts, pour empêcher toute communication intérieure, et vers sept heures d'Italie (trois heures du matin), un corps d'infanterie vint à marche forcée, mais en grand silence, des quartiers voisins, et ferma toutes les issues autour du palais. Alors les sbires, au lever de l'aurore, la gendarmerie qui accompagnait la troupe, et quelques sujets rebelles donnèrent l'assaut au Quirinal. Après avoir passé une journée pleine d'angoisses et de travaux, après avoir veillé toute la nuit jusqu'à six heures et demie d'Italie environ (vers deux heures et demie après minuit), voyant pointer les premiers rayons du jour, n'entendant aucune rumeur sur la place et dans les rues voisines, croyant le danger passé pour cette nuit, je m'étais retiré dans mon appartement pour prendre quelques heures de repos, et à peine j'étais couché, que

mon valet de chambre accourut pour m'annoncer que les Français étaient dans le palais.

» Je me lève aussitôt, et je vois en effet des gens armés courant çà et là dans les jardins, des torches à la main, et cherchant à s'introduire dans les appartements, tandis que d'autres se précipitaient par des échelles dans la cour dite de la *Paneterie*. D'autres brigands, armés de haches, escaladent les fenêtres du quartier occupé par les serviteurs du pape, les brisent à coups redoublés, courent ouvrir le portail qui donne sur la place, et à l'instant la soldatesque envahit l'intérieur du palais. J'envoyai sur-le-champ mon neveu Tibère Pacca réveiller le saint Père, et bientôt après j'y courus moi-même. Le pape se leva avec une grande sérénité d'esprit, revêtit le camail et l'étole, et se rendit dans la salle d'audience.

» Le cardinal Despuig, quelques prélats qui habitaient le palais et plusieurs officiers et employés de la secrétairerie d'état s'y rendirent aussi. Cependant les assaillants, après avoir brisé les portes à coups de haches, étaient parvenus à celle de l'appar-

tement que nous occupions. Le saint Père donne l'ordre de l'ouvrir, et vient aussitôt s'asseoir devant son bureau, à peu près au milieu de l'appartement; le cardinal Despuig prend place à gauche de Sa Sainteté et moi à droite; les prélats, officiers et employés de la secrétairerie se rangent en file sur les deux côtés : alors la porte s'ouvre, et le général Radet entre le premier, accompagné de quelques officiers et de deux ou trois traîtres romains qui avaient dirigé l'escalade.

» Radet se place en face du saint Père, et ses satellites se rangent à ses côtés. Ce fut pendant quelques minutes le plus profond silence; nous nous regardions les uns les autres, immobiles et interdits : enfin, le général Radet, le visage pâle, et d'un ton de voix tremblant, dit au pape : « qu'il avait à remplir une commission désagréable et pénible, mais qu'ayant prêté serment d'obéissance et de fidélité à l'empereur, il ne pouvait se dispenser de s'en acquitter; qu'il était chargé de lui signifier l'ordre de renoncer à la souveraineté temporelle de Rome et de l'état de l'Eglise, et que si Sa Sainteté ne s'y conformait pas, il

devait la conduire chez le commandant en chef, qui lui indiquerait sa destination ultérieure. »

» Le pape, sans rien perdre de sa tranquillité, lui répond d'une voix ferme et d'un ton plein de dignité : « Si vous avez cru devoir exécuter des ordres semblables de votre empereur, à cause du serment que vous lui avez prêté, pensez-vous que nous puissions abandonner les droits du saint-siége auxquels nous sommes liés par tant de serments? Nous ne pouvons renoncer à ce qui ne nous appartient pas; le domaine temporel est à l'Eglise romaine, et nous n'en sommes que les administrateurs. L'empereur pourra nous mettre en pièces, mais il n'obtiendra jamais cela de nous. Au reste, après tout ce que nous avions fait pour lui, nous ne devions pas attendre ce traitement. »

» — Saint Père, dit le général, je sais que l'empereur vous a beaucoup d'obligations. »

» — Il m'en a encore plus que vous ne pensez, » reprit le pape avec un accent expressif; et il ajouta : « Dois-je partir tout seul?

» — Votre Sainteté, répondit Radet, peut mener son ministre, le cardinal Pacca. »

« Je demandai alors au saint Père si je devais avoir l'honneur de l'accompagner, et le pape m'ayant répondu que oui, je demandai la permission d'entrer dans une pièce voisine; et là, en présence de deux officiers de gendarmerie, qui faisaient semblant d'observer l'appartement, je me revêtis des habits de cérémonie des cardinaux, croyant, sur l'assurance de Radet, accompagner Sa Sainteté chez le général Miollis.

» Tandis que je m'habillais, le pape écrivit de sa main la liste des personnes qu'il désirait avoir à sa suite, et comme il semblait mettre en ordre certains objets, Radet lui dit : « Que Votre Sainteté soit persuadée qu'on ne touchera à rien.

» — Quand on ne tient pas à la vie, lui répondit le pape, on est loin de tenir aux biens de ce monde. »

« Radet aurait désiré que le pape prît un autre costume qui ne le fît pas si facilement reconnaître, mais il n'osa pas lui en parler. Lorsque je sortis de l'appar-

tement, je trouvai qu'on avait déjà fait partir le pape sans laisser même aux camériers le temps de faire le plus petit préparatif de voyage. Je le rejoignis bientôt, et entourés tous deux de gendarmes, de sbires et de deux ou trois traîtres romains, nous avançâmes péniblement sur les débris des portes renversées, et nous traversâmes la grande cour qui était déjà occupée par les troupes françaises et le reste des sbires. Nous vîmes en ordre de bataille, sur la place Monte-Cavallo, un grand nombre de troupes napolitaines qui étaient venues pour seconder cette *grande opération*. Là, nous trouvâmes le carrosse de Radet, espèce de bastardelle, dans laquelle on nous fit entrer tous deux. La persienne du côté destiné au saint Père était exactement clouée, et un gendarme ferma les deux portières à clef. Alors Radet monta sur le siége avec un certain Cardini, maréchal-des-logis, et donna l'ordre du départ; quelques prélats, les employés de la secrétairerie et plusieurs de nos serviteurs nous suivirent, pâles et consternés, jusqu'aux Quatre-Fontaines, mais sans pouvoir approcher de la voiture.

» Au lieu de prendre la route du palais Doria, qu'habitait M. Miollis, on suivit la direction de la porte Pie, puis on tourna vers la porte Salara, et par un long circuit en dehors des remparts, nous parvînmes à la porte du Peuple, qui était fermée ainsi que toutes les autres. Sur tout notre passage, le long des murs, étaient postées des brigades de cavalerie, les sabres nus; et, à voir l'air triomphant avec lequel Radet leur donnait ses ordres, on eût dit un général qui venait de remporter une éclatante victoire. En dehors de la porte du Peuple se trouvaient des relais préparés d'avance, et tandis qu'on attelait, le saint Père reprocha doucement à Radet son mensonge, et se plaignit de la manière violente dont on l'arrachait de Rome, sans suite, sans provision aucune, et sans autres habits que ceux qu'il avait sur lui. Radet lui répondit que les personnes qu'il avait désignées le joindraient incessamment avec tout ce qui était nécessaire, et il expédia sur-le-champ un gendarme au général Miollis pour faire hâter leur départ. Radet me dit ensuite qu'il était bien content de s'être ac-

quitté de sa commission *sans coup férir.* »

« Mais croyiez-vous donc, lui dis-je, monter à l'assaut d'une place forte?

» — Je savais bien, reprit-il, que votre Eminence avait défendu toute résistance, et qu'elle avait empêché certaines personnes de rôder avec des fusils autour de Monte-Cavallo. »

« Quelque temps après, le pape m'ayant demandé si j'avais pris de l'argent, je lui répondis : « Votre Sainteté sait bien que j'ai été arrêté dans ses appartements, et qu'on ne m'a plus permis de retourner dans les miens. » Nous tirâmes alors nos bourses, et malgré notre profonde affliction, nous ne pûmes nous empêcher de rire, en voyant que le saint Père n'avait qu'un papetto ou vingt sous dans sa bourse, et moi trois gros ou quinze sous. C'est ainsi que le souverain de Rome et son premier ministre voyageaient d'une manière vraiment apostolique, selon ces paroles de Notre-Seigneur à ses apôtres : « Ne portez en voyage ni pain, ni argent, ni deux tuniques. » Nous étions en effet sans aucune provision, sans autres habits que ceux que nous portions, sans linge

même, et nous n'avions entre nous deux que trente-cinq sous. Le pape montra son papetto à Radet, et lui dit en riant : De tout mon domaine, voyez ce qui me reste aujourd'hui. »

» La nuit suivante, d'après les ordres que j'avais laissés, on afficha dans Rome, au nom de Pie VII, une touchante notification, qu'on peut regarder comme l'adieu d'un tendre père qu'on arrache à ses enfants.

» En voici quelques passages :

« Dans la douleur où nous nous trouvons, nous ressentons une consolation suave, de voir que nous éprouvons ce que Notre-Seigneur annonça à saint Pierre, en lui disant : *Vous serez dans l'âge sénile, lorsque vous étendrez vos mains, et qu'un autre vous liera et vous portera là où vous ne voudrez pas aller.*

» Nous abandonnons nos mains sacerdotales à la force qui nous lie, pour nous porter ailleurs, et nous déclarons les auteurs de ce fait responsables envers Dieu de toutes les conséquences de cet attentat. De notre côté, nous désirons seulement, nous conseillons, nous ordonnons que

nos fidèles sujets, que nos ouailles particulières de Rome, que notre troupeau universel de l'Eglise catholique, imitent ardemment les fidèles du premier siècle, dans la circonstance dans laquelle saint Pierre était resserré en prison, et où l'Eglise ne cessait jamais de prier Dieu pour lui.

» Successeur, bien qu'indigne, de ce glorieux apôtre, nous vivons dans la confiance que tous nos enfants si chers rendront ce pieux et dernier devoir à leur père commun, et nous, en récompense, nous leur donnons avec la plus grande effusion de cœur, la bénédiction apostolique.

» De notre palais du Quirinal, le 6 juillet de l'an 1809, de notre pontificat le dixième.

« PIUS PP. VII. »





CHAPITRE X.

» Il était environ quatre heures lorsqu'on partit, en prenant la direction de la Toscane. Aux premiers relais, qui sont dans la campagne de Rome, on pût remarquer la tristesse et la stupeur empreintes sur tous les visages. Plusieurs femmes, qui se trouvaient sur les portes, reconnurent le saint Père que les gendarmes escortaient, sabres nus, comme un criminel, et on les vit, imitant la tendre compassion des femmes de Jérusalem, se frapper la poitrine, verser des larmes, étendre les bras vers la voiture en criant : « On enlève le saint Père, on enlève le saint Père! » Radet, qui craignait qne la vue du pape n'excitât quelque soulèvement dans des lieux plus populeux, pria Sa Sainteté de faire baisser

les stores de la voiture. Le saint Père y consentit avec la plus grande résignation, et continua le voyage, ainsi enfermé et privé d'air pendant les heures les plus brûlantes de la journée, sous le ciel d'Italie, au mois de juillet. Vers midi, le pape témoigna le désir de prendre quelque nourriture, et Radet fit faire halte sur la montagne de Viterbe, à la poste aux chevaux. Là, dans un appartement malpropre, où se trouvait à peine une mauvaise chaise, le saint Père s'assit à une table recouverte d'une nappe dégoûtante, mangea un œuf et une tranche de jambon. On se remit en route; la chaleur était excessive. Vers le soir le pape eut soif, et comme on ne voyait aucune maison près de la route, le maréchal-des-logis Cardini recueillit dans une bouteille un peu d'eau de source qui courait dans le chemin, et la présenta au saint Père qui la but avec plaisir.

Comme le général lui dit qu'il avait fait préparer des provisions pour lui et pour son Eminence, le pape répondit : « Nous sommes bien ; Notre-Seigneur a autrement souffert. » Son mot favori, lors-

qu'il était reconnu par la foule, était : *Courage et prière.*

Ecoutons encore le récit du cardinal Pacca.

« Après dix-neuf heures d'une course forcée, pendant laquelle le saint Père me répétait qu'il souffrait beaucoup (j'ignorais alors son incommodité), nous arrivâmes une heure avant minuit à Radicofani, où nous ne trouvâmes rien de prêt. Nos habits étaient baignés de sueur, il fallut les laisser sécher sur nous, malgré l'air froid qui domine toujours sur cette montagne, même au cœur de l'été. On nous assigna, au saint Père et à moi, deux petites chambres contiguës, et des gendarmes furent placés aux portes. En costume de cardinal, revêtu du rochet et de l'aumuse, j'aidai la servante de l'auberge à faire le lit du saint Père et à préparer le souper. Le repas fut extrêmement frugal, et le pape, que je m'empressai de servir, voulut bien m'admettre à sa table. Pendant cette triste journée je m'efforçai d'être auprès du saint Père ce ministre fidèle qui, selon les paroles de

l'Esprit saint[1], *comme la neige au temps de la moisson*, verse la fraîcheur et le calme dans l'âme de son maître abattu.

» Quoique l'avenir se présentât de temps en temps à moi sous les couleurs les plus lugubres, le Seigneur me conserva néanmoins toujours une grande sérénité d'esprit, et je prouvai, dans le voyage, que je n'avais point perdu ma gaieté ordinaire. Radet m'en remercia à notre arrivée à Radicofani, en me disant qu'il avait souvent remarqué que le pape souriait à mes discours. Au reste, ce qui me soutenait dans ces affreuses circonstances, c'était la consolante pensée que j'avais été choisi par la Providence pour être le Cyrénéen du meilleur des pontifes persécuté. Après le souper, le saint Père se jeta tout habillé sur un véritable grabat, et je me retirai dans mon appartement. Là je tombai dans une tristesse profonde, en pensant que je venais de laisser seul, infirme et sans secours, sur cette montagne déserte, mon infortuné souverain, le chef visible de l'Eglise. Je me jetai tout habillé moi-même sur un matelas, et c'est ainsi que

[1] Prov. chap. xxv.

se termina cette journée du 6 juillet, jour mémorable dans ma vie, jour d'amertume et de deuil pour tous les bons catholiques.

» Je fus néanmoins singulièrement consolé par l'énergie, la fermeté d'âme que déploya le saint Père. Il parla toujours à Radet avec la dignité d'un souverain, et quelquefois même avec une sorte d'émotion qui me parut assez extraordinaire, pour que j'osasse le prier de se calmer et de reprendre son caractère de mansuétude et de douceur.

» Le sommeil de cette nuit ne fut ni long ni profond. A la pointe du jour je courus dans la chambre du saint Père, qui avait eu un accès de fièvre accompagné d'un mouvement de bile. Radet, qui avait reçu les ordres les plus pressants pour transporter, ce jour-là même (7 juillet), le pape à la Chartreuse de Florence, voulait partir aussitôt après le déjeûner. Le saint Père, au contraire, quoiqu'il ne pût guère se flatter d'être obéi, lui déclarait d'un ton ferme qu'il ne partirait point avant que les personnes de sa suite ne fussent arrivées, parce qu'il se trou-

vait dépourvu de tout, et qu'il craignait, si l'on poursuivait le voyage, qu'elles ne pussent nous rejoindre de longtemps. Je suis heureux dans cette circonstance d'avoir pu adoucir et, pour ainsi dire, amuser Radet, qui était combattu entre les instructions qu'il avait reçues et le désir de ne pas affliger le saint Père; car, un peu après-midi, nous vîmes arriver deux voitures où étaient monseigneur Doria, maître de la chambre, monseigneur Pacca, un chapelain, Jean Soglia, le chirurgien Ceccarini, l'aide-camérier Moiraga, un cuisinier et un palfrenier. Nous partîmes bientôt de Radicofani, et nous trouvâmes à quelque distance une foule nombreuse qu'on avait repoussée de l'auberge. Radet fit arrêter la voiture, et permit à tous de s'approcher pour recevoir la bénédiction du saint Père, et quelques-uns même lui baisèrent la main. Il serait difficile de peindre la ferveur, la piété de ce bon peuple, et de toutes les populations de la Toscane.

» Nous voyageâmes toute la nuit, et le 8 juillet, vers la pointe du jour, nous arrivâmes aux portes de Sienne. Des che-

vaux de poste et une forte escorte de gendarmerie nous attendaient hors de la ville. Radet ne dissimula pas au pape qu'il avait pris toutes ces précautions dans la crainte que le peuple siennois ne se soulevât à son passage; et il lui dit que peu de jours auparavant on avait remarqué quelque fermentation dans cette ville, à l'arrivée du vice-gérant de Rome, qui était lui-même conduit par des gendarmes. Radet voulut nous faire reposer à Poggibonzi, pendant les heures les plus brûlantes de la journée.

» Arrivés à l'auberge, le pape et moi, nous restâmes plus de vingt minutes sans pouvoir descendre, parce que l'officier de gendarmerie, porteur de la clef de la voiture, était resté derrière avec l'équipage. Radet permit à quelques personnes d'entrer dans l'auberge pour se jeter aux pieds du souverain Pontife. Après quelques heures de repos, nous reprîmes la route de Florence, au milieu d'un peuple immense qui demandait, avec des signes extraordinaires de ferveur, la bénédiction apostolique; mais à quelque distance de l'auberge, les postillons, qui nous me-

naient très-vite (peut-être par l'ordre de Radet), n'aperçurent pas une petite élévation sur laquelle se porta une des roues, la voiture fut renversée avec violence, l'essieu cassa et la caisse tomba au milieu de la route, le pape dessous et moi dessus.

» Le peuple, qui pleurait et criait : *saint Père! saint Père!* releva en un instant la caisse; un gendarme ouvrit la portière qui était toujours fermée à clef, tandis que ses camarades, pâles et défigurés, s'efforçaient d'éloigner le peuple, qui, devenu furieux, leur criait : *chiens, chiens*. Cependant le saint Père descendit porté sur les bras du peuple qui se pressait aussitôt autour de lui; les uns se prosternaient la face contre terre, les autres lui baisaient les pieds, d'autres touchaient respectueusement ses habits, comme s'ils eussent été des reliques, et tous lui demandaient avec empressement s'il n'avait point souffert de sa chute.

» Le saint Père, le sourire sur les lèvres, les remerciait de leur intérêt, et ne leur répondait qu'en plaisantant sur cette chute. Pour moi, qui craignais que cette multitude en fureur n'en vînt aux

mains avec les gendarmes, et ne se portât à quelque excès dont elle aurait été la victime, je m'élançai au milieu d'elle, en criant que le ciel nous avait préservés de tout mal, et que je les conjurais de se calmer et de se tranquilliser. Après cette scène, qui avait effrayé Radet et ses gendarmes, le saint Père monta avec moi dans la voiture de monseigneur Doria, et nous repartîmes. C'était un spectacle attendrissant de voir sur tout notre passage ces bons Toscans demander la bénédiction du saint Père, et, malgré les menaces des gendarmes, s'approcher de la voiture pour lui baiser la main et lui témoigner toute leur douleur de le voir dans cette cruelle position.

Vers une heure de nuit, nous arrivâmes à la Chartreuse de Florence. Le saint Père fut reçu sur la porte par M. le Crosnier, colonel de gendarmerie, et par un nommé Biamonti, commissaire de police. Le prieur seul eut la permission d'approcher et de complimenter le saint Père ; toutes les autres personnes furent repoussées, même les religieux du couvent, qui en furent profondément affligés. Nous nous trouvions

environnés de gendarmes et d'officiers de police, qui, sous prétexte de vouloir nous être utiles, ne nous perdaient pas un instant de vue. On conduisit le saint Père dans l'appartement où, dix ans auparavant, l'immortel Pie VI avait été retenu en otage.

» Je sentis en y entrant se réveiller en moi tous mes anciens sentiments de vénération pour ce grand pontife, mon insigne bienfaiteur. Je m'approchai du lit préparé pour Pie VII; le même où avait reposé son prédécesseur; je ne pus m'empêcher de frémir au souvenir de l'acte atroce et inhumain dont ce lieu avait été témoin, et dans le trouble de mon imagination, il me semblait encore voir les commissaires du directoire français découvrir avec violence ce vénérable vieillard, pour s'assurer s'il était dans un affaissement tel qu'on ne pût, sans un danger imminent de sa vie, le jeter dans une voiture pour le traîner en France. Je me tournai vers le saint Père; je le vis assis sur un canapé, triste et dans l'accablement le plus profond. Dieu sait tout ce que j'eus à souffrir en ce moment; mais il fallait maîtriser ma douleur et montrer un visage assuré.

Quelques moments après, arriva à la Chartreuse un chambellan de la cour d'Eliza Baciocchi, duchesse de Toscane, pour complimenter le pape au nom de cette princesse, et lui faire les offres d'usage. Le pape était si souffrant, si épuisé de forces, qu'il put à peine lever un peu la tête et prononcer quelques paroles, qui ne furent point entendues; alors je m'avançai, et, au nom du saint Père, je priai le chambellan de faire à la princesse les remerciements d'usage et de l'assurer que, si l'occasion s'en présentait, nous profiterions de ses offres gracieuses.

» Comme on n'avait reçu aucun ordre de départ prochain, on nous fit entendre que nous pourrions reposer tranquillement cette nuit, et même le jour suivant, qui était un dimanche. Nous nous retirâmes dans nos appartements, espérant trouver le repos dont nous avions été privés pendant les trois nuits précédentes; mais à peine étais-je plongé dans un profond sommeil, qu'on vint me réveiller pour me dire qu'un colonel, envoyé de Florence par la princesse Éliza, avait donné l'ordre de faire lever le pape pour

le faire partir sur-le-champ, sans vouloir dire le lieu de sa destination, ni lui accorder le temps de célébrer ou d'entendre la messe.

» A cette nouvelle je fus atterré. Je me lève tout agité, je cours à l'appartement du pape, et je rencontre l'officier Mariotti et le colonel des gendarmes, qui me confirment ce qu'on vient de m'annoncer. Ils me signifient en même temps que je ne dois plus accompagner le saint Père, mais que je le rejoindrai à Alexandrie, où un gendarme me conduira par la route de Bologne. Cette séparation violente me fit aussitôt pressentir le triste sort qui m'était réservé; mais ce qui m'affligeait, ce qui m'occupait uniquement alors, c'était la pensée que j'allais abandonner le saint Père à la merci d'un militaire inconnu, sans savoir si on laisserait auprès de lui quelques personnes capables de l'aider d'un conseil et de soutenir son courage.

» J'entrai ensuite dans l'appartement du pape que je trouvai dans un état vraiment déplorable : son visage était décomposé, et tout annonçait qu'il était plongé dans la plus profonde douleur. Aussitôt

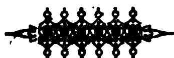
qu'il m'aperçut : « Je vois bien, me dit-il, qu'ils veulent me faire mourir à force de mauvais traitements, et pour peu que cela dure, je sens que je succomberai bientôt. » Je cherchai à le consoler, quoique j'eusse moi-même besoin de consolation ; je lui annonçai l'ordre que je venais de recevoir de me séparer de sa personne sacrée, et Sa Sainteté me donna les marques les plus touchantes de bienveillance ; je l'accompagnai jusqu'à sa voiture, et je remontai dans mon appartement, le cœur oppressé de la plus vive douleur. »

On avait donné l'ordre de faire partir le pape pour Alexandrie ; il eut à peine le temps de demander un bréviaire au prieur de la Chartreuse. Avec le saint Père partirent monsignor Doria, maître de chambre, monsignor Soglia, Joseph Moiraga, camérier, et l'officier Mariotti, qui, du reste, ne tarda pas à montrer des égards pour son prisonnier.

Cependant, à Rome, le général Miollis, après avoir fait arrêter un des sbires qui avaient commis des vols dans le palais pontifical, voyant que son entreprise réussissait complètement, avait dit en français à

ses officiers, qui étaient entourés des galériens et des sbires, complices de cet attentat : « Maintenant, messieurs, renvoyez cette canaille. »

Tel fut le premier remerciement qu'obtinrent tous ces misérables, qui venaient de commettre, sans danger, une action si abominable. Voilà comme le traitre est souvent payé de ses lâches services!





CHAPITRE XI.

Le voyage du pape jusqu'à Alexandrie dura sept jours, du 9 au 15 juillet. Un matin, dans les premières journées, des paysans s'étaient rassemblés autour de la voiture, et demandaient la bénédiction : le commandant se vit obligé de s'arrêter et de permettre au saint Père de les bénir.

Immédiatement après cette courte et touchante action, le pape supplia un de ceux qui étaient encore à genoux, de lui apporter un peu d'eau fraîche; la foule se leva à la fois; les uns coururent aux chevaux pour les arrêter, les autres se mirent en avant des gendarmes, un grand nombre se précipita dans les cabanes en faisant entendre des cris d'empressement et de joie. On offrit à Sa Sainteté toutes sortes de rafraîchissements. Il fallut en prendre de

toutes les mains qui en présentèrent, ou au moins toucher tout ce qu'on n'acceptait pas. Les femmes forçaient les hommes de leur céder la place. Chacun criait : « Moi, moi, très-saint Père, encore moi! » — « De tous! » répondait notre pieux pontife, le visage baigné de larmes.

En jetant dans la voiture les plus beaux fruits, un des paysans, par ces deux seuls mots énergiques et terribles *Voulez-vous? dites!* proposa au pape de repousser les soldats et de le délivrer. Le pape, avec un véritable accent de tendresse, de supplications et de prière, demanda qu'on ne fît aucun acte de résistance, et il se livra de nouveau à son gardien, qui se remit en route dans la direction de Gênes.

Un peu plus loin, le pape se trouva séparé de ses bagages et accablé par la chaleur; il demanda à emprunter une chemise quelconque. Un paysan lui en offrit une sur-le-champ; puis, en baisant avec transport la main qui le bénissait, il détacha de la manche du pape une épingle qu'il emporta comme un riche gage de ce prêt.

Arrivé à trois milles de Gênes, près d'une maison de campagne appelée *Castagna*,

appartenant, disait-on, à la famille Spinola, le commandant ordonna de s'arrêter, quoiqu'il ne fût que midi. Quelque temps après, arriva un autre commandant de gendarmerie, nommé Boisard, destiné à remplacer M. Mariotti. Avec lui vinrent deux litières. On plaça dans l'une le pape, dans l'autre monsignor Doria; le reste de la suite eut ordre de marcher à pied. On s'approcha ainsi du rivage de la mer; là, on monta à bord d'une felouque, on rama pendant plusieurs heures, et l'on se trouva de l'autre côté de Gênes, à Saint-Pierre d'Aréna, vers l'aube du jour. Alors on s'engagea dans la route de la Bocchetta, de Novi, pour arriver à Alexandrie, où le pape fut déposé dans la casa Castellani, dont les possesseurs prodiguèrent, à un hôte si illustre, les soins les plus délicats. Une sorte de fièvre nerveuse convulsive, dont Pie VII avait été attaqué depuis son arrestation, commençait à diminuer.

Après trois jours, le douloureux cortége fut dirigé sur la route de Mondovi. Dans cette ville, l'empressement du peuple prit un caractère plus prononcé : les ordres religieux vinrent processionnellement au-

devant du Pontife et l'escortèrent. Les Piémontais comptaient les gendarmes d'un coup-d'œil, puis semblaient proposer, sous toutes les formes de signes et de langage, d'opérer la délivrance de Sa Sainteté. Plus on approchait de la France, plus l'enthousiasme augmentait.

Au premier village français, les autorités voisines, sous prétexte de veiller au bon ordre, cherchaient à s'approcher plus près du saint Père, et c'était pour couvrir sa main de baisers, le consoler et le plaindre. Pie VII disait : « Dieu pourrait-il nous ordonner de paraître insensible à ces marques d'affection ? »

La route était couverte de monde accouru des pays voisins, et la foule allait croissant à mesure qu'on approchait de Grenoble. C'était un spectacle touchant de voir ce bon peuple se mettre à genoux d'aussi loin qu'il apercevait la voiture, et attendre ainsi le passage du pape pour recevoir sa bénédiction. Plusieurs l'accompagnaient en courant, et de jeunes personnes jetaient des fleurs dans la voiture pour que le saint Père daignât les bénir. Elles lui témoignaient hautement leurs sentiments de res-

pect et de vénération, et une d'entre elles criait en pleurant : « Que vous avez l'air maigri, saint Père ! Ah ! ce sont les grandes afflictions qu'on vous donne.... » Et lorsque le pape étendait la main pour les bénir, elles s'élançaient pour la baiser, quoique la voiture courût très-vite, au risque d'être écrasées par les roues ou foulées par les chevaux des gendarmes. En entrant dans la ville, le saint Père put voir les fenêtres garnies de spectateurs et la rue encombrée de peuple qui s'agenouillait en demandant la bénédiction. On peut dire ici de Pie VII ce que quelques années auparavant on avait dit de son prédécesseur, que son entrée dans Grenoble n'était pas celle d'un prisonnier conduit par la force au lieu de sa destination, mais celle du meilleur des pères qui, après une longue absence, revient au sein d'une famille chérie qui lui prodigue les marques les plus touchantes de son amour et de son respect.

Là, il allait se passer une de ces scènes historiques qui frappent l'esprit des peuples. Là, les deux seules résistances que Napoléon trouvât sur le continent, le saint-siége et l'Espagne, devaient en quelque sorte

se rencontrer. La valeureuse garnison de Saragosse était prisonnière de guerre dans Grenoble. On annonce l'arrivée du pape. Cette garnison tout entière demande à aller au-devant de lui. Au moment où le carrosse du saint Père parut, elle tomba tout-à-coup à genoux, comme un seul homme. Le pape pencha presque tout son corps en avant, et d'un air de joie, de bonheur et de vive tendresse, il étendit, sur ces héros basanés par les fatigues, une immense bénédiction.

Toute la ville de Grenoble avait suivi le mouvement des Espagnols. M. Gérard, conseiller de préfecture, faisant fonctions de préfet, reçut le pape avec un sentiment de respect; mais il sépara de lui le cardinal Pacca, qui avait rejoint le cortége depuis quelques jours. Le lendemain, M. Gérard ayant dit à Sa Sainteté que des voitures étaient prêtes, si elle voulait sortir pour se promener, elle répondit: « Si ces voitures doivent nous reconduire à Rome, nous y monterons pour refaire le voyage; mais dans l'état de prisonnier où nous sommes, nous n'avons pas à sortir pour nous promener. »

La foule de paysans religieux qui de-

mandaient la bénédiction du pape était telle, qu'il fallut choisir un lieu assez spacieux dans un jardin où l'on admettait de temps en temps les personnes qui venaient saluer le saint Père. L'évêque seul fut exclus sous mille prétextes : ou le pape était malade, ou le prélat s'était présenté trop tard.

Le saint Père était ordinairement accompagné de MM. Gérard et Renaudon. Un jour, comme il tombait quelques gouttes de pluie, M. Gérard se couvrit, et le peuple spectateur de crier : *A bas le chapeau ! à bas le chapeau !* Ce qu'il fit en effet.

En ce moment, arrivèrent des grands-vicaires du cardinal Fesch ; ils apportaient au pape des offres en tout genre, et des traites pour plus de cent mille francs. Il fut très-sensible à cet acte de respect si courageux.

Le 30 juillet, M. Gérard était invité à un banquet ; il donna cependant au pape la permission d'aller au jardin ; mais la veille, il s'était manifesté quelques signes d'insubordination dans le peuple, les mêmes visiteurs voulaient revenir plusieurs fois ; l'audience durait quelques heures,

et le temps ne suffisait pas. Par prudence, le pape ne voulut pas se présenter au jardin le jour où M. Gérard était absent. Il y eut alors une sorte d'émeute. Tout-à-coup arriva l'ordre du départ pour Valence. Le pape n'eut pas la permission d'y visiter le monument élevé à Pie VI. De là on devait gagner aussitôt Avignon.

On peut dire que la ville tout entière, sans distinction d'âge et de sexe, accourut autour de la voiture arrêtée sur une place. Cette multitude saluait avec des cris de joie; quelques dames et quelques personnes du premier rang achetèrent à prix d'or la faculté de parvenir jusqu'auprès des portières. Boisard commanda aux soldats d'écarter tous ces importuns. Les soldats, en trop petit nombre, ne pouvaient faire usage de leurs armes. Le commandant, apprenant que la population accourait par la route de Carpentras, et que de tous les rivages du Rhône languedocien, les villages se précipitaient en torrents comme à une croisade, ordonna de fermer les portes de la ville. Déjà il s'était établi des pourparlers entre la suite du pape et la multitude. Un homme d'un aspect noble et vêtu élégam-

ment, s'approcha de M. Moiraga, et lui dit :

« Monsieur, est-il vrai que le pape a excommunié Napoléon ?

« — Monsieur, reprit Moiraga, je ne puis vous répondre.

« — C'est assez, ajouta l'interlocuteur, c'est assez pour moi. »

Le colonel Boisard parvint enfin à rompre la foule; il tenait à la main des pistolets chargés, dont il se serait bien gardé de faire usage. Il enjoignit aux postillons de partir, et il fit sortir le pape de la ville. A Aix, il y eut des scènes semblables. La Provence entière donna les mêmes signes de piété, On approchait de Nice, et l'on disait que le saint Père allait être conduit à Savone. La ville de Nice fit des préparatifs de fête pour accueillir le pape. Quand il fut près du pont du Var, il descendit de voiture pour le traverser à pied. De l'autre côté, un spectacle extraordinaire frappa ses regards; ce n'était plus comme en France la confusion des états, le forgeron avec son marteau sur les épaules, le vigneron avec sa pioche, tous les rangs jetés çà et là pêle-mêle. Ici tout avait été prévu; les situations

étaient distinctes, chaque condition prenait son rang; les ecclésiastiques, à part, étaient vêtus de leurs habits sacerdotaux, les nobles portaient leurs décorations; dix mille personnes étaient à genoux sans proférer une parole. Le pontife, devenu si fort devant un si éclatant hommage, avança seul, en retenant, d'un signe, ses gardes en arrière, *il poursuivit son pélerinage entre les persécutions de la terre et les consolations du ciel.*

En face du pont il vit la religieuse reine d'Etrurie agenouillée entre ses deux enfants. Il fallait toujours que l'Espagne se trouvât une des premières pour solliciter des bénédictions. « Quels temps différents! » dit la reine. — « Tout n'est pas amertume, répondit le saint Père; nous ne sommes, ô ma fille, ni à Florence ni à Rome; mais voyez ce peuple; écoutez actuellement ces transports. »

Le pape remonta en voiture. Les rues de la ville de Nice avaient été semées de fleurs. Pendant le temps du séjour du pape, elle fut illuminée tous les soirs. Boisard comprit bien qu'il ne conduisait pas en ce moment un prisonnier d'état obs-

cur; il lui laissa la liberté de voir les ecclésiastiques et les habitants qui se présentèrent. La nuit, on chantait en musique des hymnes sacrés autour de la maison du pape. Le commandant se préparait à suivre une route moins fréquentée, à travers les montagnes; une dame eut l'ingénieuse idée d'envoyer illuminer la route pour le soir, et de faire attacher des lampions à tous les arbres. Cet exemple donné fut suivi le long de la corniche du Ponent, par ordre de toutes les personnes pieuses et même des autorités municipales.

Le saint Père fut reçu à Savone dans la maison du chef de la famille Santon, et il y passa quatre jours. Le cinquième jour, l'évêque de la ville eut ordre de sortir de l'évêché pour que les appartements fussent à la disposition du pape et de sa suite. On n'assigna au saint Père, pour son usage, qu'une chambre et une petite antichambre.

Du reste, on le laissait faire inviter qui il voulait à une table somptueuse; le comte Salmatoris, maître des cérémonies, venait tous les jours demander ce que

le pape *désirait prescrire*. On attribua en même temps cent louis par mois à chaque domestique du pape, et l'on permettait que le directeur de la poste apportât les lettres à l'adresse de Sa Sainteté.





CHAPITRE XII.

Ce fut à cette époque (1810) que Napoléon voulut faire casser son mariage avec Joséphine, et en contracter un nouveau avec l'archiduchesse d'Autriche Marie-Louise. Le premier mariage n'avait pas été contracté selon les règles, et il avait même été réhabilité avant la cérémonie du sacre, sans que les formalités fussent encore remplies d'une manière régulière.

On ne voulut point consulter le pape, dans cette occasion, et les officialités, auxquelles l'affaire fut déférée, cassèrent le mariage. Plusieurs cardinaux, qui séjournaient à Paris et qui s'abstinrent de paraître à la cérémonie religieuse du mariage, furent exilés, et Napoléon, voulant faire lui-même plus que le Pontife, déclara qu'ils quitteraient la pourpre et

qu'ils ne pourraient plus s'habiller qu'en noir.

Deux hommes eurent alors le courage de faire entendre la vérité à Napoléon : un prêtre vénérable, M. Emery, et un grand artiste, Canova.

M. Emery, supérieur général de Saint-Sulpice, avait été accusé, dans le conseil d'état, de partager les opinions dites ultra-montaines; c'était un homme justement vénéré par sa science et sa vertu. Napoléon le fit venir à Fontainebleau; il lui parla d'abord de l'ouvrage : *Nouveaux opuscules de Fleury*, puis de ses démêlés avec le pape. M. Emery lui répondit avec modération et sagesse, et adoucit beaucoup la véhémence de l'empereur.

« Voyez-vous, reprit Napoléon, si je pouvais m'entretenir un quart-d'heure avec le pape, j'accommoderais tous nos différends.

» — Hé bien! puisque Votre Majesté veut tout accommoder, pourquoi ne laisse-t-elle pas venir le pape à Fontainebleau?

» — C'est ce que j'ai dessein de faire.

» — Mais dans quel état le ferez-vous venir? S'il traverse la France comme un

captif, un tel voyage fera beaucoup de tort à Votre Majesté; car vous pouvez compter qu'il sera environné de la vénération des fidèles.

» — Je n'entends pas le faire arriver comme un captif; je veux qu'on lui rende les mêmes honneurs que quand il est venu me sacrer. Avec cela il est bien surprenant que vous, qui avez appris, toute votre vie, la théologie, vous et tous les évêques de France, vous ne trouviez aucun moyen canonique pour *m'arranger* avec le pape. Quant à moi, si j'avais seulement étudié la théologie pendant six mois, j'aurais bientôt débrouillé toutes choses, parce que (il porta le doigt sur son front) Dieu m'a donné l'intelligence; je ne parlerais pas latin si bien que le pape; mon latin serait un latin *de cuisine*, mais bientôt j'aurais éclairci toutes les difficultés. »

L'entretien durait encore, quand trois rois, le roi de Bavière, le roi de Wurtemberg et le roi de Hollande se présentèrent à l'audience. On les annonçait à haute voix, et avec beaucoup de solen-

nité ; l'empereur répondit sèchement : « Qu'ils attendent ! »

La conversation se prolongea encore, mais les conseillers de Napoléon en détruisirent les résultats.

Dans une autre circonstance, M. Emery ne montra pas moins de sagesse ni moins de fermeté, Napoléon ayant réuni aux Tuileries, dans une matinée de la fin de mars 1811, une assemblée de prélats, de conseillers et de grands dignitaires de l'empire, M. Emery ne voulait pas s'y rendre. Le cardinal Fesch envoya deux évêques chercher le modeste sulpicien.

Après avoir parlé avec la violence de la colère, Napoléon regarda tous les sssistants, puis il dit à l'abbé Emery :

« Monsieur, que pensez-vous de l'autorité du pape ? »

M. Emery, directement interpellé, répondit :

« Sire, je ne puis avoir d'autre sentiment sur ce point que celui qui est contenu dans le catéchisme enseigné *par vos ordres* dans toutes les églises ; et à la demande : Qu'est-ce que le pape ? on répond qu'il est le chef de l'Eglise, le

vicaire de Jésus-Christ, à qui tous les chrétiens doivent l'obéissance : or, un corps peut-il se passer de son chef, de celui à qui, de droit divin, il doit l'obéissance? »

Napoléon fut surpris de cette réponse ; il paraissait attendre encore que M. Emery continuât de parler. Le noble confesseur ne redoutait rien, et il exposa, en termes clairs et succincts, la doctrine de l'Eglise qu'il appuya du grand nom de Bossuet.

Napoléon, après avoir écouté avec patience, prit doucement la parole, comme il faisait toujours, quand il était hautement contredit, et parla ainsi : « Je ne récuse pas l'autorité de Bossuet; tout cela était vrai de son temps, où l'Europe reconnaissant plusieurs maîtres, *il n'était pas convenable que le pape fût assujetti à un souverain particulier ;* mais quel inconvénient y a-t-il que le pape me soit assujetti, à moi, maintenant que l'Europe ne connaît d'autre maître que moi seul? » M. Emery se contenta de dire qu'il pouvait se faire que les inconvénients prévus par Bossuet n'eussent pas lieu sous le règne de Napoléon et sous celui de son successeur ; puis il ajouta : « Mais, sire, vous connais-

sez aussi bien que moi l'histoire des révolutions : *ce qui existe maintenant peut ne pas toujours exister ;* à leur tour, les inconvénients prévus par Bossuet pourraient reparaître. Il ne faut donc pas changer un ordre si sagement établi. »

Avant que la séance finît, Napoléon demanda à l'un des évêques si ce que M. Emery lui avait dit de la définition du *catéchisme* était vrai. Sur la réponse affirmative, Napoléon se disposa à se retirer. Quelques personnes ayant voulu lui dire que M. Emery, accablé d'un grand âge, lui avait peut-être déplu : « Vous vous trompez, reprit l'empereur, je ne suis pas irrité contre l'abbé Emery ; il a parlé comme un homme qui sait et possède son sujet ; c'est ainsi que j'aime qu'on me parle. M. Emery ne pense pas comme moi ; mais chacun doit avoir ici son opinion libre. » Lorsqu'il sortit, Napoléon, en passant devant l'abbé Emery, le salua avec un sentiment mêlé d'estime et de respect. Malheureusement, peu de temps après, le respectable sulpicien mourut. M. le cardinal Fesch reçut ses derniers soupirs, et sortit pénétré de douleur, et versant des larmes.

Le soir, il alla à la cour, et s'étant présenté devant Napoléon, il lui dit : « J'ai une bien triste nouvelle à vous annoncer; c'est que M. Emery vient de mourir. » Napoléon répondit : « J'en suis fâché, j'en suis très-fâché; c'était un homme sage, c'était un ecclésiastique d'un mérite distingué; il faut lui faire des obsèques extraordinaires; je veux qu'il soit enterré au Panthéon. » Mais le cardinal fit observer qu'il serait mieux de transporter M. Emery dans la maison de campagne du séminaire à Issy, et qu'il convenait que cet homme vénérable restât au milieu de ses enfants, qui seraient inconsolables, si on les en séparait. Napoléon n'insista plus.

Ce fut aussi vers cette époque que Canova fut appelé à Paris, pour faire le portrait de Marie-Louise. Napoléon assista à la première séance; la conversation fut amenée sur l'air malsain de Rome à certaines époques de l'année. « Rome a d'autres douleurs, reprit Canova, cette capitale est désolée depuis l'absence du pape; elle a perdu le souverain, quarante cardinaux, les ministres étrangers, plus de deux cents prélats, une foule d'ecclésias-

tiques; l'herbe va pousser sa graine dans les rues : votre gloire me permet de lui parler librement. L'or ruisselait à Rome, aujourd'hui il n'en coule plus.

» — C'était bien peu de chose que cet or dans les derniers temps; semez du coton:... Nous ferons Rome capitale de l'Italie, et nous y joindrons Naples : qu'en dites-vous? serez-vous content?

» — Les arts pourraient ramener la prospérité; la religion favorise les arts. Chez les Egyptiens, chez les Grecs et les Romains, sire, la religion seule a soutenu les arts. Les travaux des Romains portent le sceau de la religion. Cette salutaire influence sur les arts les a encore sauvés, en partie, des ravages des barbares. Toutes les religions sont les bienfaitrices des arts; celle qui est plus particulièrement et plus magnifiquement leur protectrice et leur mère, c'est la vraie religion, notre religion catholique romaine. Les protestants, sire, se contentent d'une simple chapelle et d'une croix, et ne donnent pas occasion de fabriquer de beaux objets d'art. *Les édifices qu'ils possèdent ont été fabriqués par les autres.* »

L'empereur, s'adressant à Marie-Louise

et l'interpellant, s'écria : « Il a raison ; les protestants n'ont rien de beau. »

A un autre entretien, tout en ne paraissant porter attention qu'aux traits de l'impératrice, Canova parla tout-à-coup du saint Père : les premiers mots qui échappèrent au Vénitien furent si forts qu'il craignit un moment d'avoir commis une imprudence impardonnable ; mais le sourcil de Napoléon n'avait pas annoncé l'orage ; il écoutait avec attention ces reproches qui, quoique énergiques, et tendant évidemment à un but direct, étaient articulés avec un accent poli et respectueux. L'impératrice regardait Canova avec une surprise mêlée d'une satisfaction contenue. Alors plus encouragé, il ne s'était pas interrompu un instant ; il se persuadait que l'âme de l'empereur ne devait pas être tyrannique, et qu'il était gâté par des adulateurs qui lui cachaient la vérité.

« Mais, sire, dit-il tout-à-coup, pourquoi Votre Mejesté ne se réconcilie-t-elle pas en quelque manière avec le pape ? »

» — Parce que les prêtres, monsieur, veulent commander partout, et être maîtres de tout, comme Grégoire VII.

» — Certainement, si les papes, sire, avaient possédé l'audace de Votre Majesté, ils ont eu de beaux moments pour devenir maîtres de l'Italie.

» — C'est cela qu'il faut, monsieur, dit Napoléon en touchant son épée, c'est cela qu'il faut avoir, il faut l'épée.

» — Non pas l'épée seulement, mais avec elle le *lituus* (bâton recourbé que portaient les augures). Enfin, sire, puisque vous êtes arrivé à cette grandeur par l'épée, ne permettez pas que nos maux s'accroissent. Je vous le dis, si vous ne soutènez Rome, elle devient ce qu'elle était lorsque les papes habitaient Avignon. Malgré l'incroyable quantité de ses aqueducs et de ses fontaines, on manqua d'eau, les conduits se rompirent, il fallut boire le limon jaune du Tibre ; Rome était désert. »

L'empereur parut vivement ému, et, frappé de ce fait, il dit avec force : « Mais on m'oppose des résistances ! Eh quoi ! je suis le maître de la France, de toute l'Italie et de trois grandes parties de l'Allemagne ; *je suis le successeur de Charlemagne !* Si les papes d'aujourd'hui avaient été comme les papes d'autrefois, tout serait accom-

modé. Vos Vénitiens, à vous-même, se sont brouillés avec les papes. »

« — Non pas au point où en est Votre Majesté. »

« — Mais, en Italie, le pape est *tout Allemand*, » et, en disant ces mots, Napoléon regarda l'impératrice. « Je puis assurer, reprit-elle, que quand j'étais en Allemagne, on disait que le pape était *tout Français*. »

Napoléon continua : « Il n'a voulu chasser ni les Russes, ni les Anglais, ni les Suédois, ni les Sardes, de ses états ; voilà pourquoi nous l'avons brisé. »

Le 5 novembre, Napoléon, avant de congédier Canova, désira lui donner une idée de sa puissance, afin de lui apprendre en quelque sorte pourquoi il ne devait jamais aller en arrière.

« Moi, monsieur, j'ai soixante millions de sujets, huit à neuf cent mille soldats, cent mille chevaux. Les Romains eux-mêmes n'ont jamais eu tant de forces. J'ai livré quarante batailles ; à celle de Wagram, j'ai tiré cent mille coups de canon, et cette dame-là, ajouta-t-il en se tournant vers l'impératrice, cette dame-là, qui était

alors archiduchesse d'Autriche, voulait ma mort. »

« — C'est bien vrai, reprit Marie-Louise. »

Canova avait dit tout ce que pouvait dire un chrétien courageux, et il repartit pour Rome, en refusant la place de membre du sénat à Paris.





CHAPITRE XIII.

Bientôt l'empereur, rebelle aux inspirations d'une âme si souvent élevée, sacrifiant son grand sens à un insatiable orgueil, et destiné à être toujours asservi aux mauvais conseils, fit publier une circulaire qui convoquait les évêques de l'empire et ceux du royaume italique en concile national. Cette circulaire, quoique d'un ton plus adouci que celui de la notification de Savone, était encore conçue dans une sorte de style soldatesque.

L'assemblée élut pour président le cardinal Fesch. On avait les yeux attentivement fixés sur lui, et il ne trompa pas l'attente des Pères rassemblés en concile. Il prononça d'abord à haute voix le serment prescrit par la bulle de Pie IV, du mois de novembre 1564, et commençant par ces

mots : *Je jure et je promets une véritable obéissance au Pontife romain.* Les autres prélats firent le même serment entre les mains du président. Cette conduite religieuse et franche du cardinal Fesch a réparé toutes ses fautes.

Le concile députa plusieurs prélats à Sa Sainteté, et ils obtinrent quelques concessions isolées du saint Père. Mais elles ne furent accordées qu'à la suite d'obsessions importunes et de rapports inexacts. Bientôt le Pontife réfléchissant à ce qu'il avait promis, voulut rappeler ces prélats et se rétracter; mais ils s'étaient hâtés de partir.

Cependant, à la reprise des séances du concile, on s'aperçut que les Pères étaient déterminés à prendre une résolution contraire aux vues de la cour. Ce fut alors que Napoléon, voyant que le concile n'atteindrait pas le but de sa convocation, se décida à le dissoudre, sous prétexte qu'il venait de s'accorder avec le pape, sur la question qui les avait si longtemps divisés. Il rendit son décret de dissolution du concile, et dès la nuit suivante il fit enlever militairement et renfermer dans le donjon de Vincennes, M. de Boulogne, évêque de Troyes, M.

Yrne, évêque de Tournay, et M. de Broglie, évêque de Gand, qu'il soupçonnait d'avoir contribué, plus que tout autre prélat, à faire échouer ses efforts.

Pendant l'hivèr suivant et le printemps de 1812, on laissa le saint Père assez tranquille dans sa prison de Savone, parce qu'alors Napoléon avait porté toutes ses idées sur l'expédition de Russie; mais le soir du 9 juin, le colonel La Gorse intima au Pontife l'ordre de se mettre en route pour la France.

En vertu de ses instructions, le colonel conduisit le saint Père, seul, de nuit et à pied, hors de Savone. On osa travestir le souverain Pontife, le chef de l'Eglise; on noircit ses pantoufles, on le revêtit d'une redingote, on lui mit un chapeau rond; ainsi déguisé, on le traîna, pour ainsi dire, à la chaise de poste qui l'attendait, et, à la hâte, on l'y fit monter.

Les précautions les plus minutieuses furent employées pour cacher ce voyage aux habitants de Savone; on fit servir pendant plusieurs jours de suite le dîner du pape dans l'appartement même qu'il avait occupé, et ses domestiques ne partirent

que plusieurs jours après lui. Ce ne fut qu'à Stupinigi, près de Turin, que put le joindre son aumônier, Mgr Bertazzoli. Arrivé au Mont-Cenis, le saint Père se trouva dans un tel état de souffrance, qu'on fut obligé de s'y arrêter, et qu'on lui administra l'extrême-onction. La nuit suivante, l'auguste vieillard fut contraint de partir, et, pour qu'il ne fût pas reconnu, on continua de relayer hors des villes. Cependant, à peine sa voiture avait-elle quitté une ville ou un village, qu'on était instruit que le saint Père y avait passé *incognito*; elle était fermée quand il traversa Chambéry et Lyon, et il n'en sortit plus depuis le Mont-Cenis jusqu'à Fontainebleau.

Il arriva à Fontainebleau le 20 juin 1812. Le concierge du palais, n'ayant reçu aucun ordre, n'osa prendre sur lui d'ouvrir le château au saint Père; il le recueillit dans sa propre demeure. C'est là que, dès le lendemain, vinrent rendre hommage au souverain Pontife, les ministres Champigny et Bigot de Préameneu, et quelques cardinaux et prélats qui se trouvaient à Paris. Peu de jours de repos rétablirent les forces du saint Père, qui s'était installé

dans les appartements destinés à le recevoir. On affecta de lui accorder une apparence de liberté ; on le traita même avec beaucoup de ménagement, et on lui annonça qu'il avait plus de vingt chevaux à sa disposition ; qu'il était libre de recevoir et d'admettre à sa messe les fidèles qui lui sembleraient dignes de cette faveur.

Pendant son séjour à Fontainebleau (depuis le 20 juin 1812, jusqu'au 23 janvier 1814), le saint Père n'est jamais sorti de son appartement, il n'a jamais voulu ni dire, ni entendre la messe dans la chapelle du château. Un autel était dressé, sous un dais de damas vert, dans son appartement particulier, et c'était là que Pie VII célébrait les divins mystères, ou les faisait célébrer par son aumônier. Là, il recommandait à Jésus-Christ son Eglise et ses pasteurs avec une grande effusion de charité. Assez souvent il donnait la communion de sa propre main à un certain nombre de fidèles ; après la messe, on s'approchait de lui pour la prosternation ; mais alors même il se contentait souvent de donner sa main à baiser. Si on lui présentait des crucifix, des chapelets, des médailles, il les bénissait et y appliquait

les indulgences. La règle et la piété présidaient à toutes ses actions. Le temps de ses oraisons, de ses prières vocales et des saintes lectures était déterminé, ainsi que les heures où, conjointement avec son aumônier, il récitait son bréviaire. Se considérant toujours sous les yeux du Seigneur, il maîtrisait admirablement son âme, soit dans la conversation, soit dans les discussions sérieuses.

Un souffle de la Providence suffit pour renverser les vastes desseins de son persécuteur. Napoléon revint de la désastreuse campagne de Russie, et sentit le besoin d'adoucir les peuples par une prétendue réconciliation avec le souverain Pontife, afin d'effectuer avec moins d'efforts et de peine les levées destinées à remplacer la grande armée qui venait de périr en Russie.

Il s'agissait de faire tomber le pape dans les piéges d'un nouveau concordat. Des prélats français furent envoyés à Fontainebleau, pour préparer cette œuvre d'iniquité; ils exagérèrent les dangers d'un schisme. Napoléon, disaient-ils, las des difficultés que lui oppose le saint-siége, finira par séparer l'Eglise gallicane de l'Eglise romaine. L'empereur vint lui-même essayer d'ébran-

ler la fermeté de Pie VII ; il laissa échapper des menaces, non-seulement contre les prélats exilés, mais contre l'Eglise elle-même. Le saint Père, accoutumé à sacrifier ses intérêts aux intérêts de la religion, fut ému de compassion en voyant les plus grands maux prêts à fondre sur l'Eglise confiée à ses soins, et sur tant de prélats et de prêtres exilés. Son esprit en fut troublé. Fatigué de tant d'assauts pénibles, et voulant épargner à l'Eglise de nouvelles violences, il résolut de ne pas rejeter tout-à-fait les voies de la conciliation.

Les conférences de Fontainebleau roulèrent sur quelques articles qui devaient servir de base à un nouveau concordat. Pie VII s'était réservé de ne rien conclure à cet égard qu'après avoir recouvré le libre exercice de sa puissance.

Le bruit d'un rapprochement s'était accrédité, non-seulement par le voyage qu'avait fait Napoléon à Fontainebleau, et par l'entretien qu'il avait eu avec le pape, mais encore par la mise en liberté des trois cardinaux enfermés à Vincennes, et qui reparurent avec les attributs de leur dignité ; d'autres cardinaux disgraciés et le cardinal

Pacca détenu depuis trois ans dans la forteresse de Fenestrelle, virent aussi rompre leurs fers. Le pape ravi crut un moment que l'adversité avait imprimé à Napoléon des sentiments plus religieux et des dispositions plus modérées.

Dès ce moment, Napoléon, le jugeant vaincu, lui fit proposer de souscrire aux articles du nouveau concordat. Le saint Père, après avoir adressé au gouvernement français quelques observations que lui avait suggérées la lecture de ces articles, les accepta provisoirement et sous la réserve expresse qu'on ne les considérerait que comme les bases préliminaires d'un rapprochement définitif entre le saint-siége et l'empereur, et qu'ils ne pourraient être portés à la connaissance du public qu'après avoir été examinés et interprétés dans leur véritable sens par un consistoire de cardinaux.

De son côté, Napoléon s'engagea de ne donner aucune publicité à cet informe projet, écrit sur des feuilles volantes, jusqu'à ce qu'il eût été discuté contradictoirement et authentiquement certifié par les parties contractantes.

Ravi d'avoir obtenu cette concession,

Napoléon se hâte, sans égard et sans ménagement, de divulguer ce qu'il était convenu de laisser dans le secret. La paix conclue avec le pape, et l'existence d'un nouveau concordat signé à Fontainebleau, le 25 janvier 1813, furent annoncées en France et en Italie au son des cloches, et célébrées par des *Te Deum*, comme si les articles convenus eussent suffi pour former un concordat dont l'existence était anéantie du moment où Napoléon, oubliant ses promesses, en enfreignait les clauses fondamentales. Le cardinal Fesch osa, dit-on, le premier lui en porter des plaintes, en déclarant que sa conduite était une violation des droits du sacré collége.

Pour donner à ce concordat imaginaire une apparence de réalité, Napoléon avait rendu la liberté à treize cardinaux exilés dans diverses villes de France, mais sans lever le séquestre mis sur leurs biens, sans rien leur assigner pour leur entretien. Ils avaient été envoyés à Fontainebleau auprès du Pape, qui n'avait cessé de redemander ses fidèles coopérateurs; mais ceux qui n'avaient pu loger au château languirent dans les privations. Le sort des autres

ecclésiastiques disgraciés n'éprouva aucune amélioration : quelques-uns gémissaient dans les cachots, la plupart vivaient dans l'exil, d'autres étaient abandonnés à la détresse.

La conduite de Napoléon ne put rester cachée au saint Père.

Quelle fut sa douleur quand il apprit que l'empereur, après avoir annoncé au corps législatif la conclusion d'un concordat formel avec le chef de l'Eglise, avait publié officiellement le projet informe, comme un nouveau traité définitif fait entre la France et le saint-siége. Convaincu qu'il n'avait eu d'autres vues dans sa conférence de Fontainebleau que de lui tendre un nouveau piége, et de tromper la France et l'Europe, Pie VII déclara rompu, par une lettre qu'il adressa à Napoléon, l'arrangement de Fontainebleau, et exprima tous ses regrets et même son repentir d'avoir inconsidérément donné une signature, dont on faisait un si prodigieux abus.

Napoléon, irrité de cette déclaration, publia son fameux décret du 26 mai 1813, contre quiconque oserait attaquer son concordat; mais le saint Père, inébranlable

daus ses principes, redoubla de constance et de fermeté.

Napoléon fit alors enlever de Fontainebleau, pendant la nuit, et reléguer à Auxonne le vertueux cardinal di Pietro, qu'il regardait comme le conseiller intime du Pape, et le pape fut tout aussi strictement gardé qu'il l'avait été à Savone; les rigueurs qu'il avait déjà éprouvées dans divers exils se renouvelèrent avec des formes plus dures. On ne permit plus au petit nombre de personnes qu'il avait autour de lui de sortir du palais de Fontainebleau. La même sévérité s'étendit aux cardinaux, auxquels on interdit même la faculté d'écrire à leurs parents. On poursuivit l'odieux projet d'épuiser leur patience et de les subjuguer par la misère; mais tous les moyens de rigueur, de division, de séduction et d'intrigue, échouèrent encore auprès de ces défenseurs de la foi chrétienne; ils formèrent autour du souverain Pontife comme un mur d'airain, que la persécution et la violence ne purent rompre.





CHAPITRE XIV.

CEPENDANT la justice divine continuait à révéler ses impénétrables desseins. La campagne de Russie [1] avait été suivie

[1] Voici une réflexion du cardinal Pacca, que nous offrons aux méditations des hommes habitués à admirer la conduite de la Providence sur les évènements humains.

« Une lettre de l'empereur Napoléon, adressée au prince Eugène, contenant des plaintes contre Pie VII, parce qu'il n'avait pas voulu condescendre à plusieurs demandes, portait ces notables paroles : « Ignore-t-il » combien les temps sont changés ? me prend-il pour un » Louis le Débonnaire ? ou croit-il que ses excommuni- » cations feront tomber les armes des mains de mes » soldats ? » Après la susdite excommunication, dans les entretiens qu'il eut avec le cardinal Caprara, sur ce sujet, Napoléon qui répétait souvent les mêmes pensées, lui dit fréquemment à travers les ironies et les sarcasmes, « que comme l'excommunication ne faisait » pas tomber les armes des mains de ses soldats, il s'en » moquait. » Mais Dieu permit que le fait de la chute des armes des mains des soldats s'accomplit. Je lus avec étonnement et stupeur dans l'histoire de Napoléon et de la grande armée, pour l'année 1812, écrite par M. le comte

d'autres désastres, et les armées des puissances alliées s'étonnaient d'avoir ébranlé le colosse qui menaçait d'envahir toute l'Europe.

De nouvelles tentatives furent encore essayées par diverses influences pour porter le pape à faire les concessions que Napoléon demandait; mais, ni les insinuations, ni les menaces ne produisirent aucun effet.

Napoléon ne crut pas le moment favorable pour exciter un schisme dans l'Eglise, et augmenter le mécontentement du peuple. Seulement, il semblait préparer ses projets pour son retour de la

de Ségur, un des généraux, témoin oculaire de cette grande catastrophe, « que les armes des soldats parurent » un insupportable poids à leurs bras glacés. Dans leurs » chutes fréquentes, les armes s'échappaient de leurs » mains, se brisaient et se perdaient dans la neige. S'ils » se relevaient, ils s'en trouvaient privés. Ils ne les je- » taient pas, la faim et le froid les leur arrachaient. » Dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de France, sous le gouvernement de Napoléon Bonaparte, par M. Salgues*, on lit ces autres paroles : « Le soldat ne » put tenir ses armes : elles s'échappèrent des mains » des plus braves; » et plus loin, chap. VII, p. 164 : « Les armes tombaient des bras glacés qui les portaient. » Sans doute ce furent les neiges, les glaces et les tempêtes qui produisirent cet effet, mais qui est Celui qui commande à ces météores? L'Écriture nous l'apprend : *La neige, la glace et l'esprit des tempêtes exécutent ses ordres*. Ps. 148.

campagne qui allait être pour lui si terrible; mais tous les moyens avaient été épuisés, et une idée nouvelle fut adoptée.

Le 22 janvier 1814, le colonel Lagorsse vint annoncer, sans qu'on s'y attendît, qu'il avait l'ordre de faire partir, le jour suivant, le saint Père pour Rome.

Le lendemain matin, 23 janvier, le pape, après avoir entendu la messe, se retira dans sa chambre à coucher, où il reçut tous les cardinaux qui se trouvaient à Fontainebleau. Là, avec une figure sereine, il leur dit qu'étant à la veille d'être séparé d'eux, sans connaître le lieu où il serait conduit, et sans savoir s'il aurait la consolation de les revoir auprès de lui, il les avait appelés dans cette chambre pour leur manifester ses sentiments et ses intentions.

Il continua ensuite en ces termes :

« Nous sommes intimement persuadé que vous, messieurs les cardinaux, ou réunis, ou dispersés nouvellement en divers pays, vous tiendrez la conduite qui convient à votre dignité et à votre caractère. Néanmoins, nous vous recommandons, en quelque lieu que vous soyez

transférés, de faire connaître, par vos démarches, la douleur que vous devez justement éprouver de voir l'Eglise livrée à de si terribles et à de si déplorables calamités, et de contempler son chef comme un prisonnier. Nous consignons au cardinal doyen du sacré collége un papier contenant des instructions, écrit tout de notre propre main; il vous sera communiqué par cette Eminence pour vous servir de règle et de guide. Nous ne pouvons pas douter que vous ne vous montriez fidèles aux serments que vous avez faits lorsque vous avez été promus au cardinalat, et qu'on ne vous trouve défenseurs zélés des droits du saint-siége. Nous vous *commandons* expressément (paroles inusitées dans la bouche du pape Pie VII) de ne vous prêter à aucune stipulation de traité, ni sur le spirituel, ni sur le temporel, parce que telle est, à ce sujet, notre volonté ferme et absolue. »

Les cardinaux furent vivement émus; plusieurs versèrent des larmes, et tous promirent fidélité et obéissance aux paroles du souverain. Ensuite, dans cette même

chambre, le Pontife prit quelques légers aliments en continuant d'entretenir les cardinaux de choses indifférentes, mais toujours avec la même sérénité, avec son ancienne jovialité que Dieu avait daigné lui rendre, et une douce gaieté, née d'un juste espoir de retourner à Rome.

Alors, accompagné du même cortége, il alla faire une courte prière dans la chapelle du château; il bénit le peuple rassemblé, descendit dans la cour, et, au milieu des sanglots de tant de personnes qui se demandaient à quel sort il était réservé, il monta dans la voiture préparée pour lui avec monsignor Bertazzoli.

Sur le chemin on n'entendait qu'acclamations de joie, applaudissements, félicitations. Le colonel Lagorsse dit alors à tout ce peuple: « Que feriez-vous donc si l'empereur passait? » A ces mots, le peuple répondit: « Nous lui donnerions à boire. » Ceci pouvait faire prévoir ce qui arriverait plus tard à Orgon. Le colonel s'étant mis en colère, un des plus violents de la troupe lui cria: « Colonel, est-ce que vous auriez soif? » Telles étaient les dispositions ardentes des peuples du

Midi de la France. Le pape répondait toujours qu'il ne fallait pas s'abandonner à des exaspérations, et il répéta encore là une fois ce qu'il avait dit précédemment : « *Courage et prière.* »

Napoléon continuait d'être malheureux à la guerre. Malgré les efforts de son génie, malgré ses mouvements rapides, ses brillants calculs, la France était envahie; la capitale allait être investie : quant au Pontife, il continuait son glorieux voyage, et n'éprouvait que quelques légers retards.

A Paris, il s'était fait une immense révolution, à la suite de l'occupation de cette ville. Le gouvernement provisoire prit le 2 avril l'arrêté suivant :

« Le gouvernement provisoire, instruit avec douleur des obstacles qui ont été mis au retour du pape dans ses états, et déplorant cette continuation des outrages que Napoléon Bonaparte a fait subir à Sa Sainteté, ordonne que tout retardement à son voyage cesse à l'instant, et qu'on lui rende, dans toute la route, les honneurs qui lui sont dus. Les auto-

rités civiles et militaires sont chargées de l'exécution du présent arrêté. »

Il était scellé des armes du prince de Bénévent, et signé du duc de Dalberg, du général comte Beurnonville, de M. de Jaucourt, et de l'abbé de Montesquiou.

A Césène, le roi Joachim Murat demanda à présenter ses hommages au pape Pie VII, et il fut admis sur-le-champ à l'audience de Sa Sainteté. Murat, avant de quitter le saint Père, lui annonça qu'une partie de notables habitants de Rome demandait aux alliés un autre souverain que le pape, et il lui remit une copie du mémoire où se trouvaient toutes les signatures. Le pape prit des mains de Joachim le mémoire qu'il lui présentait, et, sans le lire, même sans le regarder, il le jeta dans un brasier qui se trouvait là, et qui le consuma à l'instant. Ce trait d'un chrétien, d'un souverain clément, sans aucune préparation, sans aucun sentiment d'ostentation orgueilleuse, a été révélé par Joachim lui-même [1].

[1] Le 11 avril, Lucien Bonaparte écrivit d'Angleterre à Sa Sainteté une lettre où l'on remarque ces passages :

« Permettez-moi de féliciter du fond du cœur Votre

Pie VII arriva le 12 mai à Ancône, et fut reçu avec des transports indicibles de joie. Une foule de marins habillés uniformément dételèrent les chevaux de sa voiture, y attachèrent des cordes de soie rouges et jaunes, et la traînèrent au milieu des cris d'allégresse. On entendait l'artillerie des remparts, et le son des cloches de toutes les églises. Il descendit sur la place Saint-Augustin, donna la bénédiction, du haut d'un arc triomphal, de là passa à la loge des marchands, d'où il bénit la mer, puis il alla loger au palais Pichi, où il resta jusqu'au 14. Le 13 il couronna, dans la cathédrale, l'image de la sainte Vierge sous le titre de *Regina sanctorum omnium*. Le 14, il partit pour Osimo, une garde d'honneur, vêtue de rouge, l'escorta jusqu'à Lorette. Dans

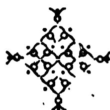
Sainteté sur son heureuse et tardive délivrance, pour laquelle nous n'avons cessé de faire des vœux ardents, depuis que la persécution nous a éloignés de l'asile dont nous jouissions sous votre protection paternelle..... Quoique persécuté injustement par l'empereur Napoléon, le coup du ciel qui vient de le frapper ne peut pas m'être indifférent. Voici, depuis dix ans, le seul moment où je me sens encore son frère. Je lui pardonne, je le plains, et je fais des vœux pour qu'il *rentre enfin dans le giron de l'Eglise....* »

son voyage, il ordonna d'accueillir avec bienveillance M.me Lætitia, qui venait demander un asile à Rome, et le cardinal Fesch qu'il traita avec une bonté particulière. Au moment où il apprit que le cardinal Fesch approchait, le pape dit : « Qu'il vienne, qu'il vienne ; nous voyons encore ses grands-vicaires accourir à Grenoble au-devant de nous : Pie VII ne peut pas oublier le ton de courage avec lequel on a prêté le serment prescrit par Pie IV. »

Quelles devaient être les émotions de Pie VII, de se voir ainsi ramener, comme par un prodige, dans sa capitale, dans son palais, dont on l'avait arraché depuis près de cinq ans! Quelle ne dut pas être la ferveur de sa prière, quand il s'agenouilla dans Saint-Pierre pour remercier Dieu de ce glorieux retour! Le pape a plusieurs fois parlé lui-même des pleurs qu'il a versés en revoyant la porte du palais devant laquelle il bénissait Rome en partant.

Le lendemain, on sut qu'un des seigneurs qui avaient apposé leur consentement au mémoire de Joachim, venait d'en demander pardon au pape, et que le saint Père lui avait répondu : « Et nous, croyez-vous

que nous n'ayons pas quelque faute à nous reprocher ? Oublions de concert tout, tout ce qui s'est passé. » Ce qu'on a dit de saint Vincent de Paul, on peut le dire de Pie VII : lorsqu'il était à son aise avec les personnes qu'il entretenait, il leur ôtait leur âme, pour leur donner la sienne.





CHAPITRE XV.

Le saint Père, rentré dans la capitale du monde chrétien, ne s'occupa qu'à réparer les maux qu'avait causés sa longue absence. Le 26 septembre 1814, il adressa au sacré collége une allocution où il répandait son âme en actions de grâces et en sentiments de reconnaissance envers le Dieu des armées, qui avait dirigé les évènements d'une manière aussi admirable. Il rétablit l'ordre des Jésuites; il ordonna de chercher à fonder, en Italie, des couvents de Sœurs hospitalières, il encouragea les missions, réorganisa les lois de son pays, pardonna aux uns, récompensa les autres et répandit sur tous les bienfaits d'une administration sage et paternelle.

Il était occupé de ces soins, lorsqu'arrivèrent les évènements de mars 1815. Na-

poléon, débarqué à Cannes, fut en peu de jours à Paris. Le roi de Naples, Joachim Murat, se déclara pour lui, et demanda officiellement au pape le passage dans ses états, pour douze mille hommes. Le saint Père refuse, se décide à quitter Rome et se rend à Gènes. Ce contre-temps imprévu, et qui semblait présager les plus grandes calamités, n'émut point le digne pontife : « Ne doutez de rien, dit-il à l'ambassadeur français, ceci ne durera que trois mois. » Cent jours après, le sort de Napoléon était irrévocablement fixé, et l'île Sainte-Hélène allait recevoir son captif. Murat, bientôt après, périt victime de ses tentatives en faveur de Napoléon, et manifesta publiquement, avant de mourir, des sentiments de religion.

Le saint Père, rendu à ses pacifiques travaux, s'appliqua de nouveau et avec une constante persévérance, à fermer toutes les plaies que trente ans de calamités avaient faites à l'Eglise. Le cardinal Consalvi, son premier ministre, le secondait avec autant de zèle que d'habileté. Le premier ambassadeur français, envoyé à Rome par Louis XVIII, fut monseigneur de Pres-

signy; à ce respectable prélat succéda monseigneur le comte de Blacas, qui se fit chérir et respecter par une conduite constamment noble, gracieuse et magnifique.

Ce fut avec cet ambassadeur que fut conclue la convention connue sous le nom de concordat de 1817, et dont la complète exécution fut entravée par tant d'obstacles. Un concordat fut aussi signé avec la Russie, par rapport aux affaires de Pologne, et les contestations avec le royaume de Naples furent réglées de la même manière.

La paix régnait; et, malgré les embarras toujours renaissants de l'administration de toutes les églises de la chrétienté, Rome était le séjour de la tranquillité et le rendez-vous de tous les genres d'illustrations. L'empereur d'Autriche, François II, vint passer plusieurs jours à Rome, et y reçut l'accueil qui convenait à sa haute dignité. Le grand duc, Michel de Russie, vint aussi rendre ses hommages à Sa Sainteté, et la réception que lui fit le pape fut toute de cordialité et de tendresse. Il chargea le grand duc des compliments les plus flatteurs pour Alexandre, et demanda si cet em-

pereur ne viendrait pas aussi en Italie. Ce monarque disait souvent : « J'aurais bien envie de quitter Pétersbourg, et d'être quelque temps moi-même mon ministre à Rome. » Le pape nomma cardinal l'archiduc Rodolphe, frère de l'empereur d'Autriche et archevêque d'Olmultz; il avait fait auparavant une promotion considérable, et avait, en outre, accordé le chapeau à trois prélats français, messieurs de Périgord, de La Luzerne et de Bausset.

Enfin, les difficultés au sujet du concordat de 1817 furent aplanies, et Louis XVIII écrivit lui-même au saint Père le 18 octobre 1819.

« TRÈS-SAINT PÈRE,

» La crainte de fatiguer Votre Sainteté, par ma mauvaise écriture, m'a jusqu'ici empêché de porter directement à vos pieds l'hommage de ma vive et respectueuse reconnaissance; mais, lorsque par l'effet de la sage et paternelle sollicitude de Votre Sainteté, la longue viduité de l'Eglise de France a cessé, lorsque ses plaies com-

mencent à se guérir, il ne m'est plus possible de renfermer en moi les sentiments que Votre Béatitude y a fait naître. Guidé par la lumière d'en haut, vous avez su, très-saint Père, modérer l'élan d'un zèle pur en lui-même, mais qui ne se renfermait pas assez dans les bornes de cette *sobriété* recommandée par l'apôtre; vous avez jugé ce que les circonstances permettaient et ce qu'elles interdisaient; vous avez enfin daigné placer votre confiance dans un fils respectueux et soumis qui, ainsi que les fidèles ministres dont il a fait choix pour l'aider dans ses pénibles fonctions, n'a d'autre désir, d'autre vue que le bien de notre sainte religion. Vous avez parlé, et la tempête a cessé, et tout annonce que l'état provisoire, qui déjà est un bien, sera le plus tôt possible remplacé par un état définitif plus avantageux. Jouissez de votre ouvrage, très-saint Père, et daignez recevoir avec bonté les assurances de la vénération envers le saint-siége avec lesquelles je suis votre dévot fils,

« LOUIS. »

Chaque puissance voulait profiter des talents, de l'aptitude extraordinaire du cardinal Consalvi pour terminer les affaires. On voyait avec admiration comme il avait su amener à bien celles de la France.

Ces heureux résultats parurent même influer sur la santé du pape. La gaieté lui revint. Il était satisfait de l'issue du traité avec le roi, et il disait à M. de Blacas, en annonçant que monsignor Macchi, nommé nonce à Paris, allait arriver dans cette capitale : « Nous nous réjouissons de ce que les affaires ecclésiastiques se consolident chez vous. Ecrivez que nous espérons les meilleurs résultats des sentiments de piété et de bienveillance de Sa Majesté. » La préoccupation du saint Père pour cette affaire était telle, que, dans une audience qu'il accorda à M. Canning, ministre anglais alors chargé du département des Grandes-Indes, qui était venu à Rome pour Naples, après l'avoir entretenu de ses sentiments pour le gouvernement britannique, il lui parla des négociations avec la France, et lui dit qu'il ne pouvait contenir sa joie de recevoir tant de secours donnés en cette

occasion par la Providence. En revenant de cette audience, M. Canning dit à une illustre anglaise, la duchesse de Devonshire, qui était alors à Rome : « On n'a parlé que des Français sur le continent pendant trente ans ; c'est encore la même chose aujourd'hui. »

Pie VII recevait, de la part même des puissances schismatiques et hérétiques, des hommages inouïs que n'avait reçus aucun pape depuis le commencement du seizième siècle. Seulement des dépêches inquiétantes arrivaient de la catholique Espagne et du royaume de Naples, dans lesquelles de nouvelles agitations politiques menaçaient de troubler l'ordre religieux.

Ce fut vers cette époque que Napoléon mourut à Sainte-Hélène. Sa maladie commença le 17 mars 1821. Ce même jour, l'abbé Bonavita, qui avait été envoyé en 1819 près de l'empereur, sur la demande de sa famille, repartait pour l'Europe, laissant auprès de l'empereur un autre ecclésiastique, M. l'abbé Vignali, qu'on traitait avec déférence et respect. Cet ecclésiastique, qui avait remarqué dans Napoléon le progrès des sentiments religieux, méri-

tait et avait obtenu la confiance la plus complète du saint-siége. Le 21 avril Napoléon fit appeler M. Vignali, et lui dit : « Je suis né dans la religion catholique; je veux remplir les devoirs qu'elle impose, je veux recevoir les secours qu'elle administre. »

Les consolations de la religion furent reçues par l'empereur avec vénération et recueillement : il prononça le nom du saint Père, que plusieurs fois dans ses entretiens de l'exil, il avait appelé *un agneau;* il prononça son nom avec un accent vrai d'effusion et de douceur. « Je suis heureux, dit Napoléon au général Montholon, après avoir reçu le saint viatique, je suis heureux d'avoir rempli mes devoirs. Je vous souhaite, général, à votre mort, le même bonheur; j'en avais besoin, car je suis Italien, voyez-vous, enfant de classe de la Corse. Je n'ai pas pratiqué sur le trône parce que la puissance étourdit les hommes, mais j'ai toujours de la foi. Le son des cloches me fait plaisir, et la vue d'un prêtre m'émeut. Je voulais faire un mystère de tout ceci, mais c'est de la faiblesse : *Je veux rendre gloire à Dieu.* Général, donnez des ordres pour qu'on dresse un autel dans la

chambre voisine ; on y exposera le saint Sacrement. Je doute qu'il plaise à Dieu de me rendre la santé, mais je veux l'implorer ; vous ferez dire les prières de quarante-heures. » Puis, se ravisant, l'empereur dit : « Non, pourquoi vous charger de cette responsabilité ? On dirait que c'est vous qui avez tout commandé de votre chef, je vais donner les ordres moi-même. »

Ainsi mourut, en fils de l'Eglise, sur un rocher de l'Océan, cet homme fameux qui, en peu d'années, avait rempli le monde entier du bruit de ses audacieuses entreprises ; ainsi s'éteignit Napoléon. On recouvrit son corps du manteau qu'il portait au bivouac de Marengo, et la croix, cet instrument du salut de tous les hommes, fut placée sur sa tombe.





CHAPITRE XVI.

Le saint Père était arrivé à sa quatre-vingtième année; malgré son grand âge et les vicissitudes de sa carrière pontificale, il se livrait encore avec ardeur à tous les travaux qui appelaient sa sollicitude. « Nous nous sentons de la force, disait-il, du courage, et nous voyons avec plaisir que nous sommes parvenu à un âge que nous ne croyions pas atteindre. »

Dès le 3 août 1821, Pie VII avait annoncé, dans une allocution, qu'il venait de conclure un concordat avec le roi de Prusse, qui, à cette époque, témoignait des dispositions très-favorables aux catholiques de son royaume. Un arrangement particulier fut concerté avec l'empereur d'Autriche; puis, une bulle fut publiée, le

13 septembre, portant condamnation des principes du carbonarisme.

Après une explication rapide des moyens, des projets, des vues, de l'audace et de l'hypocrisie des sectaires, le saint-siége s'élève avec indignation contre les termes de leur serment, qu'il compare à celui des *priscillianistes* (ils autorisaient le mensonge et même le parjure pour couvrir les secrets de la secte). Il s'élève contre leurs cérémonies, dans lesquelles ils profanent la Passion de Jésus-Christ.

Le roi de Prusse vint lui-même, dans l'automne de la même année, rendre une visite au saint Père, et il lui renouvela les témoignages les plus sincères de sa vénération.

L'affaire de la circonscription des diocèses en France, qui souffrait de si longs retards et de si grandes entraves, fut enfin terminée. Louis XVIII écrivit au pape, à la date du 19 novembre.

« TRÈS-SAINT PÈRE,

» Les vœux que j'avais à former pour l'organisation de l'Eglise de France sont

heureusement terminés, et les mesures prises par Votre Sainteté pour l'établissement et la circonscription de quatre-vingts diocèses ont été accueillies dans mon royaume comme un nouveau bienfait. Elles y mettent les secours de la religion plus à portée de tous les fidèles, et lui rendent à la fois plus d'éclat et plus d'influence. Je suis heureux de concourir avec Votre Sainteté à l'accomplissement d'une œuvre si salutaire. L'établissement des diocèses nouvellement circonscrits est commencé; plusieurs ont reçu leur dotation. Je prendrai toutes les dispositions nécessaires pour compléter un travail si important, et je regarderai toujours l'affermissement de la religion, et les faveurs dont elle a le droit de jouir dans mes états, comme une source de bonheur pour mon peuple. En exprimant à Votre Sainteté combien je suis touché et reconnaissant de tout ce qu'elle a fait pour assurer la prospérité de l'Eglise de France, je m'empresse de lui renouveler les assurances du respect filial avec lequel je suis, très-saint Père, de Votre Sainteté, le très-dévot fils,

« LOUIS. »

Cette consolidation d'une heureuse intelligence entre Rome et la France combla de joie l'âme du vénérable pontife, et fut en même temps un des derniers actes de son apostolat.

Le 6 juillet 1822, le saint Père s'était promené en voiture, il avait même marché un peu pour prendre de l'exercice. Le soir il congédia son service, puis s'entretint avec son auditeur. Ensuite Sa Sainteté était restée seule, malgré les recommandations du cardinal Consalvi, qui suppliait les *camerieri* de ne jamais laisser leur maître sans qu'il se trouvât quelqu'un auprès de lui. Ce soir-là, il voulut se lever de son fauteuil, en s'appuyant d'une main sur son bureau, et de l'autre en cherchant un appui sur un cordon attaché à la muraille et disposé à cet effet; mais s'étant soulevé avec peine, le saint Père ne put atteindre ce cordon, et il tomba sur le carreau de marbre, entre la table et le fauteuil. La tête ne porta pas, le côté gauche seul souffrit tout le poids de la chute.

A ses cris on arriva, on le plaça sur son lit, et à la première visite les chirurgiens

déclarèrent que le col du fémur était cassé. La nuit, le malade fut agité, mais sans fièvre. Cet accident avait eu lieu le jour de l'anniversaire du fatal enlèvement du 6 au 7 juillet 1809. Les médecins ordonnèrent de cacher au malade l'état de fracture; cependant il demanda lui-même le saint viatique.

Quelques jours après, une horrible catastrophe vint effrayer la ville de Rome. Dans la nuit du 15 au 16 juillet, la célèbre église de Saint-Paul, hors des murs, dont Pie VII avait tant d'années habité le couvent, devint la proie des flammes. L'incendie se déclara à une heure après minuit; déjà à six heures la magnifique charpente en bois de cèdre, que quinze siècles avaient respectée, était dévorée par le feu. On voyait amoncelée, parmi les ruines embrasées, une partie des cent vingt colonnes qui soutenaient les nefs de ce temple, un des plus imposants, des plus vastes et des plus riches monuments de l'univers. On attribua cet incendie à la négligence d'un ouvrier qui travaillait, sur le toit de l'édifice, à réparer les plombs des canaux pour l'écoulement des eaux. Cet homme laissa tomber,

sans l'apercevoir, un charbon allumé, d'un réchaud nécessaire à son ouvrage.

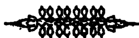
Les nouvelles du 1er juillet, sans prévoir l'accident du pape, avaient annoncé à la cour de Vienne qu'il tombait dans un état de faiblesse alarmant. L'empereur ordonna sur-le-champ d'envoyer à Rome du plus précieux et du plus ancien vin de Tokay de sa cave. Comme le malade ne pouvait pas être facilement déplacé, à cause de la fracture qu'on ne voulait pas lui avouer, Louis XVIII envoya, sur la demande de l'ambassadeur, un de ces lits mécaniques qu'on venait d'inventer en France, et qui permettent de soulever un blessé sans le tourmenter. Lorsque M. de Châteaubriand entretint le roi de cette demande, ce prince, qui connaissait les souffrances et savait compatir à celles des autres, s'occupa lui-même des détails relatifs à la structure de ce lit. Le 12 août, le peuple de Rome vit avec étonnement et avec une profonde sensibilité entrer, par *la porte du Peuple*, une voiture sciée en deux parties, dont on avait enlevé toute la partie droite pour y placer le lit mécanique envoyé au pape. Le courrier du cabinet, chargé en même temps

dés dépêches, était assis dans l'autre partie conservée de la voiture, où on lui avait ménagé un siége mal abrité. Dès que le malade fut placé sur ce lit, il ressentit du soulagement. Il ordonna qu'on remît au courrier cent *doppie* d'or, demanda un peu de nourriture, et prit son chocolat accoutumé. On lui parla de la douleur de Rome; il répondit par le signe de la bénédiction, et parvint à s'endormir. Le lendemain il se trouva mieux. Il pria ceux qui l'entouraient de s'entretenir devant lui des évènements ordinaires de la ville. Quelques personnes ayant nommé le vieux chevalier Italinsky, ministre de Russie, qui était venu dans les antichambres du palais, le pape dit qu'il aimait beaucoup ce ministre, et il répéta les mêmes paroles quelque temps après au cardinal Consalvi. Il daigna aussi nommer M. Artaud, secrétaire de l'ambassade française, comme devant être très-affligé, et il lui fit expédier un bref en signe d'affection et de bienveillance.

Le malade fut assez tranquille le 18; mais, le 19, les symptômes les plus graves se déclarèrent : le pape prononçait vaguement les mots de *Savone* et *Fontaine-*

bleau. Bientôt la voix s'altéra ; et, à quelques sons de paroles latines, on reconnut qu'il était constamment en prières. Les églises se remplissaient de personnes pieuses. Il régnait un sentiment de regret universel. Il n'y avait, écrivait l'ambassadeur, aucune apparence de mauvais esprit, ni d'autre agitation que celle de la douleur. Le soir, il ne fut plus possible au malade de prendre la moindre nourriture, et le 20 août, à cinq heures du matin, cette vie si pure, si sage, *si forte* dans beaucoup de circonstances, devait s'éteindre.

Pie VII était âgé de 81 ans, et avait régné 23 ans et cinq mois. Son nom, qui marquera une des époques les plus difficiles du gouvernement de l'Eglise, sera toujours en vénération parmi les fidèles, et rappellera la patience et la mansuétude unies à la fidélité et à la persévérance.





PIÈCES JUSTIFICATIVES.



Bulle Qùum memorandâ, *publiée et affichée à Rome le* 10 *juin* 1809.



Lorsque, au jour mémorable du 2 février, les troupes françaises, après avoir déjà envahi les plus riches provinces de l'état pontifical, fondirent à l'improviste et d'une manière hostile sur la ville de Rome, nous ne pûmes nous persuader qu'un tel attentat dût être uniquement attribué aux motifs politiques et militaires qu'affectaient de répandre les envahisseurs, en prétextant soit l'intention de se retrancher ici pour repousser leurs ennemis du domaine de la sainte Eglise romaine, soit celle de tirer vengeance

de notre fermeté et de notre constance à refuser notre adhésion à certaines propositions faites par le gouvernement français. Nous vîmes bien qu'ils avaient d'autres desseins, que ce n'était point là le but réel auquels ils visaient. Nous vîmes bien que le génie de l'impiété, qui s'était réveillé comme de son assoupissement, se préparait à poursuivre avec fureur les projets astucieux et pervers qu'avaient nourris dans les ténèbres ces hommes qui, séduits et cherchant à séduire *par les faux raisonnements d'une vaine philosophie, établissent des sectes de perdition*, en haine de notre sainte religion dont ils ont juré la ruine. Nous vîmes bien que, dans notre humble personne, on attaquait, on assiégeait, on voulait prendre de force le Siége du prince des Apôtres, dont la chute, si elle était possible, entraînerait nécessairement celle de l'Eglise catholique, que son divin fondateur a établie sur lui comme sur un roc inexpugnable.

Nous crûmes dans le temps, nous espérions qu'instruit par l'expérience de tous les maux dans lesquels s'était plongée la plus puissante des nations, pour avoir

lâché la bride à l'impiété et au schisme, le gouvernement français, recueillant le suffrage unanime de la très-grande majorité des citoyens, était bien véritablement et sincèrement persuadé qu'enfin il importait à sa sûreté et au bonheur public de rétablir de bonne foi le libre exercice de la religion catholique, et de s'en déclarer le protecteur spécial. Encouragés par cette idée, par cet espoir, dès que nous avons entrevu la moindre apparence de pouvoir réparer les pertes de l'Eglise de France, l'univers est témoin de l'empressement avec lequel nous, qui, sans aucun mérite de notre part, exerçons sur la terre le ministère du *Dieu de paix*, nous sommes prêtés à des négociations pacifiques, et combien il en a coûté à nous et à l'Eglise pour les amener au résultat qu'il était permis d'en attendre.

Mais, ô Dieu tout-puissant! combien nos espérances ont été trompées! quels ont été les fruits de tant d'indulgence, de tant de libéralité de notre part! Dès la promulgation de ce concordat, nous avons été forcé de nous écrier avec le Prophète : *Voilà que dans la paix je trouve*

mon affliction la plus amère! Et certes, nous n'avons point dissimulé cette affliction amère, lorsque dans l'allocution prononcée en consistoire, le 24 mai 1802, nous déclarâmes à l'Eglise et à nos frères les cardinaux, qu'en proclamant le concordat, on y avait ajouté plusieurs articles dont nous n'avions pas la moindre connaissance, et contre lesquels nous avions sur-le-champ protesté. En effet, ces articles non-seulement ôtent au culte catholique, dans l'exercice de ses principales et plus importantes fonctions, une liberté qui, dès le commencement des négociations, avait été déclarée et solennellement jurée comme la base et le fondement du concordat, mais encore quelques-uns attaquent de front la doctrine même de l'Evangile. Tel aussi a été à peu près le résultat du traité que nous avons conclu avec le gouvernement de la république italienne, la plus insigne mauvaise foi en ayant interprété les articles d'une manière aussi arbitraire que perverse, quoique nous eussions mis tous nos soins à ne laisser aucun prétexte d'interprétation perverse et arbitraire dans nos conventions.

Ainsi furent méprisées et violées les clauses de l'un et l'autre concordat, surtout celles qui avaient été stipulées en faveur de l'Eglise; ainsi la puissance spirituelle fut soumise au caprice de la puissance séculière, et bien loin que ces divers traités aient produit les heureux effets que nous espérions, nous avons eu au contraire à gémir sur les maux et les pertes toujours croissantes de l'Eglise de Jésus-Christ.

Nous ne ferons point ici l'énumération de tous ces maux, qui sont assez notoires et qui ont excité les larmes de tous les gens de bien; nous les avons d'ailleurs assez détaillés dans nos deux allocutions consistoriales, l'une du 16 mars, l'autre du 11 juillet 1808; et nous avons pourvu, autant que nous le pouvions, dans ces tristes conjonctures, à ce qu'elles parvinssent à la connaissance du public. Tout le monde y connaîtra, toute la postérité y verra quelle a été notre conduite et notre façon de penser au sujet des prétentions audacieuses du gouvernement français sur des choses qui appartiennent à l'Eglise; on reconnaîtra combien il a

fallu de longanimité et de patience de notre part pour garder aussi longtemps le silence ; car, soutenus par l'amour de la paix, et par la ferme espérance qu'enfin vous verrions un remède et un terme à tant de maux, nous différions de jour en jour d'élever publiquement notre voix apostolique. Oui, la postérité saura quelles ont été nos peines et notre sollicitude ; combien par nos actions, par nos prières, nos supplications, nous avons fait de continuels efforts pour guérir les plaies faites à l'Église, et combien nous avons imploré le Ciel peur qu'elle n'en reçût pas de nouvelles. Mais en vain nous avons épuisé toutes les ressources que nous ont suggérées l'humilité, la modération et la douceur ; en vain jusqu'à présent nous avons essayé de défendre les droits et les intérêts de l'Église auprès de celui qui avait formé avec les impies le complot de la détruire entièrement ; de celui qui n'avait fait un pacte d'amitié avec elle que pour la mieux trahir ; qui n'avait feint de devenir son protecteur que pour l'opprimer plus sûrement. Longtemps, et plus d'une fois, on nous donna les plus flatteuses es-

pérances, afin de déterminer notre voyage en France; ensuite on commença à éluder nos déclarations par des détours adroits, des subterfuges et des réponses astucieuses, qui nous étaient faites soit pour nous tromper, soit pour traîner les discussions en longueur; enfin n'ayant plus aucun égard à nos observations, à mesure que le temps approchait d'accomplir les projets tramés contre le saint-siége et l'Eglise de Jésus-Christ, on a pris le parti de nous éprouver, de nous fatiguer par des demandes toujours nouvelles, et surtout toujours indiscrètes ou captieuses; demandes dont la nature prouvait assez que l'on voulait nous placer dans l'alternative, ou de trahir honteusement notre ministère par une adhésion, ou de fournir par un refus un prétexte à une guerre ouverte contre nous; deux choses également funestes à l'Église et à notre Siége apostolique.

Comme nous n'avons pu consentir à ce qu'on nous demandait, parce que notre conscience s'y opposait, de là un motif pour envoyer des troupes dans cette ville sainte, traitée en ville ennemie; pour s'emparer du

château Saint-Ange, placer des corps-de-garde dans les rues et les places, pour investir d'infanterie et de cavalerie le palais Quirinal que nous habitons, et braquer des canons contre notre appartement. Pour nous, rassuré par ce Dieu en qui nous pouvons tout, soutenu par la conviction de nos devoirs, nous ne fûmes ni intimidé, ni troublé par cet appareil menaçant, et conservant, comme il convenait, notre âme calme et tranquille, nous célébrâmes les divins mystères avec les cérémonies usitées en la solennité de ce saint jour, sans que la crainte, la négligence ou l'oubli nous fît rien omettre de ce que l'importance de nos fonctions exigeait en pareille conjoncture.

Nous nous souvenions, avec saint Ambroise, que « le saint homme Naboth, possesseur d'une vigne, ayant reçu l'ordre de la céder au roi, qui voulait l'arracher pour y semer de vils légumes, répondit : DIEU ME GARDE DE LIVRER L'HÉRITAGE DE MES PÈRES ! » De là nous avons jugé combien moins il nous était permis de livrer un héritage aussi sacré, aussi antique, c'est-à-dire le domaine du saint-siége, possédé pendant une longue suite de siècles, non sans une

protection visible de la divine Providence, par les souverains pontifes nos prédécesseurs; nous avons jugé que nous ne pouvions consentir par notre silence à ce qu'on s'emparât de la capitale du monde catholique, pour y renverser et anéantir la forme sacrée du gouvernement que Jésus-Christ a laissé à son Eglise, et qu'il a réglé selon les canons dictés par son Saint-Esprit, et cela afin d'y substituer un code diamétralement opposé aux sacrés canons et même aux préceptes de l'Evangile; afin d'y introduire, comme c'est l'usage, un nouvel ordre de choses qui tend évidemment à mêler et à confondre avec l'Eglise catholique toutes les sectes et tous les genres de superstitions.

« Naboth donna son sang pour défendre sa vigne » : pouvions-nous donc, quoi qu'il pût nous arriver, ne pas défendre les droits et les possessions que nous nous sommes engagé par le serment le plus solennel à maintenir de tout notre pouvoir? Pouvions-nous ne pas défendre la liberté du Siége apostolique, si intimement liée avec la liberté et les intérêts de l'Eglise universelle? Certes, les évènements présents, sans qu'il

soit besoin d'autres preuves, démontrent assez combien cette principauté temporelle était convenable et même nécessaire au Chef suprême de l'Eglise pour lui assurer l'exercice libre et paisible de cette autorité spirituelle dont Dieu l'a investi par toute la terre. Aussi, quoique les richesses, l'honneur et la puissance du rang suprême n'aient jamais eu aucun charme particulier pour nous, qui fûmes toujours aussi éloigné de le désirer par notre goût personnel que par les devoirs de l'institut respectable dans lequel nous sommes entré dès la plus tendre jeunesse, et que nous avons toujours chéri; néanmoins nous nous vîmes forcés par les obligations de notre état, dès le jour même du 2 février 1808, malgré la position critique où nous nous trouvions, de faire publier, par notre secrétaire d'état, une protestation solennelle qui fit connaître la cause de nos tribulations, et notre intention ferme de maintenir dans toute leur intégrité les droits du Siége apostolique.

Cependant les usurpateurs ne gagnant rien par les menaces, résolurent d'employer une autre tactique contre nous; ils essayèrent, par un genre de persécution plus lent,

plus pénible et par conséquent plus cruel, d'affaiblir insensiblement notre courage qu'ils n'avaient pu ébranler par une terreur soudaine. Aussi, depuis le 2 février, époque de notre captivité dans ce palais, à peine s'est-il écoulé un seul jour qui n'ait été marqué par quelque nouvel outrage contre le saint-siége, ou par quelque chagrin à dévorer au fond de notre cœur. Tous les soldats qui nous servaient à maintenir l'ordre et la discipline dans l'état, nous ont été enlevés pour être incorporés dans les troupes françaises; nos gardes du corps eux-mêmes, l'élite de la noblesse, ont été conduits à la citadelle; les uns y ont été détenus pendant plusieurs jours, les autres ont été licenciés et dispersés; des corps-de-garde ont été placés aux portes de la ville et dans les endroits les plus importants; les bureaux de la poste aux lettres, toutes les imprimeries, et particulièrement celle de notre chambre apostolique et de la congrégation de la Propagande, sont devenus subordonnés à la force et au caprice militaire; et c'est ainsi qu'on nous a ôté la liberté, soit de faire imprimer, soit de faire parvenir par lettres l'expression de notre volonté.

On a bouleversé et entravé la marche des administrations et des tribunaux; la fourberie, la ruse, tous les genres d'artifices ont été mis en œuvre pour engager nos sujets à grossir un corps de rebelles, soit-disant *gardes civiques*; on a vu ce qu'il y avait de plus audacieux et de plus corrompu dans ce ramas d'hommes, arborer la cocarde tricolore française ou italienne, et s'en parant comme d'un bouclier, se porter çà et là comme des furieux, tantôt par bandes, tantôt isolément, et se livrer impunément à toutes sortes d'attentats contre les ministres de l'Eglise, contre le gouvernement, contre tous les gens de bien, suivant leurs passions, ou l'impulsion qui leur avait été donnée. Malgré nos réclamations, on se mit à imprimer à Rome, à faire circuler parmi le peuple, à répandre dans l'étranger des journaux ou feuilles périodiques, remplis de temps à autre d'invectives, de reproches et de calomnies même contre la puissance et la dignité pontificale; plusieurs de nos déclarations de la plus haute importance, signées ou de notre main, ou de celle de notre ministre, et affichées par notre ordre dans les lieux ac-

coutumés, ont été arrachées, lacérées et foulées aux pieds par une vile horde de satellites, au milieu de l'indignation et des gémissements de tous les gens de bien; une jeunesse sans expérience, des citoyens de toutes les classes, séduits ou entraînés, ont été agrégés à des assemblées suspectes, sévèrement prohibées par les lois civiles et ecclésiastiques, et même sous peine d'anathème par nos prédécesseurs Clément XII et Benoît XIV; nos ministres, et la plupart de nos officiers soit à Rome, soit dans les provinces, hommes recommandables par leur intégrité et leur fidélité, ont été tourmentés, incarcérés, déportés dans des pays lointains; on a fait avec violence perquisition des papiers et écrits de toute espèce dans les bureaux des magistrats du saint-siége, sans en excepter le cabinet et le portefeuille de notre premier ministre; trois fois nous avons remplacé notre premier ministre secrétaire d'état, trois fois il a été enlevé de notre palais; enfin la plus grande partie des cardinaux de la sainte Eglise romaine, qui restaient près de nous comme nos coopérateurs, ont été, à main armée, arrachés de notre sein pour être exilés.

Tous ces attentats, et nombre d'autres commis avec une audace effrénée par les usurpateurs contre toutes les lois divines et humaines, sont trop connus du public pour qu'il soit besoin de nous arrêter à les énumérer et à les détailler. Nous n'avons pas manqué, à chaque fois, de faire entendre nos plaintes avec force et courage, selon les obligations de notre ministère, pour ne pas paraître conniver à ces désordres, ou les autoriser en quelque manière. Ainsi déjà dépouillé de presque tous les attributs de notre dignité, privé du soutien de notre autorité, dépourvu de tout secours pour remplir l'étendue de notre ministère et surtout pour partager notre sollicitude entre toutes les Eglises; enfin fatigué, tourmenté, accablé par toutes sortes d'outrages, de terreurs et de chagrins, entravé chaque jour de plus en plus dans l'exercice de notre double puissance temporelle et spirituelle; si nous en avons encore conservé jusqu'à ce moment quelque ombre, quelque apparence, nous le devons, après le Dieu tout-puissant dont la providence nous a donné tant de marques de protection, nous le devons à notre fer-

meté, à la prudence de nos officiers qui sont encore en place, à la fidélité de nos sujets, et enfin à la piété de nos fidèles.

Mais si, dans Rome et les provinces limitrophes, notre puissance temporelle avait encore conservé un vain fantôme d'autorité, elle avait été totalement anéantie dans les provinces florissantes d'Urbin, de la Marche et de l'Ombrie; nous n'avons manqué, dans le temps, ni de protester solennellement contre cette usurpation sacrilége de tant de pays appartenant à l'Eglise, ni de prémunir nos très-chers sujets contre les séductions d'un gouvernement injuste et illégitime, en donnant à nos vénérables frères, les évêques de ces provinces, toutes les instructions nécessaires.

Combien ce même gouvernement a peu tardé, combien il s'est empressé de réaliser et de justifier par sa conduite tout ce que, dans nos instructions, nous avions pressenti que l'on devait attendre de sa religion! Le patrimoine de Jésus-Christ envahi et pillé, les monastères détruits, les vierges du Seigneur chassées de leurs cloîtres, les temples profanés, le frein ôté à la licence,

la discipline ecclésiastique et les saints canons méprisés, des lois opposées non-seulement aux canons, mais encore aux maximes de l'Evangile et au droit divin, publiées et mises en vigueur; le clergé avili et persécuté, le pouvoir des évêques subordonné à la puissance séculière, leur conscience mise aux épreuves les plus violentes; eux-mêmes chassés de leurs siéges et déportés; enfin mille autres attentats, sacriléges et inouïs, dirigés dans ces personnes contre la liberté, l'indépendance et la doctrine de l'église, et qui déjà avaient été commis dans tous les pays tombés au pouvoir de ce gouvernement. Voilà, voilà les gages de son amitié, voilà les preuves éclatantes de ce zèle admirable pour la religion catholique, qu'il ne cesse encore de promettre et de prôner partout.

Pour nous, rassasié d'amertumes de la part de ceux de qui nous devions le moins en attendre, affligé autant qu'il est possible de l'être, nous gémissions moins sur notre situation présente que sur le sort futur de nos persécuteurs. « Car si le Seigneur s'est mis un peu en colère contre nous, pour nous châtier et nous corriger, il se réconci-

liera de nouveau avec ses serviteurs [1], mais comment celui qui est l'auteur de tous les maux, *dont l'Eglise est accablée*, évitera-t-il la main de Dieu ? Oui, le Seigneur n'exceptera personne, et il ne respectera la grandeur de qui que ce soit, parce qu'il a fait les grands comme les petits ; mais les plus grands sont menacés des plus grands supplices. » Plût à Dieu que nous puissions, aux dépens mêmes de notre vie, détourner la réprobation éternelle, procurer le salut de nos persécuteurs, que nous avons toujours aimés et que nous ne cesserons pas d'aimer sincèrement ! Plût à Dieu qu'il nous fût permis de ne pas sortir de cet esprit de charité, *de cet esprit de douceur* que nous tenons également de la nature et de notre volonté constante ! Que ne pouvons-nous, comme nous l'avons fait jusqu'à ce moment, laisser en repos cette verge que le Roi des pasteurs, en nous confiant la garde des troupeaux de son domaine universel, nous a mise entre les mains dans la personne de saint Pierre, autant pour corriger et punir les brebis égarées et obstinées dans leur égarement, que pour impri-

1 Paroles prophétiques.

mer aux autres une leçon et une terreur salutaires !

Mais le temps de la douceur est passé. Personne, à moins de fermer les yeux à la lumière, ne peut ignorer quel est le but de tant d'attentats, et quelles en seront les suites, si l'on n'emploie à temps tous les moyens possibles de les prévenir. D'ailleurs, tout le monde voit bien qu'il ne nous reste plus aucun espoir que les auteurs de tant de maux puissent jamais être touchés de nos avis et de nos conseils, ou que nos prières et nos réclamations puissent les disposer plus favorablement envers l'Eglise. Depuis longtemps ils ont fermé l'oreille et le cœur à toutes nos observations, et ils ne répondent qu'en accumulant injures sur injures. Comment peut-il se faire qu'ils obéissent à l'Eglise comme des enfants à leur mère, qu'ils écoutent sa voix comme des disciples celle de leur maître, eux dont toutes les actions, tous les efforts tendent à réduire l'Eglise à l'état d'un esclavage vis-à-vis d'un maître impérieux, pour l'anéantir après l'avoir asservie?

Si nous ne voulons pas être accusé

d'indifférence et de lâcheté, ou même d'avoir honteusement abandonné la cause du Seigneur, il ne nous reste plus qu'à faire taire toute considération humaine et toute prudence charnelle, pour mettre en pratique ce précepte : « S'il refuse d'écouter l'Eglise, qu'il soit à vos yeux comme un païen et un publicain. » Que nos persécuteurs apprennent donc une fois que la loi de Jésus-Christ les a soumis à notre autorité et à notre trône : « Car nous aussi nous portons le sceptre, et nous pouvons même dire que notre puissance est bien supérieure à la leur, à moins qu'on ne prétende qu'il est juste que l'esprit le cède à la chair, que les intérêts du ciel passent après ceux de la terre. »

Jadis tant de souverains pontifes, illustres par leur science et leur sainteté, ont été forcés, parce que la cause de l'Eglise l'exigeait, d'en venir à de pareilles extrémités contre les princes et les rois rebelles, seulement pour un ou deux de ces crimes que les saints canons punissent d'anathème : craindrons-nous donc de suivre enfin leur exemple, après tant de forfaits, de sacriléges si énormes, si atroces

et si universellement notoires? Ne devons-nous pas craindre au contraire d'être justement accusé d'inertie et de lenteur, plutôt que de témérité et de précipitation, dans une cause surtout où le dernier attentat porté à notre puissance temporelle, attentat qui met le comble à tous les autres, nous avertit que bientôt nous n'aurons plus la liberté de remplir cet important devoir de notre ministère apostolique?

« A CES CAUSES, par l'autorité du Dieu tout-puissant, par celle des saints apôtres Pierre et Paul, et par la nôtre, nous déclarons que tous ceux qui, après l'invasion de Rome et du territoire ecclésiastique, après la violation sacrilége du patrimoine de saint Pierre, prince des Apôtres, par les troupes françaises, ont commis à Rome et dans les états de l'Eglise, contre les immunités ecclésiastiques, contre les droits même temporels de l'Eglise et du saint-siége, les attentats ou quelques-uns des attentats qui ont excité nos justes plaintes dans les deux allocutions consistoriales ci-dessus mentionnées, dans plusieurs protestations et réclamations pu-

bliées par nos ordres; tous leurs commettants, fauteurs, conseillers, ou adhérents; tous ceux enfin qui ont facilité l'exécution de ces violences, ou les ont exécutées par eux-mêmes; ont encouru l'EXCOMMUNICATION MAJEURE et autres censures et peines ecclésiastiques portées par les saints canons et constitutions apostoliques, par les décrets des conciles généraux, et notamment du saint concile de Trente; et au besoin nous les EXCOMMUNIONS ET ANATHÉMATISONS de nouveau, les déclarant par là même déchus de tous priviléges et indults accordés de quelque manière que ce soit, tant par nous que par nos prédécesseurs; nous voulons qu'ils ne puissent être déliés ni absous de ces censures par personne autre que nous-même, ou notre successeur (excepté néanmoins à l'article de la mort, et en cas de convalescence ils retombent sous les censures); nous les déclarons incapables et inhabiles à recevoir l'absolution, jusqu'à ce qu'ils aient publiquement rétracté, révoqué, cassé et annulé tous leurs attentats, qu'ils aient pleinement et effectivement rétabli toutes choses dans leur

premier état, et qu'au préalable ils aient satisfait par une pénitence proportionnée à leurs crimes, à l'Eglise, au saint-siége et à nous. C'est pourquoi nous statuons et déclarons, par la teneur des présentes, que non-seulement les coupables dont il est fait mention spéciale, mais encore leurs successeurs aux places qu'ils occupent, ne pourront jamais, en vertu des présentes ni de quelqu'autre prétexte que ce soit, se croire exempts et dispensés de rétracter, révoquer, casser et annuler tous leurs attentats. ni de satisfaire réellement et effectivement au préalable, et comme il convient, à l'Eglise, au saint-siége et à nous; nous voulons au contraire que pour le présent et pour l'avenir cette obligation conserve sa force si jamais ils veulent obtenir le bienfait de l'absolution. »

Mais dans la nécessité où nous nous trouvons d'employer le glaive de la sévérité que l'Eglise nous a remis, nous ne pouvons néanmoins oublier que nous tenons sur la terre, malgré notre indignité, la place de Celui qui, en exerçant sa justice, ne cesse pas d'être le Dieu des miséricordes. C'est pourquoi nous défendons expressément,

en vertu de la sainte obéissance, à tous les peuples chrétiens, et surtout à nos sujets, de causer, à l'occasion de ces présentes lettres ou sous quelque prétexte que ce soit, le moindre tort, le moindre préjudice, le moindre dommage à ceux que regardent les présentes censures, soit dans leurs biens, soit dans leurs droits ou prérogatives. Car en leur infligeant le genre de punition que Dieu a mis en notre pouvoir, en vengeant ainsi les nombreux et sanglants outrages faits à Dieu et à son Eglise sainte, notre unique but est de ramener à nous ceux qui nous affligent aujourd'hui, afin qu'ils partagent nos afflictions, *si Dieu leur accorde la grâce de la pénitence pour connaître la vérité.*

Ainsi donc levant les mains vers le ciel dans l'humilité de notre cœur, nous recommandons à Dieu la juste cause pour laquelle nous combattons, puisqu'elle est plutôt la sienne que la nôtre; nous protestons de nouveau que par les secours de sa grâce nous sommes prêts à boire jusqu'à la lie, pour le bien de son Eglise, ce calice que lui-même a voulu boire le premier pour elle; nous le prions, nous le conju-

rons par les entrailles de sa miséricorde de ne pas rejeter les prières ferventes que nous lui adressons jour et nuit pour la conversion et le salut de nos ennemis. Qu'il sera beau, qu'il sera doux pour nous le jour où exaucé par la divine miséricorde, nous verrons ces mêmes enfants qui nous causent aujourd'hui tant d'afflictions et de douleur, se jeter dans notre sein paternel, et se hâter de rentrer dans le bercail du Seigneur !

Nous voulons que les présentes lettres apostoliques, et ce qu'elles contiennent, ne puissent être impugnées, sous le prétexte que ceux qui y sont désignés, et tous ceux qui ont ou prétendent avoir intérêt au contenu desdites lettres, de quelque état, rang, ordre, prééminence et dignité qu'ils soient, quelque dignes qu'on les suppose d'une mention expresse et personnelle, n'y ont pas consenti, qu'ils n'ont pas été appelés, cités et entendus à l'effet des présentes, et que leurs raisons n'ont point été présentées, discutées et vérifiées. Ces mêmes lettres ne pourront également et sous aucun prétexte, couleur ou motif, être considérées comme entachées du vice de subreption, d'obrep-

tion, de nullité, ou de défaut d'intention de notre part ou de la part de ceux qui y ont intérêt. Le contenu de ces lettres ne pourra non plus, sous prétexte de tout autre défaut, être attaqué, enfreint, retouché, remis en discussion, ou restreint dans les termes du droit. Il ne sera allégué contre elles, ni le droit de réclamation verbale, ni celui de restitution dans l'entier état précédent, ou tout autre moyen de droit, de fait, ou de grâce. Jamais on ne pourra leur opposer, ni en jugement, ni hors de jugement, aucun acte ou concession, émané de notre propre mouvement, certaine science et plein-pouvoir. Nous déclarons que lesdites lettres sont et demeureront fermes, valides et durables; qu'elles auront et sortiront leur entier et plein effet; et toutes leurs dispositions doivent être inviolablement et rigoureusement observées par ceux qu'elles concernent et intéressent, ou qu'elles pourront concerner et intéresser dans la suite. Ainsi nous ordonnons à tous juges ordinaires, ou délégués, aux auditeurs des causes de notre palais apostolique, aux cardinaux de la sainte Eglise romaine, aux légats à *latere*, aux nonces du saint-siége, et à tous autres,

de quelque prééminence et pouvoir qu'ils soient ou seront revêtus, de s'y conformer dans leurs décisions et leurs jugements, ôtant à toute personne le pouvoir et la faculté de juger et d'interpréter autrement, et déclarant nul et invalide tout ce qui serait fait au préjudice des présentes, avec connaissance de cause, ou par ignorance, et de quelque autorité qu'on ose se prévaloir.

Et autant qu'il en est besoin, nonobstant la règle de notre chancellerie sur la conservation du droit acquis, et toutes autres constitutions et décrets apostoliques accordés à quelques personnes que ce soit, de quelque manière qu'elles soient qualifiées, et de quelque dignité ecclésiastique ou séculière qu'elles soient revêtues, quand bien même elles prétendraient avoir besoin d'une désignation expresse et spéciale, qu'elles se prévaudraient de clauses dérogatoires, insolites et irritantes, et qu'elles réclameraient en leur faveur des règlements, des coutumes, des usages d'une antiquité immémoriale, autorisés par serment ou par le saint-siége, des priviléges et des décrets émanés du propre mouvement, de la certaine science et de la plénitude de la

puissance du Siége apostolique, en consistoire et ailleurs, et que ces concessions auraient faites, publiées et plusieurs fois renouvelées, approuvées et confirmées. Nous déclarons que nous dérogeons par ces présentes, d'une façon expresse et spéciale, et pour cette fois seulement, à ces constitutions, clauses, coutumes, priviléges, indults et actes quelconques, et nous entendons qu'il y soit dérogé, quoique ces actes ou quelques-uns d'eux n'aient pas été insérés ou spécifiés expressément dans les présentes, quelque dignes qu'on les suppose d'une mention spéciale, expresse et individuelle, ou d'une forme particulière dans leur supposition; voulant que les présentes aient la même force que si la teneur des constitutions à supprimer, et celle des clauses spéciales à observer, y étaient nommément et mot à mot exprimées, et qu'elles obtiennent leur plein et entier effet, nonobstant toutes choses à ce contraires.

Etant de notoriété publique qu'on ne peut en sûreté répandre les présentes lettres partout, et principalement dans les lieux où il serait le plus important qu'elles fussent connues, nous voulons que des exemplaires

en soient, selon l'usage, publiés et affichés aux portes de l'église de Latran et de celle de Saint-Pierre, ainsi qu'à la Chancellerie apostolique, dans la grande cour au mont Citorio et à l'entrée du Champ-de-Flore, et qu'ainsi publiées et affichées, tous et chacun de ceux qu'elles concernent aient à s'y conformer, comme si elles leur eussent été intimées individuellement et nommément.

Nous voulons que les copies manuscrites, ou imprimées de ces lettres, pourvu qu'elles soient signées par un notaire public et revêtues du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, méritent dans tous les pays du monde, tant en jugement que dehors, la même foi et la même confiance que l'inspection même de la minute des présentes.

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du Pêcheur, le 10 juin 1809, l'an 10 de notre pontificat.

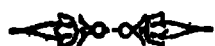
PIE VII, PAPE.

Place ✝ du sceau.

FIN.



DOCUMENTS HISTORIQUES.



Lettre du baron Radet, lieutenant-général de gendarmerie, au pape Pie VII, suivie d'une relation sur l'enlèvement de ce Pontife [1].

Très-saint Père,

Des écrits fort répandus ont peint ma conduite envers Votre Sainteté comme celle d'un homme sans principes, sans mœurs, sans religion, et

[1] Mgr. de Pressigny, ancien évêque de Saint-Malo, premier ambassadeur de Louis XVIII près le saint-siége, fut prié par Radet de présenter à Pie VII cette relation avec la lettre qui la précède; mais dans la crainte que cet écrit ne déplût à Sa Sainteté, il l'adressa au ministre secrétaire-d'état, dont j'exerçais alors les fonctions, en l'absence du cardinal Consalvi, pour qu'il en fît l'usage qu'il croirait convenable. Je répondis à l'ambassadeur que je porterais toujours avec le plus grand plaisir à la connaissance de Sa Sainteté tout ce qui ferait honneur à l'hospitalière nation française; mais que je m'abstenais

qui, dans cette circonstance déplorable, a manqué au saint respect et aux égards dus au caractère sacré dont Votre Sainteté est revêtue.

D'un autre côté, des rapports non moins mensongers m'ont représenté comme coupable de lèze-majesté, pour avoir, dit-on, opéré *sans ordres* l'arrestation de votre auguste personne, et pour avoir usé envers elle d'une sévérité aussi criminelle qu'inutile.

On a poussé plus loin l'injustice; on a osé écrire, imprimer, affirmer à l'Europe étonnée que j'avais fait démolir ou brûler une partie du Quirinal; que je m'étais emparé de Votre Sainteté avec moins d'attention qu'on en mettrait à se saisir de ces individus qui sont le vil rebut de la société; que je l'avais fait lier avec des cordes et descendre par une fenêtre du haut du Quirinal. Enfin on a surchargé cet évènement funeste des circonstances les plus odieuses, afin d'égarer l'opinion et d'enlever l'estime publique à ceux que le malheur de leur position a forcés d'y prendre part.

On a même été jusqu'à dire que j'avais fait piller par une soldatesque effrénée le Quirinal, la sainte Chapelle et la chambre de Votre Sainteté.

de mettre sous ses yeux ce qui pouvait lui rappeler des souvenirs pénibles et douloureux.

L'écrit de Radet contient des aveux précieux et quelques vérités, quoiqu'en général ce ne soit qu'un véritable roman. On pourra en juger en le comparant au récit des faits que j'ai exposés.

(Les notes au bas de ces documents sont du cardinal Pacca).

Ces calomnies, répétées dans des brochures qui ont été répandues avec confusion, n'ont peut-être pas pour objet de me charger de l'animadversion universelle, mais j'en suis la victime : j'y vois mon honneur compromis, et ce motif a été plus que suffisant pour me déterminer à repousser ces injustes accusations.

Pour l'acquit de mon devoir et pour ma justification, j'ai cru devoir rédiger une relation fidèle de cet évènement malheureux, qui fait autant d'honneur à Votre Sainteté que de prosélytes à la Religion, et je l'ai remise au ministre de la guerre avec prière de la placer sous les yeux de mon Souverain.

Je prends la liberté d'en déposer une copie au pied du trône de Votre Sainteté ; je la supplie très-humblement de jeter un regard de bonté sur les faits qu'elle contient et de daigner rendre hommage à la vérité.

La postérité jugera cet évènement terrible, et s'il m'importe qu'il lui parvienne dégagé de toutes les circonstances enfantées par l'erreur ou la malignité, il m'importe beaucoup plus de ne pas perdre le fruit de mes services, la confiance de mon Souverain et l'estime de mes contemporains.

Daignez, très-saint Père, venir au secours de l'honneur d'un de vos enfants, qui dans sa position malheureuse compte encore pour un dédommagement le bonheur qu'il a eu de contempler de près une vertu plus qu'humaine.

En m'humiliant aux pieds de Votre Sainteté, permettez, très-saint Père, que j'y dépose l'hommage de ma profonde vénération et que j'y sollicite avec instance votre bénédiction apostolique.

Je suis avec le plus profond respect, très-saint Père,

De Votre Sainteté

Le très-humble, très-soumis et très-obéissant fils et serviteur,

Le Lieutenant-général,

B. Radet.



Relation détaillée de l'enlèvement du pape Pie VII et de son voyage jusqu'à Florence, par le baron Radet, lieutenant-général de gendarmerie.

En ma qualité d'inspecteur-général, j'étais chargé de l'organisation de la gendarmerie en Toscane; je me trouvais en tournée dans le département de l'Arno, et précisément à Pecia, lorsque je reçus de l'Empereur [1] un ordre télégraphique de Scoëenbrun, que le prince Borghèse me transmit par un courrier extraordinaire. Cet ordre portait qu'à l'instant de sa réception je devais partir pour Rome, et me faire suivre avec célérité par les quatre cents gendarmes à

[1] Qu'on remarque ces mots : *Je reçus de l'Empereur.*

cheval qui m'avaient été envoyés peu auparavant des légions de l'intérieur.

Je partis sans délai, accompagné seulement de deux sous-officiers.

N'ayant pas d'instructions, je me persuadai d'autant mieux que j'étais envoyé pour le rétablissement de l'ordre, que je venais d'organiser la gendarmerie du royaume de Naples et celle du grand duché de Toscane. Dans cette supposition vraisemblable, j'établis provisoirement quelques moyens de police sur la route; laissant à chaque poste désigné des ordres pour que le colonel Costé, qui me suivait, établît le service selon les instructions jointes à ces ordres.

J'arrivai à Rome dans la nuit du 12 au 13 juin 1809; je communiquai mes ordres à M. le général comte de Miollis, gouverneur de Rome, des états romains et président de la consulte.

Ce général, en me faisant connaître l'état des choses, me donna les siens sur mon service, et me chargea de la direction générale de la police des états romains.

Le changement de gouvernement, les protestations de Sa Sainteté, et notamment les bulles d'excommunication des 10 et 11 juin 1809 faisaient dans l'esprit public une sensasion profonde. L'action du gouvernement ancien trouvant paralysée, et beaucoup d'intérêts froissés par la naissance du nouveau, il s'ensuivit une espèce d'interrègne et une suspension dans le pouvoir exécutif, qui donnèrent lieu au dé-

sordre et au brigandage, que favorisent le climat et la nature du pays[1].

Des mesures furent prises, mais une flotte anglo-sicilienne considérable, avec des troupes de débarquement, parut sur la fin de juin à la vue de Rome et y louvoya pendant trois jours; alors les troupes que nous avions dans les états romains furent réunies sur les hauteurs au delà de Velletri et marchèrent sur Naples, lorsque, peu de jours après, cette flotte s'empara des îles de Capri, Ischia et Procida.

Cependant la vue de cette flotte et le départ des troupes avaient donné d'autant plus d'audace au brigandage, que n'étant plus comprimé il se répandit partout en un instant[2]; des bandes considérables ravageaient le pays, notamment vers les Abruzzes sur Piperno, Frosinone, Norcia, etc. Aucune route n'était libre; partout, et jusque dans la ville de Rome, les vols étaient si fréquents, que la consulte voulait porter son siége à Spoletto. Il ne nous était resté dans Rome que cinq cents hommes de garnison et cent gendarmes à cheval: avec d'aussi faibles moyens

[1] Ce récit est inexact. Les Romains ou la majorité des sujets pontificaux virent avec la plus grande douleur l'usurpation des Français; mais la tranquillité publique ne fut pas pour cela troublée. S'il arriva quelque désordre dans l'état, ce fut uniquement l'œuvre d'une poignée de rebelles que les Français enrôlèrent sous le nom de *gardes civiques*.

[2] Il y a de l'exagération dans ce récit.

nous étions dans l'impossibilité de prendre aucune mesure efficace de répression.

A cette époque l'Empereur était sur le Danube, à la veille des plus grands évènements, l'Italie était sans troupes ; la Bavière s'insurgeait, le Tyrol soulevé portait ses ravages sur Ferrare, Bologne, dans le duché d'Urbino et jusqu'aux portes de Florence. La bataille de Wagram eut lieu : la paix s'en suivit, et l'on sait, malgré cette paix, tout ce qu'il en coûta pour rétablir l'ordre.

D'après ce tableau succinct on peut juger de notre situation à Rome et des moyens de vigilance que nous y déployâmes pour nous y maintenir, surtout aux époques de la St.-Jean et de la St.-Pierre. Cependant le gouverneur général, voyant l'inquiétude à son comble, me fit appeler le 4 juillet, et entrant dans les détails de notre position, il représenta les suites de la fermentation générale qui se manifestait sous les caractères les plus alarmants et qui compromettait au dernier degré la sûreté publique et le sort des Français en Italie ; il exposa surtout qu'il avait épuisé déjà tous les moyens de sévérité pour rétablir le calme, et qu'il ne lui en restait plus d'autre que d'éloigner Sa Sainteté de Rome[1], me déclarant en conséquence qu'il m'avait choisi pour cette importante opération. Je lui fis obser-

[1] Qu'on remarque ces mots : *d'éloigner Sa Sainteté de Rome.*

ver qu'un acte de cette nature ne se faisait pas sans des ordres supérieurs par écrit, sans de mûres réflexions et sans troupes : il me répondit que j'aurais ce soir même des ordres par écrit, des troupes, et qu'il fallait m'occuper des dispositions, de manière à éviter jusqu'au soupçon. Je me retirai fort ému de me voir chargé de cette entreprise ; je m'enfermai pour réfléchir à ce que je pourrais opposer à l'effet qu'elle devait produire ; mais des ordres par écrit m'étant annoncés, je me trouvai dans la cruelle alternative ou de franchir les droits les plus sacrés, ou de violer mes serments par la désobéissance. Oppressé par un sentiment pénible de répugnance mêlé de crainte, je cherchais les moyens d'éluder, et moins mon imagination me servait ; ma seule espérance reposait sur le défaut de troupes pour me dispenser d'exécuter cet ordre, lorsque vers le soir le gouverneur général vint m'annoncer que dans la nuit il arrivait des troupes napolitaines; qu'il fallait m'occuper de mon plan d'opération et faire toutes mes dispositions pour la nuit suivante.

Je fis de nouvelles observations au général, qui, après m'avoir retracé les dangers de notre position, la nécessité d'arrêter par un coup de foudre le torrent du désordre et l'effusion du sang, m'objecta que comme militaires nous étions essentiellement obéissants, passifs et responsables sur notre tête de l'exécution des ordres suprêmes qui nous étaient donnés ; je n'avais

rien à répondre. L'honneur et mes serments me dictèrent mon devoir, et je me décidai à exécuter les ordres que je recevrais par écrit, dès que la troupe serait arrivée.

En effet, il arriva dans la nuit un bataillon de recrues napolitaines d'environ huit cents hommes, dont une partie n'était pas armée; j'en fus prévenu, et il n'y avait plus à reculer: alors je fis le plan de mes dispositions. J'imaginai un prétexte à un si grand objet, pour n'avoir à mettre personne dans la confidence et pour faire agir, comme à leur insu, toutes les personnes dont j'avais besoin. Je communiquai mon plan au gouverneur général Miollis; il l'approuva verbalement et me fit observer combien la réussite était importante.

Le 5, à la pointe du jour, je fis les dispositions matérielles que je parvins à soustraire aux yeux du public par de petites patrouilles croisées et des mesures de police; je retins tout le jour les troupes dans les casernes, pour donner plus de sécurité au public et dans le palais Quirinal; enfin j'employai tous les prétextes et les moyens propres à éviter jusqu'au soupçon. A neuf heures du soir je fis venir l'un après l'autre les chefs militaires, à qui je donnai mes ordres. A dix heures tout était réuni sur la place des Saints-Apôtres et à la caserne de la Pilota, non loin de Monte-Cavallo, où allait être le centre de mes opérations.

Je me rendis à la Pilota, où je vérifiai l'exécution de mes ordres; de là tout près, sur la place des Saints-Apôtres où je fis mes dispositions militaires, et je remontai chez moi avec les principaux chefs, le colonel Siry, commandant de la place, et le colonel Costi, commandant de la gendarmerie. Le gouverneur général m'y attendait; je lui fis part de mes dispositions; je lui demandai et il me remit l'*ordre par écrit* d'arrêter le cardinal Pacca; et en cas d'opposition de la part du Pape, d'arrêter aussi Sa Sainteté et de les conduire à Florence [1]. A la lecture de cet ordre conditionnel je voulus faire des observations, mais il n'était plus temps; le gouverneur général était sorti, il était onze heures, et tout était organisé et prêt à agir;

[1] Voilà le but de cette *importante opération*.

Radet reçoit l'*ordre télégraphique* de se rendre à Rome avec quatre cents gendarmes; huit cents hommes napolitains arrivent pour seconder ses mesures. On va commettre un exécrable attentat, envahir de nuit et à main armée la demeure pacifique du chef suprême de l'Église : et pourquoi? Pour arrêter le *cardinal Pacca*.... et le pape, au cas seulement qu'il s'oppose à cette arrestation. Si cela n'était aussi absurde, je serais vraiment tenté de m'enorgueillir.

Ce que dit ici Radet est en contradiction manifeste avec ce qu'il a dit plus haut : *Le général exposa qu'il ne restait plus d'autre moyen pour rétablir le calme que d'éloigner Sa Sainteté de Rome, me déclarant qu'il m'avait choisi pour cette importante opération. Je lui répondis qu'un acte de cette nature ne se faisait pas sans des ordres supérieurs par écrit. Il me répondit que j'aurais ce soir même des ordres par écrit.*

alors je descendis à la Pilota et aux Saints-Apôtres, où je pris et fis placer moi-même mes patrouilles, mes gardes, mes postes et mes détachements d'opération, pendant que le gouverneur général, pour contenir les transtéverins, faisait occuper les ponts du Tibre et le château Saint-Ange par le petit bataillon napolitain aux ordres du général Pignatelli Cerchiara [1].

Chaque chef des détachements qui devaient concourir à l'ensemble de l'opération était prévenu de l'instant et du signal convenu pour l'escalade; une heure après minuit à l'horloge du Quirinal était le moment fixé pour agir spontanément; mais un accident retarda l'opération. J'appris qu'un des officiers de la garde du Pape était en vedette sur la tour saillante près de la grande porte d'entrée du Quirinal, et que chaque nuit on prenait cette mesure de surveillance qui cessait à la pointe du jour. Alors je changeai l'ordre; je subdivisai mes postes des environs de la fontaine de Trévi; j'envoyai garder les portes des églises principales environnantes pour prévenir le tocsin; je guettai la rentrée de l'officier en sentinelle sur la tour, et à deux heures trente-cinq minutes je donnai le signal [2].

[1] Le même qui, le 24 mai 1814, à la tête des troupes napolitaines, escorta la voiture du saint Père dans son entrée triomphale à Rome.

[2] *Je donnai le signal.* S'il ne s'agissait ici d'un fait atroce,

Pendant qu'un détachement de trente hommes escaladait les murs du jardin près de la grande porte, derrière la cour de la *Panetterie*, pour garder les issues de cette cour et les passages des souterrains, à l'angle de la sainte Chapelle, un autre détachement de vingt-cinq hommes gardait la petite porte de derrière qui descend *al Lavatojo*; le colonel Siry, avec un détachement de cinquante hommes, montait par la fenêtre d'une chambre non occupée dans le centre des bâtiments au Quirinal, où logeait la plus grande partie des gens de service du souverain Pontife; de mon côté j'avais quarante hommes avec lesquels je me proposais de monter, par l'extrémité de la toiture de la *Daterie*, sur la tour pour de là pénétrer dans les appartements; mais deux échelles ayant cassé, je dus chercher à entrer par la grande porte du palais Quirinal. Le gouverneur général ayant appris mon incident, vint en capotte, avec un de ses aides-de-camp, Guyon, pour m'aider de ses conseils; mais voyant les nouvelles mesures que je prenais, il se retira dans un bâtiment dépendant du palais Colonna, où était

on serait tenté de rire à cette description de l'escalade du Quirinal, et l'on pourrait la comparer à celle du *Miles gloriosus* de Térence, qui, pour entrer dans la maison de sa maîtresse, disposa ses serviteurs en ordre de bataille, comme s'il se fût agi de monter à l'assaut d'une forteresse. Radet savait bien, comme il me l'avoua dans le voyage, qu'on avait défendu dans le palais de faire aucune résistance.

la garde ordinaire, sous les armes, en face du Quirinal.

Le colonel Siry parvint à pénétrer dans la grande cour du palais; j'entendis du bruit et des cris d'alarme à travers lesquels je distinguai ceux-ci : *All'arme ; traditori*; l'horloge sonna trois heures et la cloche de la sainte Chapelle fut mise en branle : cette sonnerie fit craindre autour de moi que ce ne fût le signal du tocsin, mais elle cessa au bout de deux minutes. Je rassurai les esprits et j'envoyai chercher vingt des vingt-cinq hommes placés à la porte *del Lavatojo*, par laquelle ils n'avaient pu pénétrer, l'ayant trouvée murée à l'intérieur.

J'étais occupé à me procurer de force l'ouverture de la petite porte pratiquée dans l'un des battants de la porte cochère du palais Quirinal, lorsque le colonel Siry, parvenu dans la cour intérieure, envoya dégager cette porte et me fournit ainsi l'entrée du palais. Je rassemblai aussitôt mon détachement fortifié de vingt hommes et je le réunis au sien; je fis placer une garde à l'entrée et je marchai droit à un groupe d'ouvriers qui, dans l'angle à droite du fond de la cour, me parut vouloir se défendre; je le fis disperser et je montai d'appartement en appartement jusqu'à l'antichambre de la salle du trône, dite *des sanctifications*. Là je trouvai la garde suisse de Sa Sainteté, forte de quarante hommes y compris

le capitaine, tous armés et rangés en bon ordre dans le fond de la pièce; je fis entrer ma troupe, je sommai les gardes de mettre bas les armes; ils ne firent aucune résistance : je les fis désarmer, conduire et garder à vue dans leur propre corps-de-garde.

Je passai par le tambour de cette pièce dans la grande salle du trône, où plusieurs portes s'offrirent à ma vue; j'avais près de moi un homme de confiance qui, connaissant l'intérieur du palais, m'indiqua celle qui conduisait à l'appartement du Pape par lequel il fallait passer pour arriver à celui du cardinal Pacca [1]. Me sentant près de Sa Sainteté, je frappai à cette porte; personne ne se présenta; je frappai de nouveau, en demandant au nom de l'Empereur qu'elle me fût ouverte; même silence.

Les moments étaient pressants, et je m'occupais de chercher d'autres moyens pour arriver jusqu'au cardinal Pacca, sans passer près de Sa Sainteté, lorsque j'entendis le bruit d'une clef que de l'intérieur l'on plaçait dans la serrure : en effet, le pène résonne et la porte s'ouvre; un Prêtre jeune et grand, vêtu de noir, se présente : je lui demande son nom.... Pacca, répondit-il [2]... Son Eminence, lui dis-je?..

[1] Il fallait au contraire passer devant la porte de mon appartement pour arriver à la salle d'audience du Pape.

[2] Mon neveu se trouvait dans la salle d'audience lorsque Radet entra. Peut-être cette anecdote eut-elle lieu à l'ouverture de la porte, mais elle ne paraît pas vraisemblable.

Non, son neveu.... Au nom de Pacca je ne pus me défendre d'un mouvement intérieur qui m'avait fait naître l'espoir de terminer là l'objet de ma mission. Je lui demande où est le Cardinal; il s'inclina et recula près de la cloison en gardant un silence facile à interpréter. J'avance un pas, je jette la vue à gauche et j'aperçois au bout d'un petit corridor assez étroit une chambre où il y avait de la lumière et du monde au bout; je dirige mes pas vers cette pièce; chemin faisant, je distinguai des Ecclésiastiques vêtus de différentes couleurs, mais simplement; aussitôt je mis le chapeau à la main. Arrivé sur la porte d'entrée de cette chambre, je vis Sa Sainteté assise à son bureau, vêtue de ses habits pontificaux, et dans la chambre environ une dizaine de personnes, la plupart avec des figures vénérables, que je supposai être ministres, grands dignitaires ou prélats de Sa Sainteté...

Que tout autre se mette dans cette position, et à moins d'avoir perdu tout sentiment moral et humain, il jugera de l'état pénible de ma situation. Je n'avais pas encore d'ordre de m'emparer de la personne du Pape, un saint respect pour cette tête sacrée, doublement couronnée, remplissait tout mon être et toutes mes facultés intellectuelles : me trouvant devant elle, suivi d'une troupe armée, un mouvement oppressif et spontané se fit sentir dans tous mes membres; je n'avais pas prévu cet incident et je ne savais

comment me tirer de là ; que faire? que dire? par où commencer? voilà le difficile de ma mission.

Ma troupe entrait avec moi ; la présence du saint Père, du sacré Collége, et le lieu saint où je me trouvais, exigeaient le respect et la décence ; je me retournai, je commandai que l'on reconduisît et plaçât en ordre la troupe dans la salle du trône, et que des patrouilles en fussent détachées pour le maintien de l'ordre dans le palais. Fort embarrassé du parti à prendre pour ne compromettre ni le succès, ni le gouverneur, ni moi-même, je profitai du mouvement rétrograde de ma troupe pour envoyer en toute hâte le maréchal-des-logis de gendarmerie, Cardini, prévenir le gouverneur général que j'étais en présence du Pape, sans avoir pu parvenir jusqu'au cardinal Pacca, que je ne connaissais pas, et demander ses ordres. Je prolongeai le mouvement de ma troupe, je ne laissai près d'elle qu'un petit nombre d'officiers ; je fis entrer le surplus près de moi, ainsi que les sous-officiers de gendarmerie. Ils entrèrent avec la plus grande honnêteté, le chapeau à la main et s'inclinant devant le Pape, à mesure que chacun allait prendre place pour former la haie devant l'entrée intérieure de la pièce ; toute cette ordonnance dura cinq minutes environ, lorsqu'arriva le maréchal-des-logis Cardini, qui me rendit en secret l'ordre du gouverneur d'arrêter le Pape

avec le cardinal Pacca et de les conduire incontinent hors de Rome. Tout sévère que me parut cet ordre, il fallait obéir.

Je m'avançai respectueusement de quelques pas plus près du saint Père [1], tenant mon chapeau d'une main et l'autre sur ma poitrine, je m'inclinai et je dis à Sa Sainteté « qu'autant il en coûtait à mon cœur de remplir près d'elle une mission douloureusement sévère, autant mes serments et des devoirs sacrés m'en imposaient l'obligation. »

A ces mots le Pape se lève, me regarde et me dit avec cette dignité attendrissante qu'on lui connaît : « Pourquoi venez-vous à cette heure troubler ainsi mon repos et ma demeure? Que voulez-vous? » Je lui répondis : Très-saint Père, je viens au nom du gouvernement réitérer à Votre Sainteté la proposition de renoncer officiellement à sa souveraineté temporelle [2]. » Le Pape, sans s'étonner, leva les yeux et me dit en élevant la main : « Je n'ai agi dans tout ce que j'ai fait qu'après avoir invoqué les lumières de l'Esprit-Saint, et vous me taillerez plutôt en pièces que de me faire rétracter. »

Je suppliai Sa Sainteté de jeter au-dehors un

[1] Il y a quelque différence entre mon récit et celui de Radet, quoique le fond soit le même. Peut-être le pape et le général dirent-ils quelque autre chose lorsque je me fus retiré dans la pièce voisine.

[2] Donc le principal objet de la mission de Radet n'était pas l'arrestation de ma personne.

regard attentif, qu'elle verrait partout le désordre et couler le sang de ses enfants ; puis j'ajoutai que j'étais persuadé qu'elle voulait prévenir les horreurs d'une révolte dont le massacre serait le résultat infaillible. Sa Sainteté me répondit « qu'elle désapprouvait tout acte qui tendait à troubler l'ordre public et à répandre le sang humain, qu'elle était innocente et affligée de ce qu'elle apprenait, qu'elle invoquait le secours du Tout-Puissant pour le rétablissement de l'ordre dans sa capitale et dans ses états ; puis m'objecta qu'elle était loin de s'attendre à voir tant de maux et à être traitée avec autant de mépris et d'ingratitude par le chef d'une nation aimable, auquel elle avait donné de si grandes preuves de son affection particulière. » Je répondis que nous ne cessions de révérer Sa Sainteté comme notre souverain Pontife et de le considérer comme le Chef suprême de l'Eglise catholique, apostolique et romaine ; que telle était la loi, le vœu et l'ordre de notre souverain, que la religion était gravée dans nos cœurs avec la crainte, l'amour de Dieu et du prochain. Le saint Père me répondit : « Au surplus je lui pardonne et à tous. »

Ne pouvant obtenir l'abdication de la souveraineté temporelle du saint Père, pressé d'ailleurs par l'arrivée du temps déterminé, je me vis obligé de déclarer à Sa Sainteté que j'avais des ordres qui me mettaient dans la douloureuse nécessité de l'emmener hors de Rome. Le Pape

me répondit : « Puisqu'il en est ainsi, je cède à la force ; mais, me dit-il, vous m'accorderez bien, à moi et aux personnes qui doivent me suivre, deux heures pour faire nos préparatifs de voyage. » Je répondis que je n'avais pas ce pouvoir dans mes instructions, mais que si Sa Sainteté daignait donner la liste des personnes qu'elle voulait emmener, je la ferais porter au gouverneur général avec prière de me donner ses ordres. Sa Sainteté qui était debout se remit à son bureau, écrivit de sa main la liste et me fit l'honneur de me la confier ; aussitôt j'appelai un officier de gendarmerie nommé Defilipi, à qui, devant le Pape et toutes les personnes présentes, je remis cette liste en le chargeant d'aller la porter à son excellence le général comte Miollis, lui faire part du désir du saint Père et me rapporter ses ordres. Cet officier revint dans moins de dix minutes ; j'étais encore près de Sa Sainteté, lorsqu'il se présenta et nous rendit tout haut la réponse que j'avais déjà reçue secrètement par le canal du maréchal-des-logis Cardini ; la voici mot pour mot : « L'ordre de son excellence le général est qu'il faut que le Pape et le cardinal Pacca partent à l'instant avec le général Radet, et les autres personnes suivront après. »

Je m'inclinai devant Sa Sainteté, qui, sans parler, se leva, prit le livre qui était sur son bureau et en descendit la marche. Le Pape était souffrant, je m'avançai et le soutins par le bras ;

je demandai à Sa Sainteté si le cardinal Pacca était présent ? Elle me répondit que oui ; je fis approcher un officier et le chargeai de prier son Eminence de se préparer de suite au départ. En effet, le Cardinal en simple soutane passa avec l'officier par la chambre du Pape qui était la plus voisine, derrière le bureau de Sa Sainteté, et alla s'habiller dans la sienne qui n'en était séparée que par une cloison [1].

J'aidai Sa Sainteté à se rendre dans sa chambre en la soutenant sous le bras. Au moment d'entrer, je dus retirer le mien pour laisser au Pape toute la facilité d'entrer, mais sa main se trouvant par hasard dans la mienne, je ne pus résister au sentiment de vénération dont j'étais si fortement pénétré ; je baisai pieusement cette main sainte et l'anneau pontifical qu'elle portait.

Le Pape était à l'entrée de sa chambre, j'étais près de lui, le Cardinal était passé et personne ne nous suivait ; je profitai de cet instant pour proposer à Sa Sainteté de me retirer et lui laisser la faculté de confier à qui bon lui semblerait ses secrets, ses ordres et les choses précieuses auxquelles elle pouvait tenir. Sa Sainteté me répondit : « Quand on ne tient pas à la vie, on est loin de tenir aux biens de ce monde. » Le saint Père souffrant se mit sur sa chaise, à la tête de son lit, qui était sans ciel et sans rideaux, et

[1] Je revêtis les habits de cérémonie des cardinaux dans la pièce contiguë, et je ne pus retourner dans mon appartement.

je rentrai dans la chambre d'où je venais de sortir.

Je rejoignis Sa Sainteté, je fis prévenir le cardinal Pacca que le saint Père était prêt; son Eminence me suivit avec le colonel Costé; le Pape nous attendait debout avec un livre à la main, j'eus l'honneur de lui donner le bras, nous descendîmes et traversâmes la grande cour. Arrivé à la porte cochère de la place Monte-Cavallo, le Pape s'arrêta et bénit Rome. La plus grande partie de ma petite troupe, une portion des patrouilles et la garde du palais Colonna étaient en bataille sur différents points de cette place; un silence profond régnait, il était quatre heures moins cinq minutes, et la troupe reçut la bénédiction du saint Père avec un saint respect. Il n'y avait pas un seul bourgeois sur la place ni aux fenêtres, du moins aucun ne se fit voir, j'en fus étonné et je ne le fus pas seul. Cet appareil militaire, calme et immobile, était tacitement expressif et inspirait un sentiment plus profond, et donnait une impression moralement plus forte à l'acte, qui par sa nature comportait le double caractère de l'audace et de la vénération.

Ma voiture était là, le Pape s'en approche, le cardinal Pacca monte le premier; j'aide le saint Père à monter, je m'élance ensuite sur le siége, et pendant que le maréchal-des-logis Cardini venait se placer à mon côté, j'ordonnai au colonel Costé de prendre le commandement

du Quirinal et d'y maintenir l'ordre, puis au cocher de nous conduire vers Porta Pia par Porta Salara, et le long des murs hors de la porte du Peuple. Nous partîmes escortés par la gendarmerie : arrivés à la porte du Peuple, nous nous arrêtâmes pour renvoyer mes chevaux et prendre ceux de la poste, qui en conséquence de mes ordres se trouvaient là.

Pendant que l'on dételait, je cherchai à distraire Sa Sainteté. Je demandai si Sa Sainteté se trouvait bien, si elle souffrait encore, et si, n'étant pas pourvue de ce qui lui était nécessaire, elle daignerait disposer de moi et des provisions que j'avais préparées pour elle et son Eminence le cardinal Pacca : le Pape me répondit : « Je suis bien, notre Seigneur a bien autrement souffert. Puis il ouvrit sa tabatière où il ne restait que deux prises d'un tabac fin dont il usait; aussitôt je pris une bouteille de ma provision et j'en mis dans sa boîte. Ce devoir que j'étais heureux de remplir parut flatter Sa Sainteté; elle m'avoua qu'elle n'avait songé à rien prendre, et tirant une petite pièce d'argent de sa poche, elle eut l'extrême complaisance de me la montrer du bout des doigts, en me disant : « Voilà tout ce que je possède. » Je tirai de la poche du siége un sac d'or et d'argent que je m'empressai d'offrir à Sa Sainteté en lui observant qu'il était à moi et que je la suppliais d'en disposer pour ses besoins et ses aumônes. Le Pape me

remercia, et ce ne fut qu'à la sortie de Radicofani qu'il céda à mes instances et en accepta quelque chose pour ses aumônes.

Pendant cet entretien un officier envoyé du Quirinal vint m'informer que les sbires[1] avaient été surpris à piller la sainte Chapelle, et que le plus grand coupable était arrêté; j'ordonnai qu'il fût mis en prison et traduit devant un conseil de guerre. A cet égard le pape me fit observer que c'était un sbire et non un soldat français : « Car, dit-il, un soldat français n'aurait pas commis un tel crime. » Sa Sainteté, toujours pénétrée de son caractère sacré et d'une bonté ineffable, me demanda si dans l'évènement il y avait eu du sang répandu [2]; je lui répondis : *Pas la plus petite goutte.* « Dieu en soit loué, dit-elle, » et nous partîmes.



Relation de voyage.

J'AVAIS donné des ordres pour qu'une brigade de gendarmes à cheval se trouvât à chaque

[1] Aveu remarquable dans la bouche de Radet; preuve certaine que l'infâme *sbiraille* avait été introduite dans les appartements du pape.

[2] Le pape ne fit pas cette demande; mais Radet me dit à la porte du Peuple qu'il était bien content que tout se fût passé aussi pacifiquement, sans qu'une goutte de sang eût été répandue.

relais, pour passer ma revue, et que chacune fît tenir des chevaux de poste tout prêts à me conduire ; les heures étaient calculées et indiquées pour chaque brigade.

Nous prîmes la route de Florence, escortés par un détachement de la gendarmerie de Rome. Avant d'arriver à la Storta je fis partir un des gendarmes au galop pour faire préparer l'escorte et les chevaux de poste ; il en fut de même à chaque relais, et partout mes ordres furent scrupuleusement exécutés. Les postillons de Rome, ayant eu le temps de voir et connaître le Pape à la porte du Peuple, se mirent à genoux, demandèrent et obtinrent la bénédiction de Sa Sainteté au moment où nous partions de la Storta.

Près d'arriver au second relais, Sa Sainteté souffrant de la collique, je fis arrêter la voiture ; le Pape descendit et fut soulagé. Sa Sainteté me témoigna de l'inquiétude sur l'arrivée de sa suite ; je la rassurai en lui disant que je ne doutais pas de l'effet de la parole du général Miollis, et à l'instant je chargeai le sous-officier d'escorte, qui retournait à la Storta, d'écrire en mon nom au général d'envoyer les gens du Pape et du linge pour Sa Sainteté.

Arrivés au relais de la montagne de Viterbe, Sa Sainteté et son Eminence descendirent pour prendre quelque chose dans la maison de poste, qui est une auberge isolée et fort malpropre ;

j'en fis l'observation à la maîtresse qui servait des œufs, et sans se déconcerter elle dit au Pape, Votre Eminence[1], peut manger en toute sûreté, il est souvent passé ici des personnes de distinction, notamment le très-saint Père à son retour de France, qui a béni notre maison. » Elle croyait parler à un cardinal, en faisant un mensonge au Pape.

Nous arrivâmes le même jour, jeudi 6 juillet 1809, avant dix heures du soir, à la poste de Radicofani, grosse auberge située sur la route au-dessous du village de ce nom, frontière et dépendant de la Toscane. J'avais remarqué que la vitesse de notre marche altérait sensiblement le visage du saint Père, qui souffrait d'ailleurs; j'étais vivement affecté de sa situation, et je m'affligeais de ce que mes devoirs imposaient à mes sentiments. Il est dans la vie des instants bien extraordinaires et bien difficiles, j'en appelle à ceux qui voudront bien approfondir les dangers, les alarmes et les peines cruelles qui s'attachaient à ma mission.

Au moment d'arriver, j'envoyai demander des logements pour deux Cardinaux et leur suite. Mon escorte s'avance, fait évacuer le vestibule de l'auberge; la voiture entre jusqu'à la porte de la cuisine, la porte cochère

[1] L'hôtesse ou la femme du maître de poste donna d'abord au pape le titre d'Excellence; mais il fut difficile de juger si réellement elle ne connaissait pas le saint Père, ou si elle feignait adroitement de ne pas le connaître.

se ferme derrière nous; je descends, je donne la main au Chef suprême de l'Eglise pour monter l'escalier : le maréchal-des-logis avec le cardinal Pacca nous suivent et vont à la chambre de son Eminence ; j'entre avec Sa Sainteté dans celle qu'on lui prépare, et je me mets en devoir de la servir.

Je pourrais ici m'étendre, mais mon cœur s'était épanché et satisfait, je m'en remets à la mémoire du saint Père pour tout ce que j'ai dit et fait dans cette circonstance, le souvenir du devoir que j'ai rempli me fait encore jouir du bonheur que j'en éprouvai.

Tout ce que je puis dire, c'est que Sa Sainteté me parla plusieurs fois de son inquiétude sur l'arrivée de sa suite; elle était malade, sans linge, et fatiguée; je souffrais plus qu'elle de sa situation, je fis tout pour la tranquilliser. Un courrier qui se rendait à Rome venant à passer, je le fis arrêter et lui remis un billet pour le général Miollis, par lequel je le sommais de tenir sa parole.

Le Pape se sentant affaiblir, me manifesta le désir de passer la nuit dans cette auberge et d'y attendre les voitures de sa suite; je ne sus que répondre; mais Sa Sainteté pouvant tomber dangereusement malade et mourir dans mes bras, si je la forçais à continuer le voyage, je n'y aurais pas survécu. D'ailleurs, en entreprenant la mission que je ne pouvais refuser, j'avais fait le sacrifice de ma vie, et à tout évènement ma

sensibilité l'emporta sur ma responsabilité, je me décidai : alors Sa Sainteté plus calme se mit à prier et je me retirai.

Ce retard ayant laissé percer la nouvelle de l'arrestation du Pape, comme je l'avais prévu, tout le monde du lieu et des environs accourait pour le voir, et à cet effet se rassemblait autour de l'auberge ; je pris des mesures pour le repos et la sûreté du saint Père, après quoi je remontai et fis placer un matelas devant la porte de sa chambre, sur lequel je passai la nuit.

Le vendredi 7, dès le matin, je regardai par la fenêtre de l'auberge et j'aperçus un groupe de religieux sur le côteau entre l'auberge et le village de Radicofani. Je descendis pour m'informer du motif de ce rassemblement ; j'envoyai à cet effet un sous-officier de gendarmerie parler à ces moines ; ils ne voulurent pas s'expliquer, et je leur fis signifier de se rendre à leur couvent, afin qu'on les y trouvât si le Pape voulait s'y rendre ou y envoyer : ils se retirèrent.

Le saint Père étant levé, j'entrai dans son appartement, je lui présentai mon respect et m'informai de sa santé : il me répondit qu'il avait passé une bonne nuit [1] et qu'il se portait beaucoup mieux ; je lui demandai ses ordres, et je le laissai prier.

La journée avançait ; Sa Sainteté m'ayant encore manifesté son inquiétude sur ce que sa

[1] Ce récit n'est pas exact.

suite n'arrivait pas, j'étais souvent à regarder par la fenêtre donnant sur la route de Rome, que l'on découvre de là à plus de quatre lieues. Vers trois heures, j'aperçus de loin deux voitures, je courus plein de joie en faire part au Pape: plus elles approchaient et plus je me persuadais que c'étaient celles de la suite du saint Père; j'envoyai un gendarme au-devant pour s'en assurer, je le chargeai de mettre son chapeau sur la pointe de son sabre et de le tenir élevé pour me le faire connaître. En effet, dès que le gendarme eut joint les voitures, il me donna par ce signal l'assurance que c'était la suite du Pape, et je courus en rendre compte à Sa Sainteté qui m'en parut fort contente.

Vers quatre heures, les voitures arrivent; dans la première était le prélat Doria et l'abbé Pacca, dont j'ai eu l'occasion de parler; dans la seconde était le médecin de Sa Sainteté [1], son valet de chambre, des malles et des effets. Ces messieurs entrèrent, reçurent la bénédiction, se rafraîchirent. Je pris les ordres du Pape, et à cinq heures nous partîmes, laissant à la troisième voiture la faculté de venir à son aise. Je pressai d'autant plus le départ que je voulais

[1] Ce n'était pas le médecin, mais le chirurgien Ceccarini. Il y avait encore D. Jean Soglia, aujourd'hui archevêque d'Éphèse, *in partibus*, qui après avoir servi Pie VII avec le plus grand zèle pendant sa captivité à Monte-Cavallo, dans son voyage à Grenoble et à Savone, fut lui-même violemment séparé du Pape et conduit à Fenestrelle.

éviter de passer dans Sienne pendant le cours de la journée. A peine avions-nous fait un mille que des religieux mendiants vinrent demander à parler au Pape ; je pris ses ordres et je fis arrêter la voiture ; les religieux parlèrent à Sa Sainteté, et ce fut en cet instant que je fus assez heureux pour obtenir que le saint Père acceptât quelques pièces d'argent pour en faire des aumônes en leur faveur.

Comme notre séjour à Radicofani avait donné le temps d'en répandre la nouvelle, nous trouvions toutes les routes couvertes d'habitants ; les villages en étaient encombrés et notre marche ralentie. Le saint Père donnait partout sa bénédiction. Au relais de Saint-Quirico, la multitude était si grande, si empressée, qu'elle monta sur le derrière, sur les roues, le siége, l'impériale de la voiture, et même sur les chevaux pendant qu'on les attelait ; mes gendarmes, dans la crainte d'accident, n'osaient trop faire mouvoir leurs chevaux ; du siége où j'étais je voyais arriver de toutes parts des habitants et la foule augmenter autour de nous, j'examinais les figures les plus mâles et je prêtais une oreille attentive à leurs discours ; mais les cris étaient si multipliés et si confus que l'on n'y pouvait rien comprendre. Cependant une voix un peu plus élevée prononça distinctement ces mots : *Bisognа salvarlo*, il faut le sauver[1]. Aussitôt je tire mon épée,

[1] Tout cela n'a existé que dans l'imagination troublée de

j'écarte toutes les personnes qui étaient autour de moi sur le siége et sur toutes les parties extérieures de la voiture ; j'ordonne aux postillons de faire descendre celles qui était montées sur leurs chevaux, et à la gendarmerie d'écarter la multitude pour partir ; les fouets claquent, on part miraculeusement sans accidents, à travers une foule immense qui se prolongeait fort au loin. A la sortie du village, le chemin fait une courbe pour adoucir une forte descente : les chevaux ne purent, à cause de la multitude, prendre assez de circonférence, et la voiture fut au moment de se renverser à l'endroit même le plus dangereux, dans des jardins très-bas, d'une pente excessivement rapide, sans palissades, barrière, ni garde-fous ; enfin nous passons à l'aide des gendarmes qui, courant en avant, nous faisaient faire place.

Au relais de Montarone, je fis partir un gendarme avant nous pour porter mes ordres à la gendarmerie de Sienne ; peu d'instants après, un homme de confiance m'apporta la réponse à la lettre que, pendant mon séjour à Radicofani, j'avais écrite à la grande duchesse de Toscane. Comme ce monsieur était fatigué et même blessé pour avoir couru en bidet et à toutes selles, il ne put nous suivre longtemps. Nous arrivâmes à Sienne ; nous traversâmes le faubourg et la

Radet, ou bien il faut dire que le pape et moi nous étions endormis.

ville sans être reconnus ; il était près de cinq heures du matin, nous ne vîmes que quelques artisans et autres ouvriers qui paraissaient se rendre à leur travail ; les maisons étaient fermées, et les personnes qui se dirigeaient vers nous se bornaient à nous regarder avec un air de curiosité, sans même nous saluer.

Pendant qu'on relayait, le capitaine de la gendarmerie d'Ombronne m'avertit des progrès de la grande insurrection, et me prévint que des bandes rôdaient de Monte Pulcione à Sienne et dans les Maremmes, où elles se concertaient avec celles des états romains vers Cava ; que ces bandes avaient dévalisé plusieurs voyageurs en plein jour, notamment la veille sur la route près du relais de Montarone, et qu'il craignait qu'il n'y en eût quelques-unes entre Sienne et Florence de celles qui rôdaient dans le Cassentino. Craignant pour la personne du Pape, celle du Cardinal et leur suite, je pris les mesures que je crus les plus efficaces pour parer à tous événements.

Le Pape était fatigué et souffrant : nous descendîmes à la meilleure auberge de Poggibonsi, où Sa Sainteté pria, déjeûna et se reposa environ trois heures. Après mes ordres donnés et mon service établi, je fus me reposer deux heures. Nous nous levâmes pour déjeûner ; nous étions à table lorsque le camérier du saint Père, qui voyageait sur le siége de la seconde voiture, vint nous faire part de ce qu'avait dit Sa Sainteté,

en s'applaudissant de nos soins et de notre complaisance extrême pour elle. Je passai près du saint Père pour m'informer de son état et prendre ses ordres sur notre départ. Sa Sainteté daigna me témoigner elle-même sa satisfaction, me promettre sur ma demande l'honneur de l'accompagner à son retour à Rome, et me dit qu'elle continuerait la route quand je voudrais. Je fis tout préparer. Le saint Père nous donna et aux gens de la maison sa bénédiction, je lui donnai le bras pour descendre l'escalier et monter en voiture sous le hangar, à l'entrée intérieure de l'auberge. Nous sortons et descendons la grande rue assez étroite et d'une descente rapide; une foule immense remplissait les rues, les fenêtres, les portes et les issues; il y en avait aux clochers et sur les toits. Le saint Père lui donna sa bénédiction. Nous arrivons au pont et nous voyons un rassemblement considérable sur la route, dans les champs, les clos et les chemins vicinaux par où on accourait en foule de toutes parts. J'estime avoir vu environ trois mille personnes, dont plus des trois quarts étaient du sexe féminin.

Comme le pont de Poggibonzi décrit, à cause de la route, un angle en y montant et un en descendant, je dois faire observer que la sortie de ce pont étant obstruée par la foule, les postillons ne purent avec leurs six chevaux prendre en devant un tour assez considérable pour maintenir la voiture sur le milieu du pavé de

l'extrémité du pont ; il en résulta que, tournant trop court, la voiture donna du côté gauche contre l'angle du pont, les chevaux firent force, l'essieu cassa net entre le train et la partie intérieure du moyeu de la grande roue droite, et la voiture versa. Par cette chute je fus jeté du haut du siége, je me foulai le poignet et me fis, je ne sais comment, une forte contusion à la jambe droite, dont je porte encore les marques. Cependant, plus inquiet de la chute de Sa Sainteté que de la mienne, je me relevai avec effort ; je me portai vers la voiture que l'on relevait et dont on sortait le Pape et le Cardinal. Mon premier soin fut de demander à Sa Sainteté si elle n'avait pas de mal : « Aucun, me dit-elle, ni son Eminence ; seulement, ajouta-t-elle, je crois que je vous ai cassé quelque chose dans une petite poche de côté de la voiture. » Rassuré par cette réponse, je ne perdis pas de temps, je me portai à celle qui nous suivait et qui était restée sur le pont ; j'invitai l'abbé Pacca et le prélat Doria à descendre pour faire place au Pape et au Cardinal. Ce Prélat me fit quelques objections ; j'insistai d'une manière pressante, et ces messieurs descendirent. Alors je suppliai Sa Sainteté et son Eminence de monter : lorsqu'elles furent placées, je montai moi-même sur le siége du camérier, j'ordonnai au maréchal-des-logis Cardini de faire reconduire ma voiture à la poste pour y être raccommodée, d'y en prendre une autre pour

ces deux messieurs et de venir nous rejoindre en toute hâte.

Au moment de partir, la foule qui s'était beaucoup augmentée obstruait tout le passage ; quelques efforts que firent les gendarmes, ils ne purent nous faire faire place, tant la foule était immense : un moyen simple nous procura ce que nous ne pouvions obtenir de la force, de toutes parts, j'entendais dire, quoique très-confusément : « Très-saint Père, donnez-nous votre sainte bénédiction. » Je saisis cette circonstance pour demander au Pape de remplir son vœu ; je criai de toute ma voix : « A genoux, à genoux, le saint Père va donner sa bénédiction. » Mais j'avais soin de chercher à dégager nos devants en criant : « Passez à droite, « et en indiquant par un signe du bras le lieu où il fallait se porter : secondé par la gendarmerie, je parvins à faire agenouiller la foule où je voulais ; alors je criai : *Silence :* et je suppliai Sa Sainteté de bénir cette foule, ce qu'elle daigna faire en lui disant : « Courage et prière, mes enfants. » Voyant devant nous le chemin assez dégagé, je profitai du moment où le saint Père donnait sa bénédiction, pour ordonner aux postillons de fouetter et partir ; ce qui fut exécuté. Nous allions très-vite, quoiqu'en montant assez rapidement ; la multitude nous suivit en courant, jusqu'à ce que désespérant de nous rejoindre elle s'arrêta et s'en retourna.

Parvenus à environ deux à trois milles du pont et ne voyant personne qui nous suivît, nous ralentîmes notre marche et attendîmes la seconde voiture qui nous rejoignit peu après, et nous continuâmes notre route.

Arrivés à Saint-Casciano, une foule considérable de personnes nous attendait. Nous traversâmes la ville au pas à travers la multitude, et ce ne fut pas sans peine que nous parvînmes à nous en dégager; mais les bénédictions du saint Père nous favorisaient et arrêtaient ensuite tous les groupes et les réunions qu'à chaque instant nous trouvions sur notre route.

Avant d'arriver à la Chartreuse, je trouvai le lieutenant-Colonel de gendarmerie Le Crosnier, qui, venu au-devant de nous, m'instruisit de ce que je devais faire en conséquence des ordres de la grande Duchesse. Comme on avait eu soin d'écarter tout rassemblement et de garder libres toutes les avenues, je n'eus qu'à faire monter à la Chartreuse, où Sa Sainteté et son Eminence furent reçues par le directeur général de la police de Toscane. Il était nuit, le directeur général de la police vint me prendre pour me conduire à la grande Duchesse, et nous partîmes sans qu'on m'accordât le temps de voir Sa Sainteté, près de laquelle j'espérais revenir : je vis avec le plus vif regret qu'il en fut décidé autrement.

Au bas de la Chartreuse, je montai avec le

directeur dans sa voiture, qui par des chemins de traverse nous conduisit au palais nommé del Poggio, près de Florence. Je fus introduit dans la loge de la grande Duchesse, à laquelle je rendis compte; elle me fit part de ses intentions en m'objectant que ma présence était nécessaire à Rome. Je pris congé d'elle, j'envoyai chercher la voiture que j'avais fait prendre à Poggibonzi, je me reposai à l'auberge l'espace de douze heures, et je retournai à Rome sans m'arrêter, sinon à Poggibonzi où je repris ma voiture raccommodée.

Telle fut ma conduite dans ce grand évènement; j'en appelle au témoignage du général Miollis, à celui de mes collaborateurs et des personnes qui ont vu les faits. J'en appelle surtout au cardinal Pacca et au saint Père [1].

[1] Ni le saint Père ni moi n'eûmes lieu de nous plaindre de la conduite de Radet dans le voyage da Rome à la Chartreuse de Florence. Il eut pour le pape tous les égards dus à son caractère sacré, et il parut plus d'une fois ému au spectacle que lui offrait un Souverain, le Chef visible de l'Eglise! conduit par des gendarmes comme un criminel. Au reste, lorsqu'on l'entend faire l'apologie de ce qu'il appelle *sa mission*, on peut appliquer ce vers si connu d'Ovide :

Causa patrocinio, non bona, pejor erit.

A la conduite de ce général, exécuteur si fidèle des ordres d'un souverain si violent, nous pouvons opposer celle d'un sujet fidèle du souverain le plus pacifique, du lieutenant-général commandeur Bracci, qui, à l'époque de l'invasion des

La mission dont j'ai été chargé était de nature à fixer l'attention du monde entier par son importance et par son objet. Les circonstances ont pu être dénaturées. Je viens de les rétablir dans leur plus exacte vérité, en ce qui concerne la part que j'y ai prise ; obligé par mon état d'exécuter les ordres qui m'étaient donnés par l'autorité supérieure, j'ai fait tout pour en adoucir la rigueur, lorsqu'il m'était impossible d'en suspendre ou d'en arrêter les effets. Ce grand devoir, que j'avais à remplir, m'imposait la double obligation de concilier le respect le plus profond, les soins les plus étendus, la circonspection la plus délicate, avec un ministère rigoureux, et je n'ai rien négligé pour y parvenir. Si le saint Père n'a point effacé de son souvenir les principales circonstances de ces cruels moments, Sa Sainteté se rappellera également la conduite que j'ai observée et les marques d'intérêt qu'elle a bien voulu m'accorder en différentes occasions. Les précautions ont été sévères, mais qu'on se rappelle combien le danger était imminent ; que l'on réfléchisse surtout à l'immense responsabilité qui pesait sur ma tête, et à la certitude que j'avais d'être jugé moins par la sagesse de mes mesures que par leur succès.

Français, pour avoir exécuté les ordres du saint Père, en s'opposant à l'incorporation des troupes pontificales dans l'armée française, fut détenu quatre mois dans le château Saint-Ange, et ensuite exilé pendant quatre ans à Bologne.

Depuis dix-sept ans que je suis officier général de gendarmerie, mon caractère est trop connu en France, en Italie et en Allemagne par les missions et les organisations dont j'ai été chargé, pour ne point chercher à conserver intacte la réputation que j'y ai acquise par trente-cinq ans effectifs de bons services et onze campagnes. Mon honneur est l'héritage le plus précieux que je puisse transmettre à ma nombreuse famille; je le lui remettrai, j'ose le dire, dans toute son intégrité. Elle et tous les amis de qui j'ai l'avantage d'être bien connu, savent déjà que si j'ai dû prendre un rôle dans le triste évènement dont je viens de donner une relation fidèle, ce n'a point été par le choix de ma volonté, mais par le hasard de ma position.

Paris, le 12 septembre 1814.

Le Lieutenant-général des armées du Roi,

B. RADET.



Ministère des Cultes.

Fontainebleau, le 25 janvier 1813.

MONSIEUR LE CARDINAL,

Je suis chargé de vous annoncer qu'il a été passé ce jour, à Fontainebleau, un concordat entre Sa Majesté et le saint Père, pour le rétablissement de la paix de l'Eglise.

Au nombre des grâces qui sont la suite de ce grand et heureux évènement, est votre mise en liberté, afin que vous puissiez vous rendre à Fontainebleau et faire à Sa Sainteté vos remerciements de ce qu'elle a bien voulu intercéder auprès de l'Empereur, pour qu'il oubliât le passé et pour qu'il daignât vous faire rentrer dans ses bonnes grâces.

Vous pourrez de suite reprendre les couleurs du cardinalat; vous n'êtes plus sous la surveillance de la police.

Il m'est fort agréable de transmettre à votre Eminence une aussi bonne nouvelle, et je la prie d'agréer l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des cultes,

Le C. Bigot Depréameneu.

A son Eminence le cardinal Pacca.

Prison d'Etat de Fenestrelle.

Le commandant de la prison d'Etat de Fenestrelle, soussigné, certifie que son Eminence Mgr. le cardinal Pacca, précédemment détenu dans le château, a été mis en liberté aujourd'hui, par ordre de son Excellence le Ministre de la police générale de l'Empire, transmis par monsieur le directeur de police des départements au delà des Alpes.

Son Eminence a déclaré se rendre à Fontainebleau auprès de Sa Sainteté, ou dans tout autre lieu où elle pourra le joindre.

Délivré à Fenestrelle le 30 janvier 1813.

DORVAUX.

Notification à Sa Sainteté le Pape Pie VII, à Savone.

Le soussigné, d'après les ordres émanés de son souverain, Sa Majesté impériale et royale Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération suisse, est chargé de notifier au Pape Pie VII que « défense lui est faite de communiquer avec aucune Église de l'empire, ni aucun sujet de l'Em-

pereur, sous peine de désobéissance de sa part et de la leur.

» Qu'il cesse d'être l'organe de l'Eglise celui qui prêche la rébellion, et dont l'âme est toute de fiel; que puisque rien ne peut le rendre sage, il verra que Sa Majesté est assez puissante pour faire ce qu'ont fait ses prédécesseurs et déposer un Pape.

« Notification à Savone, le 14 janvier 1811.

Signé : CHABROL.

J'ai trouvé ce documeut parmi les papiers du saint Père, transportés de Fontainebleau à Rome. Des personnes dignes de foi, qui se trouvaient auprès du Pape, m'ont confirmé que ce fut le préfet Chabrol qui intima à Pie VII la défense de communiquer avec les fidèles. J'ai appris de ces mêmes personnes que, dans la nuit du 6 janvier, on fit une *visite domiciliaire* chez Mgr. Doria et chez tous les serviteurs du Pape; que tous les papiers, sans distinction, tous les livres, écritoires et plumes furent enfermés dans des sacs et transportés à la police. L'honneur de cette noble opération est dû au préfet de police Muzio, assisté du préfet Chabrol, et de MM. le général Pouget, le colonel de gendarmerie Thovenau, et des officiers Ginacchio et Cello. Un employé de la préfecture, nommé Bompar, les accompagnait.

Le lendemain, tandis que le Pape faisait sa

promenade ordinaire dans le petit jardin de l'évêché, le colonel Thovenau et l'officier Ginacchio entrèrent dans ses appartements, ouvrirent son secrétaire, et visitèrent les tiroirs, fouillèrent le lit, les poches mêmes de ses habits, emportèrent tous les papiers, les plumes, l'écritoire et tous les livres, à l'exception toutefois du bréviaire.

Dans la nuit du 29 janvier (1811) les gendarmes enlevèrent Mgr. Doria et les serviteurs du Pape, le premier fut transporté à Naples; les autres furent conduits à Fenestrelle.



Lettre de convocation au prétendu concile.

Mgr. L'ARCHEVÊQUE DE....
Mgr. L'ÉVÊQUE DE...

« Les églises les plus illustres et les plus populeuses de l'empire sont vacantes. Une des parties contractantes du concordat l'a méconnu. La conduite que l'on a tenue en Allemagne depuis dix ans a presque détruit l'épiscopat dans cette partie de la chrétienté; il n'y a aujourd'hui que huit Evêques; grand nombre de diocèses sont gouvernés par des vicaires apostoliques.

» On a troublé les chapitres dans le droit qu'ils ont de pourvoir, pendant la vacance des

siéges, à l'administration des diocèses, et l'on a ourdi des manœuvres ténébreuses, tendantes à exciter le désordre et la sédition parmi nos sujets; les chapitres ont rejeté des brefs contraires à leurs droits et aux saints canons.

» Cependant les années s'écoulent, de nouveaux siéges viennent à vaquer tous les jours; s'il n'y était pourvu promptement, l'épiscopat s'éteindrait en France et en Italie, comme en Allemagne.

» Voulant prévenir un état de choses si contraire au bien de la Religion, aux principes de l'Eglise gallicane et aux intérêts de l'état, nous avons résolu de réunir, au 9 juin prochain, dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris, tous les Evêques de France et d'Italie en concile national.

« Nous désirons donc qu'aussitôt que vous aurez reçu la présente, vous ayez à vous mettre en route, afin d'être arrivé en notre bonne ville de Paris dans la première semaine de juin. »



Lettre écrite de la main de Pie VII à l'impératrice Marie-Louise, qui lui avait annoncé la victoire remportée à Lutzen par l'armée française contre les alliés, comme un évènement qui devait être agréable au saint Père.

Le 8 mai 1813.

« Tout en remerciant V. M. de l'attention filiale qu'elle a eue de nous faire part hier de sa joie, à l'occasion de la victoire éclatante remportée par son auguste époux, l'Empereur et Roi, le 2 de ce mois, à la tête de ses puissantes armées, nous ne devons pas dissimuler à S. M., en sa qualité de fille dévouée et respectueusc de la sainte Eglise, qu'en recevant cette dépêche, nous crûmes qu'elle contenait la révocation de mesures excessivement dures, qui depuis plus d'un mois sont dirigées contre notre personne et contre celles de nos Cardinaux. Si V. M. n'en était pas instruite, qu'elle daigne s'en informer, et rechercher comment on a pu donner des ordres si contraires aux droits de l'Eglise catholique, aux droits des gens mêmes, et par conséquent en opposition, nous ne voulons pas en douter, à l'intention de l'Empereur, auquel nous souhaitons les sentiments d'une paix solide, qui est le meilleur fruit de la victoire. Nous prions Dieu qu'il lui inspire la salutaire pensée de protéger

véritablement l'Eglise catholique, de nous rendre la liberté à nous et aux membres du Sacré-Collége, et de pacifier au plus tôt le monde ébranlé et déchiré depuis tant d'années. Nous terminons en priant le dispensateur de tout bien de répandre sur V. M. ses bénédictions célestes. »



Lettre de Pie VII à François I.er, empereur d'Autriche, sur le bruit répandu qu'un congrès des divers ministres des puissances belligérantes devait s'assembler à Prague, sous la médiation de cet Empereur.

NOTRE TRÈS-CHER FILS EN JÉSUS-CHRIST, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

« Nous avons appris qu'un congrès va s'assembler à Prague, sous la médiation de V. M. I. et R., dans le but d'établir la paix générale et d'assurer les intérêts de tous les états.

» La piété et la religion de V. M., son amour de la justice, son dévouement filial à notre personne, l'intérêt qu'elle nous a témoigné par l'organe de M. le comte de Metternich, dans le temps de notre détention à Savone, la part qu'elle a paru prendre à nos malheurs, sont autant de motifs puissants qui nous déterminent

à nous adresser en cette occasion à V. M., convaincu que nous ne le ferons pas en vain.

» Chef de l'Eglise catholique, en notre qualité de Souverain de l'état pontifical, nous réclamons la restitution de ce même état, dont on nous a privé pour avoir refusé d'entrer dans une ligue purement offensive, et cherché à conserver cet état de neutralité qu'exigeaient de nous et notre qualité de Père commun des fidèles, et les intérêts de la religion professée dans les états de tant de souverains.

» Loin d'avoir jamais renoncé à notre souveraineté temporelle, nous avons au contraire, en tout temps et en tous lieux, proclamé hautement nos droits, d'autant plus légitimes, qu'ils sont fondés sur une possession de plus de dix siècles, la plus longue peut-être que l'on puisse citer.

» Nous les réclamons encore aujourd'hui; la justice de notre cause, les intérêts sacrés de la Religion qui réclament le libre et impartial exercice de la puissance spirituelle dans l'univers catholique, nous font espérer que nous ne ferons pas entendre en vain cette réclamation.

» Le libre et impartial exercice de cette autorité intéresse tous les états, et ce qui est arrivé à notre personne démontre plus que jamais la nécessité de l'indépendance du Chef visible de l'Eglise. Qu'on juge, par ce seul exemple, si un Pape placé entre les exigences d'un sou-

verain dont il est sujet, et les jalousies des princes étrangers, peut exercer librement son ministère apostolique, soit dans les états du premier prince, soit dans les états de ces derniers? Depuis trop longtemps, hélas, l'Eglise universelle n'entend même plus la voix de son premier Pasteur!

» Nous réclamons donc pour le saint-siége la restitution, non de notre propre patrimoine, mais de celui de saint Pierre, Dieu ne l'ayant accordé au Chef de son Eglise, de l'aveu même des écrivains les moins favorables au saint-siége, qu'afin qu'il puisse exercer librement, parmi des nations souvent ennemies ou rivales, le céleste pouvoir de gouverner les âmes, et conserver ainsi parmi les fidèles l'unité catholique.

» Nous ne sommes mû ni par le désir de régner, ni par l'amour des richesses. Les devoirs les plus sacrés envers Dieu, envers l'Eglise, envers nos peuples, les serments solennels que nous avons faits, lors de notre exaltation au suprême pontificat, de conserver, de défendre et de revendiquer les droits et les possessions du saint-siége, voilà ce qui nous a imposé le devoir impérieux de faire entendre ces réclamations.

» Nous nous serions empressé, dans ces circonstances, d'envoyer un représentant à Prague, pour défendre nos droits au congrès, mais telle est notre situation, que nous ne sommes pas même sûr que cette lettre parvienne à V. M.

Si elle la reçoit cependant, nous la prions, en sa qualité de médiateur de la paix, d'obtenir qu'il nous soit permis, à nous aussi, de nous faire représenter; mais pourquoi ne la prierions-nous pas de servir, de défendre elle-même notre cause, qui, dans cette circonstance, nous le répétons, est celle de la Religion.

» Plein de cette douce confiance que nous inspirent le caractère et les sentiments qui distinguent V. M., nous ne cessons, dans l'amertume de notre cœur et au milieu de nos tribulations, d'adresser à Dieu les vœux les plus ardents pour la prospérité de V. M. et de toute son auguste famille, et c'est avec la plus vive affection que nous lui donnons notre paternelle et apostolique bénédiction.

» Fontainebleau, le 24 juillet, l'an de Notre-Seigneur 1813, de notre pontificat le quatorzième.

» PIE VII, PAPE. »



Première lettre à Mgr. Severoli, nonce à Vienne, auquel on adressait la lettre précédente pour qu'il la remît ou fît remettre à l'empereur François I.er

» MONSEIGNEUR LE NONCE,

» Informé que le congrès pour la paix générale doit enfin avoir lieu, et s'assembler sous

peu de jours à Prague, nous nous empressons, autant que notre situation nous le permet, de remplir les devoirs rigoureux auxquels nous sommes tenu dans cette circonstance. Une personne qui a toute notre confiance vous remettra cette dépêche qui renferme une lettre sans cachet pour S. M. l'empereur François, médiateur de la paix. Vous en prendrez connaissance, et après l'avoir cachetée, vous la ferez parvenir sans retard entre les mains de S. M., par la voie que vous jugerez la plus sûre. Si vous avez l'occasion de parler vous-même à S. M., vous aurez soin de donner au contenu de notre lettre tous les développements convenables; la crainte de fatiguer S. M., mais plus encore notre position, nous ont forcé d'être court. Le porteur de la dépêche vous informera de notre état et de la situation de nos affaires; vous pouvez lui accorder une foi entière, vous pourrez également, par son entremise, nous communiquer tout ce que vous pouvez avoir à nous dire. Ne nous oubliez pas dans vos prières, afin que Dieu nous soutienne dans les tribulations par lesquelles il lui plait de nous visiter depuis plusieurs années. Vous pouvez être assuré de notre affection et de notre estime; nous vous donnons notre bénédiction apostolique dans toute l'effusion de notre cœur.

» PIE VII, PAPE »

» Fontainebleau, le 24 juillet 1813. »

Lettre par duplicata à Mgr. Severoli [1].

» MONSEIGNEUR LE NONCE,

Nous vous envoyons ci-incluse une lettre pour S. M. l'Empereur d'Autriche. Vous en prendrez connaissance, et après l'avoir cachetée, vous la ferez parvenir sans le moindre retard à S. M., par la voie que vous croirez la plus sûre. D'après la lecture de cette lettre, et ce que vous devez avoir appris d'ailleurs sur notre situation, vous jugerez combien il serait difficile de nous faire parvenir une réponse par la poste, lors même que vous vous contenteriez de dire que vous avez reçu notre lettre, il serait donc prudent de chercher quelque autre moyen pour nous la faire parvenir sans compromettre personne. Priez le Seigneur qu'il nous soutienne dans nos tribulations : nous vous donnons avec affection notre bénédiction apostolique.

» PIE VII, PAPE. »

» Fontainebleau, le 24 juillet 1813. »

[1] Cette dernière lettre est écrite tout entière de la main du saint Père ; l'autre parait être aussi de l'écriture de Pie VII ; la signature est certainement la sienne. Je conserve les originaux de ces deux pièces.

Bref de notre saint Père le Pape, adressé au cardinal Maury, le 5 novembre 1810.

VÉNÉRABLE FRÈRE, SALUT ET BENÉDICTION APOSTOLIQUE.

Il y a cinq jours que nous avons reçu la lettre par laquelle vous nous apprenez votre nomination à l'archevêché de Paris, et votre installation dans le gouvernement de ce diocèse. Cette nouvelle a mis le comble à nos afflictions, et nous pénètre d'un sentiment de douleur que nous avons peine à contenir, et qu'il est impossible de vous exprimer. Vous étiez parfaitement instruit de notre lettre au cardinal Caprara, pour lors Archevêque de Milan, dans laquelle nous avons exposé les motifs puissants qui nous faisaient un devoir, dans l'état présent des choses, de refuser l'institution canoniquè aux Evêques nommés par l'Empereur. Vous n'ignoriez pas que non-seulement les circonstances sont les mêmes, mais qu'elles sont devenues et deviennent de jour en jour plus alarmantes par le souverain mépris qu'on affecte pour l'autorité de l'Eglise; puisqu'en Italie on a porté l'audace et la témérité jusqu'à détruire généralement toutes les communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe, supprimer des paroisses, des évêchés, les réunir, les amalgamer, leur donner de nouvelles démarcations, sans excepter les Siéges suburbicaires;

et tout cela s'est fait en vertu de la seule autorité impériale et civile. Car nous ne parlons pas de ce qu'a éprouvé le Clergé de l'Eglise romaine, la mère et la maîtresse des autres Eglises, ni de tant d'autres attentats. Vous connaissiez dans les plus grands détails tous ces évènements, et d'après cela nous n'aurions jamais cru que vous eussiez pu recevoir de l'Empereur la nomination dont nous avons parlé, et que votre joie, en nous l'annonçant, fût telle que si c'était la chose la plus agréable pour vous et la plus conforme à nos vœux.

Est-ce donc ainsi qu'après avoir si courageusement et si éloquemment plaidé la cause de l'Eglise dans les temps les plus orageux de la révolution française, vous abandonnez cette même Eglise, aujourd'hui que vous êtes comblé de ses dignités et de ses bienfaits, et lié si étroitement à elle par la religion du serment ? Vous ne rougissez pas de prendre parti contre nous, dans un procès que nous ne soutenons que pour défendre la dignité de l'Eglise ! Est-ce ainsi que vous faites si peu de cas de notre autorité pour oser en quelque sorte, par cet acte public, prononcer sentence contre nous, à qui vous deviez obéissance et fidélité ? Mais ce qui nous afflige encore davantage, c'est de voir qu'après avoir *mendié* près d'un chapitre l'administration d'un archevêché, vous vous soyez, de votre propre autorité et sans nous consulter, chargé du gouvernement d'une autre Eglise,

bien loin d'imiter le bel exemple du cardinal Joseph Fesch, archevêque de Lyon, lequel ayant été nommé avant vous au même archevêché de Paris, a cru si sagement devoir s'interdire toute administration spirituelle de cette Eglise, malgré l'invitation du Chapitre.

Nous ne rappelons pas qu'il est inouï dans les annales ecclésiastiques qu'un Prêtre nommé à un évêché quelconque, ait été engagé par les vœux du Chapitre à prendre le gouvernement du diocèse avant d'avoir reçu l'institution canonique. Nous n'examinons pas (et personne ne sait mieux que vous ce qu'il en est), si le Vicaire capitulaire a donné librement et de plein gré la démission de ses fonctions, et s'il n'a pas cédé aux promesses, à la crainte ou aux menaces, et par conséquent, si votre élection a été libre, unanime et régulière. Nous ne voulons pas non plus nous informer s'il y avait dans le sein du Chapitre quelqu'un en état de remplir des fonctions si importantes, car enfin où veut-on en venir? On veut introduire dans l'Eglise un usage aussi nouveau que dangereux, au moyen duquel la puissance civile parviendrait insensiblement à n'établir, pour l'administration des Siéges vacants, que des personnes qui seraient entièrement vendues. Qui ne voit évidemment que c'est non-seulement nuire à la liberté de l'Eglise, mais encore ouvrir la porte au schisme et aux élections invalides? Mais d'ailleurs, qui vous a dégagé de ce lien qui vous

unit à l'Eglise de *Monte-Fiascone ?* Qui est-ce qui vous a donné des dispenses pour être élu par un chapitre, et vous charger de l'administration d'un autre diocèse ? Quittez donc sur-le-champ cette administration. Non-seulement nous vous l'ordonnons, mais nous vous en prions, nous vous en conjurons, pressé par la charité personnelle que nous avons pour vous, afin que nous ne soyons pas forcé de procéder, malgré nous et avec le plus grand regret, conformément aux statuts des saints canons, et personne n'ignore les peines qu'ils prononcent contre ceux qui, préposés à une Eglise, prennent en main le gouvernement d'une autre Eglise, avant d'être dégagés des premiers liens. Nous espérons que vous vous rendrez volontiers à nos vœux, si vous faites bien attention au tort qu'un tel exemple de votre part ferait à l'Eglise et à la dignité dont vous êtes revêtu. Nous vous écrivons avec toute la liberté qu'exige notre ministère, et, si vous recevez notre lettre avec les mêmes sentiments qui l'ont dictée, vous verrez qu'elle est un témoignage éclatant de notre tendresse pour vous.

En attendant, nous ne cesserons d'adresser au Dieu bon, au Dieu tout-puissant, de ferventes prières, pour qu'il daigne apaiser par une seule parole les vents et les tempêtes déchaînés avec fureur contre la barque de Pierre, et qu'il nous conduise enfin à ce port si désiré, où nous pourrons librement exercer les fonc-

tions de notre ministère. Nous vous donnons de tout notre cœur notre bénédiction apostolique.

Donné à Savone, le 5 novembre 1810, la onzième année de notre pontificat.

Signé : PIE VII, PAPE.

FIN.



TABLE.



FIN DE LA TABLE.

Lille. Imp. de L. Lefort. 1846.

